

**CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE
« PETITES VILLES DE DEMAIN »**
pour la commune de Faverges-Seythenex

Valant

**CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE
« OPERATION DE REVITALISATION DE
TERRITOIRE »**
de la Communauté de Communes des
Sources du Lac d'Annecy





AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



ENTRE

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, représentée par son Président Monsieur Jacques Dalex,

La Ville de Faverges-Seythenex, représentée par son Maire Monsieur Jacques Dalex,

La Ville de Doussard, représentée par son Maire Monsieur Michel Coutin,

D'une part,

ET

L'État, représenté par Monsieur Yves Le Breton, Préfet de Haute Savoie

D'autre part,

AINSI QUE

Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, représenté par son Président Monsieur Philippe Gamen,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Table des matières

Préambule	6
Le programme Petites Villes de Demain (PVD)	6
L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).....	6
L'engagement de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans sa démarche de revitalisation	8
Article 1 - Objet de la convention cadre	19
1.1 Contexte et objectifs généraux	19
1.2 Une convention chapeau à l'échelle intercommunale.....	20
Article 2 – Les ambitions du territoire	21
2.1 Le projet de territoire de la CCSLA	21
2.2 La stratégie de revitalisation de Faverges-Seythenex	22
2.3 La stratégie de revitalisation de Doussard	23
Article 3 – Les orientations stratégiques	25
Article 4 – Le plan d'action	29
Article 5 – Modalités d'accompagnement en ingénierie	30
Article 6 - Engagements des partenaires	30
6.1. Dispositions générales concernant les financements	30
6.2. Le territoire signataire	30
6.3. L'État, les établissements et opérateurs publics	31
6.4. Le PNRMB	31
6.5. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques	32
6.6. Maquette financière	32
Article 7 – Gouvernance	35
7.1 Gouvernance du programme Petites villes de demain	35
7.2 Gouvernance de l'ORT	36
Article 8 - Suivi et évaluation du programme	39

Article 9 - Résultats attendus du programme	39
Article 10 – Utilisation des logos	39
Article 11 – Entrée en vigueur, durée de la convention et publicité.....	40
Article 12 – Evolution et mise à jour du programme	40
Article 13 - Résiliation du programme.....	40
Article 14 – Traitement des litiges.....	40
ANNEXES	43
.....	43
Annexe 1 – Orientations stratégiques	45
Orientations stratégiques pour la Communauté de Communes des Sources du Lac d’Annecy.....	45
Orientations stratégiques pour Faverges-Seythenex.....	45
Orientations stratégiques pour Doussard	46
Annexe 2 –Présentation des périmètres des secteurs d’intervention des ORT	47
2.1 Situation des périmètres d’ORT à l’échelle de la Communauté de Communes des Sources du Lac d’Annecy.....	47
2.2 Présentation du périmètre d’ORT de Faverges-Seythenex et des actions d’amélioration de l’habitat	48
2.3 Présentation du périmètre d’ORT de Doussard et de l’opération de revitalisation du centre-bourg	63
Annexe 3 – Programmation et Fiches actions	67
3.1 Tableaux de synthèse du programme d’actions de Faverges-Seythenex	69
3.2 Fiches actions – Prioritaires.....	73
Axe 1 : Etendre l’offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments publics pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de Faverges-Seythenex.....	73
Axe 2 : Améliorer le cadre de vie des habitants et l’attractivité du centre-ville.....	95
a. Actions sur Faverges-Seythenex.....	95
b. Action sur Doussard.....	111
Axe 3 : Favoriser la redynamisation commerciale du centre-ville	115
Axe 4 : Affirmer l’identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	119
Axe 5 : Créer les conditions d’une dynamique collective.....	123

Axe 6 : Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources .	133
3.3 Fiches actions – Priorités 2 et 3	137
Annexe 4 – Maquette financière.....	185
Annexe 5 – Projet de territoire de la CCSLA (sous forme séparée).....	187
Annexes 6 - Livrables des études réalisées dans le cadre de l'étude de revitalisation des bourgs-centres – sous forme séparée.....	188
6.1 Etude d'opportunité de réhabilitation ou création d'équipements publics structurants à l'échelle de la CCSLA	188
6.2 Mise à jour de l'étude urbaine, plan guide, schéma de mobilité active, études préopérationnelles de secteurs de projet stratégiques sur Faverges-Seythenex.....	188
6.3 Mise à jour de l'observatoire du commerce sur Faverges et Doussard	188
6.4 Favoriser la redynamisation commerciale du centre-ville de Faverges-Seythenex : stratégie et feuille de route	188
6.5 Etude patrimoniale du centre ancien de Faverges-Seythenex.....	188
6.6 Etude urbaine de Doussard	188

Préambule

Le programme Petites Villes de Demain (PVD)

La présente convention s'inscrit dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.

Le gouvernement a souhaité que le programme Petites villes de demain donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

Cette démarche s'inscrit directement dans le cadre des contrats territoriaux de relance et de transition écologique.

Ce programme constitue une boîte à outils au service des territoires, dans le cadre du plan de relance et de la conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographiques.

La nécessité de conforter efficacement et durablement le développement des territoires couverts par le programme Petites villes de demain appelle à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués, au-delà de celles de l'Etat et des partenaires financiers du programme.

L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

La présente convention s'inscrit également dans le cadre des Opérations de Revitalisation de Territoire (ORT) créées par l'article 157 de la loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, dite loi ELAN, du 23 novembre 2018.

L'Opération de Revitalisation de Territoire est un contrat intégrateur, programmatique et évolutif, reposant sur un projet global de l'intercommunalité, sa ville centre, et toute autre commune volontaire de l'EPCI. L'ORT est un projet d'intervention formalisé intégrant des actions relevant de différentes dimensions (habitat, urbanisme, commerces, économie, politiques sociales...) dont la mise en œuvre doit être coordonnée et formalisée dans une approche intercommunale.

L'ORT est destinée à prendre en compte l'ensemble des enjeux de revitalisation de centre-ville : modernisation du parc de logements et de locaux commerciaux, lutte contre la vacance et l'habitat indigne, réhabilitation de l'immobilier de loisirs et de friches urbaines, valorisation du patrimoine bâti...le tout dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable. L'ORT permet d'intervenir de manière concertée et transversale.

Elle est également créatrice de droits et s'accompagne de mesures favorisant la rénovation de l'habitat, ainsi que de dispositions favorisant l'implantation de surfaces commerciales en centre-ville et permettant la suspension des autorisations d'implantation en périphérie.

Par ailleurs, l'ORT est complétée par le dispositif Denormandie voté dans le cadre de la loi de finances 2019, dispositif de soutien à l'investissement locatif dans le parc de logements anciens, qui participera à la rénovation du parc ancien des communes signataires.

- Ces opérations donnent lieu à une convention entre l'Etat, ses établissements publics intéressés, un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et tout ou partie de ses communes membres, ainsi que toute personne publique ou tout acteur privé susceptible d'apporter un soutien ou de prendre part à la réalisation des opérations prévues par la convention.
- La convention définit le projet urbain, économique et social de revitalisation du territoire concerné, favorisant la mixité sociale, le développement durable, la valorisation du patrimoine et l'innovation. Elle délimite les périmètres des secteurs d'intervention.

L'engagement de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans sa démarche de revitalisation

Le territoire des Sources du Lac d'Annecy se trouve à mi-chemin des agglomérations d'Annecy et d'Albertville. Composée de 7 communes, c'est une petite intercommunalité qui compte environ 15 150 habitants, la population stagne depuis 2015. Elle possède de nombreux atouts et notamment un cadre naturel majestueux, bordé de grands massifs, une station de ski et un domaine de ski de fond dans sa partie sud, au cœur des Bauges, et le Lac d'Annecy au Nord, longé par une voie verte agréable.

Faverges-Seythenex est la ville-centre de ce territoire et recense la moitié de la population de l'intercommunalité (7608 habitants, en stagnation depuis 2011).

Elle concentre également la plus grande part du développement économique et des emplois : un tissu économique en progression depuis 10ans (+53% en nombre d'établissements, + 5.7% en nombre de salariés), avec notamment des industries majeures et internationales implantées depuis de très nombreuses années comme Stäubli et ST Dupont, 40% des actifs proviennent du territoire, et un indice de concentration d'emploi supérieur à 100 (ce qui signifie plus d'emplois que d'actifs). A noter que les entreprises sont peu créatrices d'emplois, hormis Stäubli, et une baisse du nombre de salariés dans le commerce.

La ville est aujourd'hui encore marquée par une forte identité ouvrière, représentant 17% de sa population active (32% en considérant les employés également), et un revenu médian assez faible (le plus faible de la CCSLA, mais néanmoins légèrement supérieur au revenu médian national¹). Elle est également vieillissante avec un taux de personnes retraitées en augmentation, de 30% contre 23% en moyenne en Haute-Savoie.

La commune possède un centre ancien atypique, niché dans le creux de la colline du Chambellon, et dont la morphologie urbaine a épousé sa forme concave, au pied de son château dominant la vallée.

Le cœur de Faverges-Seythenex présente aujourd'hui des fragilités sur plusieurs aspects.

- Tout d'abord le bâti : Certains bâtiments anciens sont dégradés et occupés par des personnes précaires et/ou âgées, parfois dans l'incapacité d'investir dans la rénovation de leur bien. L'incendie subi en 2018 en cœur de ville sur un îlot bâti est l'illustration de cette dégradation, un système électrique vétuste étant à l'origine de la catastrophe. La rue Nicolas Blanc est particulièrement marquée par cette dégradation du bâti et concentre les structures les plus vétustes. L'habitat est caractérisé par une forte proportion de résidences principales (84%), et a contrario un taux de résidences secondaires ou occasionnelles dans les plus faibles de la CCSLA (7%), avec des habitants bien ancrés sur le territoire (70% y habitent depuis plus de 5 ans). La vacance représente 8.5%. Ces logements sont principalement de grands logements (63% ont 4 pièces ou plus), vieillissants (30% seulement ont été construits depuis 1990), et occupés principalement par des propriétaires (63% des occupants). Le parc social de Faverges représente 700 logements, soit 20% des logements de la Commune en 2018 (en diminution par rapport à 2008 où il était de 23%, dans la mesure où quasiment aucune opération n'a eu lieu entre 2010 et 2020), et 86% du parc de la CCSLA. Bien que la Commune soit toujours classée en zonage C, la pression foncière commence à s'y faire sentir (La dynamique de transactions depuis 3 ans témoigne de l'intérêt des acheteurs pour la Commune ; en 2022, le prix de vente au m² était compris entre 1850 et 5546€/m² pour des logements rénovés en collectif, avec une décote en centre-ville, et une surcote pour les programmes récents ; pour les maisons individuelles en bon état et bien placées, le prix de vente dépasse 4000€/m²). Or le cœur de la demande émane de ménages intermédiaires (4^e-7^e décile, soit un budget plafond compris entre 200k€ et 300k€ pour de l'acquisition, 600 à 970€ pour de la location) : l'augmentation des prix de l'immobilier sur le territoire auquel n'échappe pas l'offre collective positionne les

¹ Revenu médian par Unité de Consommation en 2018 : France métropolitaine 21730€ - Revenu médian 2019 : Faverges-Seythenex 22480€ / CCSLA 23790€ / Haute Savoie 26540€.

logements au-delà des capacités financières de ces ménages, et pose clairement la question de la capacité à produire des logements dans cette gamme.

- Le centre-ville montre également des signes de fragilité en termes d'animation commerciale. Plusieurs problèmes ont été identifiés sur ce volet. Tout d'abord, le centre-ville présente une concentration des locaux vacants aux façades dégradées, souvent de façon prolongée (problématique de foncier), et notamment rue Carnot : pourtant centrale, cette rue souffre de la fermeture de quasiment une vitrine sur deux. On estime à 11% environ le taux de locaux vacants sur le centre-ville (conforme à la moyenne nationale), mais ces locaux n'étant pas à la vente, il est constaté un manque de foncier disponible au centre-ville, amenant certaines activités de proximité à fuir vers les zones périphériques. Ensuite, le tissu commercial souffre d'un manque de diversité, la composition est essentiellement « servicielle », ce qui conforte le centre-ville dans une fonction d'usage/nécessité et non de destination/attractivité/shopping. On y trouve peu d'activités innovantes ou de commerces désirés par la population et permettant d'animer la ville (artisanat d'art, librairie, cafés/hôtels/restaurants modernes et attractifs et/ou haut de gamme entre autres), et le secteur de l'alimentaire tend à perdre en diversité et se fragilise. Par ailleurs, les devantures sont hétérogènes, l'espace public peu agréable pour le piéton et l'animation commerciale peu dynamique.
- La ville compte également plusieurs bâtiments publics qui présentent des surfaces importantes et intéressantes mais sous-exploités et ne répondant plus aux normes actuelles (consommation énergétique, normes PMR, sécurité) comme le bâtiment administratif ou l'ancienne mairie.
- En termes de mobilités, le centre-ville est aussi marqué par la prépondérance de la voiture, à l'image de son offre conséquente de stationnements et son organisation viaire dans laquelle les circulations piétonnes, sur certaines portions, sont restreintes à des trottoirs souvent trop réduits. Cela a pour effet d'encourager les usagers à utiliser leur véhicule dans le centre-ville en passant de parking en parking, plutôt que de circuler à pied ou en vélo dans la ville.

Cette fragilité de la Ville-Centre impacte l'ensemble du territoire, qui s'organise aujourd'hui également autour de la polarité secondaire de Doussard et avec les territoires voisins (Arlysière et Grand Annecy).

Ainsi, la Commune de Faverges-Seythenex s'est engagée dans le programme Petites Villes de Demain et dans une Opération de Revitalisation de Territoire en partenariat avec la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

La commune de Doussard, pôle d'attractivité secondaire de la CCSLA, connaît aujourd'hui de grands bouleversements : La population, qui s'est contractée entre 2015 et 2018 (3608 habitants), devrait fortement augmenter avec les nouvelles opérations de logements collectifs en cours de finalisation et celles à venir. Aujourd'hui vieillissante également (30% de personnes de plus de 60 ans), la ville se distingue par une proportion assez élevée de cadres et professions intermédiaires, et un revenu médian légèrement supérieur à celui de la CCSLA². L'habitat est caractérisé par une proportion de résidences principales dans les plus faibles de la CCSLA (73%) et a contrario un taux de résidences secondaires ou occasionnelles bien plus important (20%).

Carencée vis-à-vis des obligations de production de logements sociaux de la Loi SRU (6.8% en 2019 pour un objectif de 25%), la Commune est redevable d'un prélèvement annuel sur ses ressources, soumise à un rythme de rattrapage (obligation de réaliser 30% de logements sociaux pour toute opération de plus de 12 logements ou 800m² de plancher) et le préfet se substitue au maire pour le droit de préemption urbain.

La progression économique est également bien marquée depuis 10 ans (+58% en nombre d'établissement, +8.8% en nombre de salariés), mais l'Indice de concentration d'emplois est inférieur à 50. La majorité de

² Revenu médian 2018 par UC : Doussard 25010€

l'économie est située sur la zone d'activité, néanmoins Doussard dispose d'un tissu commercial de proximité au centre-ville qui lui confère un caractère de centre bourg.

D'une morphologie urbaine villageoise, les nouvelles opérations d'urbanisme (en cours et à venir) la font muter en territoire résidentiel à forte connotation péri-urbaine, avec une forte pression foncière (passage d'un zonage B2 à B1 en 2022) et démographique, et amènent un développement à maîtriser, que ce soit en terme d'habitat, d'équipement public, commercial, ou de mobilité.

Ainsi, la Commune de Doussard a souhaité intégrer la démarche d'Opération de Revitalisation de Territoire de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

De ce fait, l'EPCI, sa ville centre et les autres communes du territoire travaillent conjointement à la restructuration du territoire qui s'inscrit dans une stratégie de développement affirmée au sein d'un contexte plus large depuis plusieurs années et évolutive au regard de l'évolution des enjeux :

→ **A l'échelle supra-communale**

- *SCOT (révision en cours)*

La ville de Faverges-Seythenex, Doussard, et la communauté de communes, la CCCLA, font partie du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bassin annécien approuvé le 26 Février 2014, et actuellement en cours de révision (depuis décembre 2020). Ce document met en avant plusieurs objectifs pour le territoire dans lesquels s'inscrira pleinement la mise en œuvre du programme Petites Villes de Demain :

Faverges-Seythenex est notamment identifiée comme centralité de rang B au sein du SCOT, ce qui en fait un noyau secondaire de développement territorial derrière l'agglomération d'Annecy. Le PADD du SCOT détermine comme objectif de « renforcer Faverges-Seythenex afin de conforter sa capacité de rayonnement sur la partie Sud du bassin annécien tant sur les plans économiques que des services et des équipements ».

Doussard est, quant à elle, identifiée comme polarité de rang C, les autres communes de la CCCLA étant classées en rang D.

- *Charte du PNRMB (révision en cours)*

La commune de Faverges-Seythenex est membre du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, Géoparc UNESCO. A cet effet, elle est régie par la charte du Parc, actuellement en cours de révision (depuis décembre 2019). Le projet de charte s'articule autour de 3 axes avec lesquels le présent programme est cohérent :

Axe 1_ vers la pleine santé environnementale

Axe 2_ vers la sobriété d'utilisation des ressources naturelles

Axe 3_ pour un territoire singulier, accueillant et créatif

L'armature territoriale du plan de parc place la Commune de Faverges-Seythenex au rang de polarité de bassin de vie, et celle de Doussard au rang de polarité locale à vocation mixte touristique/permanent. Toutes deux font partie du secteur paysager des Sources du Lac.

→ **A l'échelle intercommunale**

- *PLUi valant PLH (modification en cours du PLUi, bilan du PLH à venir)*

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy a adopté son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) approuvé le 20 Octobre 2016. Ce PLUi est composé d'un Programme Local de l'Habitat (PLH), qui va faire l'objet d'un bilan prochainement (dernier trimestre 2022).

En lien avec les objectifs déterminés par le SCOT, le PLUI fixe comme objectif une production croissante de logements avec un rythme soutenu d'environ 60 unités/an. Cet objectif doit être recherché en respectant une limitation de l'étalement urbain et en veillant à une production de qualité architecturale mais surtout environnementale des nouvelles constructions. La maîtrise foncière est donc cruciale pour éviter une croissance chaotique du territoire urbanisé. A cet effet, la CCSLA et la ville de Faverges-Seythenex sollicitent régulièrement l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie dans le cadre d'une politique de contrôle de l'évolution des fonciers de la ville. A ce titre, le PADD du PLUI fixe notamment l'importance de prioriser le renouvellement urbain pour la production de logements en s'inscrivant dans les dents creuses au sein de l'enveloppe urbaine existante.

Le PADD présente les 6 principaux axes de développement du territoire qui font écho aux objectifs portés par le programme Petites Villes de Demain :

- Valoriser l'identité des Sources du Lac d'Annecy et la qualité de vie
- Développer une offre diversifiée en logements respectueuse du patrimoine bâti et environnemental local sur l'ensemble de la CCSLA
- Diversifier et assurer un avenir pérenne à l'agriculture des Sources du Lac d'Annecy
- Conforter et développer une économie durable fondée sur les richesses du territoire et l'innovation
- Faire connaître et préserver les atouts paysagers, bâtis et environnementaux de la CCSLA tout en assurant leur pérennité
- Desservir le territoire et assurer la durabilité des ressources du territoire

Du point de vue de la consommation des espaces, ce PLUI a permis au territoire d'être vertueux car globalement, la CCSLA a su contenir son développement en restant globalement en deçà des surfaces qui lui étaient allouées au SCOT (35% de surface allouée consommée en ce qui concerne l'habitat, les équipements, la voirie, et 34% pour les Zones d'Activité Economique³).

D'un point de vue patrimonial plus spécifique, la ville de Faverges-Seythenex est concernée par plusieurs servitudes Périmètres Monuments Historiques liées au Château de Faverges, au site antique du Thovey et à l'église de Viuz.

Le PLUI est en cours de modification (depuis mars 2022), afin d'intégrer notamment les modifications liées aux études urbaines en cours sur Faverges-Seythenex et Doussard (modification d'OAP existantes et intégration de nouvelles OAP).

○ *OPAH (en cours)*

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en 2020 pour permettre d'accompagner les propriétaires privés du parc immobilier ancien dans la réhabilitation de leurs biens, en leur offrant un guichet unique d'informations dans leurs démarches. Cette OPAH a fait l'objet d'un premier bilan fin 2021, et va durer jusqu'à fin juillet 2023. Le démarrage de l'OPAH a été compliqué au regard du contexte de confinements successifs, néanmoins elle a permis de renseigner une centaine de ménages, et d'engager des travaux d'amélioration de 18 logements (pour un montant de 451 k€), permettant un gain énergétique cumulé de 340 MWh (soit la consommation électrique annuelle de 72 ménages).

Ensuite, en fonction de ses bilans et du bilan du PLH, l'OPAH pourra être prolongée 2 ans ou une nouvelle OPAH pourra être mise en place.

³ Source : SCOT / pour Commission d'Urbanisme Intercommunale de la CCSLA du 26 juillet 2022

○ *CRTE (en cours)*

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy a signé avec l'Etat en décembre 2021 un Contrat de Relance et de Transition Ecologique afin de mettre en œuvre un projet de territoire par des actions permettant de répondre aux grands enjeux actuels (transformation écologique, sociale et culturelle).

Le projet de territoire de la CCSLA est synthétisé à l'article 2 et est fourni en annexe 5.

Il s'articule autour de 6 orientations stratégiques au sein desquelles s'inscrit la stratégie de revitalisation de Faverges-Seythenex et le développement de Doussard, ainsi que les actions qui en découlent :

- Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables, et préserver les activités agricoles et forestières qui contribuent à cet équilibre,
- Entrer de plain-pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique,
- Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle, et assurer le maintien des services pour garantir une qualité de vie aux habitants,
- Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs, et maintenir des ressources locales,
- Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux,
- Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire.

Un zoom spécifique a été fait, dans le cadre du CRTE, sur le programme PVD, et l'ensemble des actions connues en décembre 2021 y ont été inscrites.

○ *Etude d'opportunité de réhabilitation ou création d'équipements publics structurants (en cours)*

Dans ce cadre de la construction du programme Petites Villes de Demain, la réhabilitation et la création d'équipements publics structurants sont envisagés, que ce soit d'un point de vue de rénovation énergétique, mise en accessibilité, amélioration ou changement d'usage pour des bâtiments existants, ou dans l'objectif de proposer de nouvelles offres.

Au cours de l'avancement de la construction de la stratégie de revitalisation, il est apparu indispensable de mener une réflexion globale stratégique à l'échelle de l'ensemble du territoire pour la programmation et la réhabilitation de ces équipements publics structurants (notamment sportifs, culturels et petite enfance).

En effet, il est difficile de faire des choix stratégiques en matière d'implantation de nouveaux équipements sans avoir une vision globale et une connaissance fine de l'offre et des besoins à l'échelle du territoire, dans la mesure où certaines infrastructures existantes pourraient peut-être connaître une transformation d'usage.

Cette étude est réalisée en complémentarité de la mise à jour de l'étude urbaine (voir ci-après), et a permis d'alimenter le plan d'actions.

L'étude est fournie en annexe 6.1.

- *Schéma Directeur des circulations actives (en cours)*

Au regard des enjeux de mobilité sur le territoire, la CCSLA a souhaité lancer un schéma directeur à l'échelle du territoire pour prioriser les mobilités actives (cette action a été inscrite au CRTE). En effet, une réflexion est à mener pour l'organisation de la mobilité dans sa relation avec les grands bassins voisins d'une part et celles, internes, des flux vers les pôles touristiques majeurs du territoire et d'accessibilité aux services essentiels de centralité sur le pôle de Faverges-Seythenex pour les habitants à mobilité réduite d'autre part.

Plusieurs axes y seront développés :

Axe 1 : Créer un schéma de circulation active maillé et continu - piéton

Axe 2 : Connecter pour développer l'intermodalité transports collectifs/modes doux.

Axe 3 : Partager l'espace public et sécuriser les modes actifs.

Axe 4 : Intégrer - valoriser les enjeux économiques liés à la pratique des circulations douces.

Axe 5 : Prendre en compte ce schéma directeur dans l'urbanisme, le logement et notamment le logement social.

Axe 6 : Développer les itinéraires de loisir et le tourisme à bicyclette.

Axe 7 : Faire redécouvrir les bienfaits de la marche et du vélo.

- *Analyse des Besoins Sociaux (consultation prévue en octobre)*

La CCSLA, via le CIAS, est en cours de consultation pour élaborer l'Analyse des Besoins Sociaux Intercommunaux.

→ A l'échelle de Faverges-Seythenex

- *Etude urbaine*

La commune de Faverges-Seythenex dispose d'une étude urbaine prospective réalisée en 2020 qui avait été conduite pour penser le devenir de la ville sur les 20 à 30 prochaines années. Cette étude a permis d'enclencher une dynamique de projet urbain impliquant l'ensemble des partenaires locaux qui ont été sollicités à cet effet. Un processus important de concertation citoyenne avait également été mis en place, permettant de constituer progressivement une communauté de projet, composée d'acteurs locaux divers comme des responsables d'associations, commerçants, habitants. L'étude a mis en lumière des potentiels schémas de renouvellement urbain en ciblant des secteurs stratégiques et des axes forts de valorisation du centre-ville comme l'aménagement qualitatif d'espaces publics identifiés, la valorisation d'éléments patrimoniaux. Néanmoins, depuis, le contexte a évolué, l'équipe municipale a changé, les enjeux, priorités et orientations à donner au territoire sont à réinterroger, aussi une mise à jour de l'étude a été réalisée (cf ci après).

- *Mise à jour de l'étude urbaine, plan guide, schéma de mobilité active (en cours), études préopérationnelles de secteurs de projet stratégiques*

Comme précité, il est apparu indispensable, au cours de la construction de la stratégie de revitalisation, de remettre à jour le plan guide pour

- Intégrer les modifications intervenues depuis l'étude urbaine initiale (opérations locales, événements, enjeux nationaux),
- Intégrer les résultats de l'étude patrimoniale (voir ci-après),
- Intégrer les résultats de l'étude sur le commerce (voir ci-après),
- Approfondir le volet mobilité, en priorisant les mobilités actives, ceci en cohérence avec le schéma directeur de la CCSLA,
- Préciser les programmations sur les secteurs de projet stratégiques de la Commune,
- Etudier de façon préopérationnelle ces secteurs de projet,
- Proposer une traduction en OAP à intégrer au PLUi dans le cadre de la modification en cours, voire à terme de façon réglementaire lors d'une révision ultérieure.

L'étude a ainsi permis de

- remettre à jour le diagnostic au regard d'une approche environnementale de l'urbanisme,
- préciser le fonctionnement du tissu urbain de la Ville, en terme d'usages et de fonctionnement, de façon concentrique autour du château,
- de préciser les besoins et enjeux en terme de typologies de logements / d'amélioration de l'attractivité de l'espace public / de partage de modes de déplacement,

pour aboutir à des propositions traduites dans le plan guide et de façon plus précise sur les secteurs opérationnels de Nicolas Blanc/Sorbonne, Prudhomme/Halle, Soierie, et secteur PAPAG. Ces éléments ont été intégrés au plan d'actions.

L'étude est fournie en annexe 6.2.

○ *Mise à jour de l'observatoire du commerce de 2018 sur Faverges, stratégie et feuille de route*

L'observatoire réalisé en 2018 à l'échelle de la CCSLA a été actualisé et zoomé au niveau de Faverges, afin d'identifier la vacance, les manques/attentes en terme de commerces, l'offre commerciale du territoire, les besoins des professionnels et la stratégie à mettre en place sur le centre ancien, de façon à favoriser la revitalisation du commerce en centre-ville.

L'étude a inclus une enquête auprès des commerçants de Faverges (36 retours sur 186 envois, soit 19%) et des consommateurs de la CCSLA (204 répondants, dont 65% habitant Faverges, 16% habitant Doussard).

Il en ressort un tissu économique en augmentation, une vacance surtout due à une problématique foncière/structurelle, et un niveau d'offre commerciale tout à fait satisfaisant même si les activités « servicielles » sont les plus développées (ce qui conforte le centre-ville dans une fonction d'usage/nécessité et non de destination/attractivité/shopping).

Il manque prioritairement du foncier commercial disponible en centre-ville, amenant certaines activités de proximité (et notamment l'alimentaire) à fuir en périphérie ou vers les zones d'activité.

En terme de diversité en centre-ville, le secteur de l'alimentaire se fragilise, il manque une offre en culture/loisir (éventuellement une librairie) et un café/hôtel/restaurant innovant, attractif et haut de gamme.

Par ailleurs, les devantures sont hétérogènes, l'espace public peu agréable pour le piéton et l'animation commerciale peu dynamique.

-> Les enjeux identifiés sont donc bien de maintenir et renforcer le tissu économique de proximité, renforcer la dynamique collective, et rendre agréable le parcours d'achat des usagers.

-> De fait, 3 axes d'actions sont à envisager : en priorité des actions sur le foncier commercial, puis sur la diversité de l'offre et enfin sur l'attractivité de l'espace public.

Une feuille de route a été fournie, et a permis d'alimenter tant l'étude urbaine que le plan d'actions.

L'étude est fournie en annexes 6.3 et 6.4.

○ *Etude patrimoniale*

Cette étude patrimoniale a porté sur le centre-ville (centre ancien et faubourgs), et a eu pour objectifs de mettre en évidence et porter à connaissance les éléments remarquables patrimoniaux du centre ancien et la typo-morphologie du tissu urbain et du bâti. Ainsi, ces éléments permettent d'alimenter la réflexion de l'étude globale d'aménagement (mise à jour de l'étude urbaine et étude de secteurs de projets stratégiques) et de constituer un cahier des prescriptions urbaines et architecturales, par secteur homogène, ceci dans l'objectif de réaliser des opérations exemplaires mettant en valeur le centre ancien.

Ces éléments ont été intégrés à l'étude urbaine et au plan d'actions.

L'étude est fournie en annexe 6.5.

→ A l'échelle de Doussard

- Mise à jour de l'observatoire du commerce sur Doussard

L'étude de mise à jour de l'observatoire économique de 2018 a permis de faire le point sur un certain nombre d'éléments sur la Commune de Doussard également, en tant que pôle d'attractivité secondaire du territoire. Notamment, elle a permis de faire le point sur la population et les ménages, et sur l'évolution du tissu économique

L'étude est fournie en annexe 7.

- Etude urbaine (en cours)

Lors de la construction de la stratégie territoriale, il est apparu important de pouvoir (re)définir les OAP sur la Commune de Doussard, et également que la commune se dote d'un plan guide afin d'organiser son centre-bourg et définisse de manière stratégique la future vocation des secteurs de projet qui se dessinent. Ainsi, une étude urbaine a été lancée en juin 2022, afin de mener une réflexion prospective sur les futurs équipements publics (crèche, maison intergénérationnelle, ...), les futures zones à vocation d'habitat, le maillage commercial, ... et sur les impacts sur l'aménagement du territoire, engendrés par cette nouvelle répartition des fonctions de la commune.

L'étude est fournie en annexe 6.6.

Le tableau ci-après récapitule l'organisation de ces réflexions.

SYNTHESE ETUDES STRATEGIQUES - PROGRAMME PVD Faverges-Seythenex / CCSLA																							
sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	T1 - 2023	T2 - 2023	T3 - 2023	T4 - 2023	2024	2025	2026	
Etude patrimoniale sur le centre ancien de FAVERGES																							
						Etude pour la redynamisation commerciale du centre de Faverges (observation à l'échelle de la CCSLA)																	
						Etude d'aménagement urbain sur FAVERGES (Plan guide, mobilités, études préop et OAP)																	
									Etude d'opportunité équipements structurants sur la CCSLA														

SYNTHESE AUTRES ETUDES STRATEGIQUES ORT - Doussard / CCSLA																													
sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	T1 - 2023	T2 - 2023	T3 - 2023	T4 - 2023	2024	2025	2026							
										Etude urbaine sur DOUSSARD																			
										Révision du SCOT (Bassin Annécien) (depuis 15/12/2020 jusque 2024 ??)																			
										Révision de la charte du PNRMB (depuis dec 2019 jusque fin 2023)																			
										OPAH (depuis 01/08/2020 jusque 31/07/2023) - Bilan annuel T4-2022/ CCSLA											puis possibilité de prolonger 2*1an ou nouvelle OPAH Selon Bilans et PLH								
										Initiation d'actions en vue de la mise en place d'un PAT / CCSLA + 74 ?																			
																Etude d'évaluation du PLH / CCSLA				puis possibilité d'élaborer un nouveau PLH									
										Etude et assistance pour la modification du PLUi / CCSLA												Révision ? suite approbation SCOT + intégration autres "modifications" cf études stratégiques							
										Etude pour la mise en place d'un schéma directeur de mobilité active / CCSLA A articuler avec parcours patrimonial																			
																Analyse des Besoins Sociaux / CCSLA													



Article 1 - Objet de la convention cadre

1.1 Contexte et objectifs généraux

Le programme Petites villes de demain doit permettre aux petites centralités d'accélérer leur transformation pour répondre à leurs enjeux actuels et futurs, en leur proposant une offre de service « sur-mesure » mobilisable en fonction de leurs besoins. De plus, le programme favorise l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre ses parties prenantes, au service des dynamiques territoriales renforcées par le Plan de relance.

Pour réussir ces grandes transitions, le programme Petites villes de demain est enrichi par la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La convention cadre précise les ambitions retenues pour le territoire, son articulation avec le CRTE, et l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés.

La convention précise l'ensemble des engagements des différents partenaires pour la période du programme 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

La commune de Faverges-Seythenex et la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy ont souhaité s'engager dans le programme Petites villes de demain, selon les termes de la convention d'adhésion en date du 08 juin 2021.

Sur la base du projet de territoire, le programme Petites villes de demain décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme pour le renforcement des fonctions de centralité au bénéfice de la qualité de vie de ses habitants et des territoires alentours, dans une trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique. Le programme mobilise dans la durée les moyens des partenaires publics et privés.

Le contenu de la présente convention est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est une convention évolutive et pluriannuelle sur la période du programme 2021-2026. Elle fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances et d'impact, notamment sur ses fonctions de centralité.

La présente convention est reconnue comme valant opération de revitalisation de territoire au sens de l'article L.303-2 du Code de la construction et de l'habitation.

La commune de Doussard a souhaité s'engager également dans l'Opération de Revitalisation du Territoire de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

1.2 Une convention chapeau à l'échelle intercommunale

La présente convention d'Opération de Revitalisation du Territoire est pilotée à l'échelle de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

En effet, l'ORT a pour objectif de moderniser le parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux, ainsi que le tissu urbain des centres-villes de Faverges-Seythenex et Doussard. Elle doit permettre de lutter contre la vacance et l'habitat indigne, de réhabiliter l'immobilier et les friches, et de valoriser les espaces publics et le patrimoine bâti. De ce fait, la CCSLA, compétente en matière d'habitat, d'aménagement et d'urbanisme, et de développement économique, peut assurer la cohérence entre les projets de revitalisation des communes et son projet de territoire.

- Ainsi, **le périmètre de la CCSLA apparaît comme étant celui de la stratégie territoriale.**
- **Les secteurs d'intervention**, dans lesquels les effets de l'ORT sont mobilisables, ont été définis à l'échelle communale **pour Faverges-Seythenex comme pour Doussard** au regard des caractéristiques urbaines et historiques, d'habitat, de vacance et d'indignité du bâti, commerciales, et de mobilité. Ils ont été également conçus de façon à pouvoir mobiliser les outils et leviers que permet l'ORT, dont notamment :
 - le dispositif fiscal Denormandie dans l'ancien,
 - les dispositifs d'intervention immobilière et foncière (DIIF) et vente d'immeuble à rénover (VIR),
 - l'abattement d'impôt sur les plus-values de cessions de biens (aux fins d'une opération de démolition/reconstruction d'un bâtiment d'habitation collectif dense),
 - les procédures relatives aux biens sans maître et biens en état d'abandon manifeste,
 - les permis d'aménager multi-sites,
 - le droit d'innover et de déroger à certaines règles du PLU,
 - le Droit de Préemption Urbain Renforcé et droit de préemption sur les fonds artisanaux / fonds de commerce / baux commerciaux et sur les terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial ; ce DPU pourra être délégué.

...

qui devraient pouvoir faciliter la mise en œuvre de certains projets notamment de réhabilitation de l'habitat et de friches, de redynamisation des activités économiques et notamment du commerce, afin de concourir à la revitalisation des centres.

La mise en œuvre de ces outils fera l'objet des délibérations adéquates, ultérieurement, par l'autorité compétente.

Ces secteurs sont présentés en annexe 2.

Article 2 – Les ambitions du territoire

2.1 Le projet de territoire de la CCSLA

Situé à une heure du centre de l'agglomération annécienne et à 30 minutes de celle d'Albertville, le territoire de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy se caractérise par une dynamique économique et une identité propres, à la frontière entre la Haute-Savoie et la Savoie.

Le territoire évolue progressivement vers un positionnement résidentiel privilégiant l'accueil du troisième âge. Son cadre de vie exceptionnel est très attractif mais de plus en plus inaccessible pour une frange importante de la population. Vivant sur une certaine rente de situation, le territoire a su préserver son capital économique tout en restant fortement tributaire de quelques importantes industries. Les créations d'emplois et d'entreprises sont réelles mais d'une dynamique modérée. Le tourisme est sur une pente ascendante mais dans un contexte de concentration, géographique et dans l'année, de la fréquentation et des retombées économiques. Enfin, si le niveau de qualité de vie avec la présence d'une offre de services est globalement satisfaisant, des évolutions récentes ont amené les collectivités à s'impliquer dans leur confortation.

Il en ressort des enjeux territoriaux liés :

- à la préservation d'un espace naturel et des ressources remarquables, milieux naturels, foncier, foncier agricole,
- à l'attractivité tant résidentielle qu'économique, posant des questions relatives à la présence de services, d'équipements et de logements dans une optique de sobriété foncière,
- au confortement de l'armature territoriale avec une centralité forte dynamisant son bassin de vie (Faverges-Seythenex, PVD),
- à la connexion du territoire avec les grands bassins économiques et touristiques voisins,
- à une meilleure gestion, optimisation et diversification d'une activité touristique trop concentrée dans l'espace et dans le temps.

Ainsi, 6 orientations stratégiques ont été définies et inscrites dans le CRTE :

- 1 - Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables et préserver les activités agricoles et forestières qui contribuent à cet équilibre,
- 2 - Entrer de plain-pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique,
- 3 - Redonner une attractivité résidentielle pour tous garante d'une mixité sociale et générationnelle et assurer le maintien des services pour garantir une qualité de vie aux habitants,
- 4 - Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales
- 5 - Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux
- 6 - Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire.

Le projet de territoire est fourni en annexe 5.

2.2 La stratégie de revitalisation de Faverges-Seythenex

Reconquérir le centre ancien, se rencontrer, renforcer le lien social, s'adapter au changement climatique...**une ville où il fait bon vivre !**

La commune de Faverges-Seythenex a souhaité participer au programme Petite Ville de Demain en parallèle de son engagement à la Fabrique des Transitions, les deux étant intimement liés. Une ville se renouvelle, en moyenne, au rythme de 1% par an. A ce rythme, quelle va être l'action publique la plus pertinente pour faire face aux grands enjeux du changement climatique en cours ? Les 18 mois pour construire la convention PVD ont servi à définir l'urgence, à fixer les priorités pour dès maintenant transformer, adapter la ville au choc du changement climatique, réparer les erreurs du passé en termes de consommation énergétique, de mobilité, d'étalement urbain, mais aussi, répondre aux nouveaux désirs, aux changements de modes de vie.

La réflexion s'est amorcée sous le mandat précédent avec les citoyens et une première ébauche de projet urbain. Elle s'est étoffée, affinée, en élargissant à la communauté de communes et aux partenaires DDT, CCI, PNR, entreprises locales, commerçants... pour ne citer que les principaux.

Pour nous la ville est à repenser en partant de l'existant, ce qui fait l'identité du territoire, sa géographie, son patrimoine, son organisation spatiale pour conforter son attrait de ville vivante, agréable, à l'échelle humaine.

Pour intervenir à bon escient et de manière durable, l'étude patrimoniale et l'étude urbaine sont essentielles. Elles nous disent les cônes de vue, les espaces à libérer de la voiture, elles nous montrent comment gagner sur les deux tableaux, moins d'impact carbone⁴ et plus d'art de vivre. Notre patrimoine construit, bâtiments, réseaux, paysages, et notre patrimoine immatériel, c'est notre richesse, sur laquelle nous voulons prendre appui.

La densification telle que produite par le passé en centre-ville ne se reconstituera pas sans qualité dans le logement et dans l'espace public. Privilégier des appartements traversants, bien ventilés, avec de la lumière, de vrais espaces de vie, thermiquement agréables, grâce à des espaces fonctionnels partagés pour gagner en surface.

Au milieu des années 90, la création de la déviation avait bien amélioré la circulation en cœur de ville, mais la voiture reste le moyen privilégié d'accès à la ville et de mobilité en général. Depuis 70 ans, la voiture était de plus en plus gourmande en routes, en garages, en parkings, a régenté l'évolution de l'espace public en général. L'évolution rapide du coût des matières premières et de l'essence modifie considérablement ce rapport à la mobilité où la voiture ne répond plus en termes de liberté mais de contraintes, surtout quand on n'a pas d'autres alternatives.

Une des réponses est la ville de la proximité par la mixité des usages et la densification, avec une meilleure desserte en mobilités actives permettant de réduire la place de la voiture. Ces espaces libérés dans les rues et sur les places permettront de désimperméabiliser les sols et d'augmenter la part du végétal, d'installer des îlots de fraîcheur.

La contrainte du changement climatique doit se vivre comme une opportunité pour rendre notre cœur de ville plus désirable, où l'espace public est le prolongement harmonieux des espaces de vie personnels vers une vie collective et culturelle.

⁴ 66 % des déchets proviennent du bâtiment et des infrastructures. La construction neuve, c'est 50% de toute la matière première utilisée dans le monde

Le Faverges de 2050, c'est résoudre l'adéquation de la proximité qui rassemble l'habitat, travail, commerces, services, vie sociale et culturelle dans un périmètre resserré.

La taille de la commune et la structure urbaine ancienne en couronne sont des atouts, ils nous montrent le chemin de l'organisation spatiale à conforter. Le programme PVD construit la cohérence du territoire en renforçant l'habitat de centre-ville par des rénovations et la densification dans les dents creuses, doit conforter le commerce par l'augmentation du nombre d'habitants en centre-ville, l'amélioration des espaces publics et la place des mobilités douce, où doivent venir s'entremêler services publics et pôle culturel qui stimuleront la fréquentation du cœur de ville.

Forte de cette ambition, la Commune a mis en place le programme d'actions en analysant l'impact de chacune au regard de tous ces enjeux de transition et de résilience : participation à l'atteinte des objectifs de ZAN et de Neutralité Carbone, lutte contre les pollutions, sobriété dans la gestion des ressources, restauration de l'attractivité du centre et renforcement de la fonction de centralité de la Ville, impact sociétal. Pour se donner les moyens d'atteindre ses objectifs, elle mène une véritable politique de maîtrise foncière afin de pouvoir orienter le développement de la Ville, tant pour les opérations d'habitat que de commerces ou d'équipements.

2.3 La stratégie de revitalisation de Doussard

Développer une stratégie durable pour bien vivre sur le territoire.

La commune de Doussard s'inscrit sur le territoire intercommunal des Sources du Lac d'Annecy comme le pôle secondaire et complémentaire de la Commune de Faverges-Seythenex, ville centre.

Située au bout du Lac d'Annecy, elle compte le plus long rivage lacustre. Elle accueille sur son territoire la réserve naturelle du Bout du Lac et s'inscrit comme le rivage du parc naturel régional du massif des Bauges sur le lac d'Annecy.

Entre lac et montagne, Doussard bénéficie d'une attractivité forte renforcée par la saturation de l'offre foncière des bords du lac d'Annecy.

Cette forte attractivité génère une pression foncière importante, la population résidant sur la commune est donc plus aisée que la moyenne du territoire intercommunal. Le territoire est très prisé des promoteurs et des ménages à fort revenu notamment les retraités et les propriétaires de résidence secondaire. A l'inverse, la richesse du foncier se traduit aussi par un départ des ménages les plus modestes et des jeunes actifs qui ont des difficultés à trouver les moyens de devenir propriétaires.

Le PLUi, adopté en 2016 et en cours de modification, identifie ces enjeux. Il présente plusieurs OAP permettant de projeter le développement du territoire en renforçant la production de logements accessibles. Ces dispositions sont renforcées par les dispositifs de la loi SRU qui s'appliquent sur le territoire de Doussard. En effet, la Commune a été rattachée à l'entité urbaine du bassin annecien, soumettant le territoire à la production de 25% de logements sociaux. Forte d'un parc locatif social d'à peine 7% de ses résidences principales, la Commune a été placée en carence par décision préfectorale de décembre 2020. Pour avancer dans ce dossier la Commune a conventionné avec les services de l'Etat au travers d'un Contrat de Mixité Sociale (en cours de mise à jour suite aux évolutions apportées par la loi 3DS). Ce document traduit la volonté de la Commune d'accompagner le développement du logement social sur son territoire de manière harmonieuse dans le respect de la qualité de vie de ses habitants. Fort d'un partenariat étroit avec les services de la DDT, la Commune accompagne activement le développement du logement collectif en favorisant l'accession sociale.

La stratégie de la Commune est donc de proposer un développement durable de son territoire en préservant sa qualité environnementale tout en accompagnant un développement urbain raisonné. Cette stratégie doit permettre de maintenir une réelle mixité sociale par le développement des équipements et services nécessaires au bien vivre ensemble.

La déclinaison de cette stratégie se traduit par la volonté de maintenir et développer les services suivants :

- Les services publics de proximité
 - Développer l'offre de la crèche municipale, dont la capacité a atteint ses limites tout en accompagnant le projet durable d'établissement
 - Soutenir l'école au travers de son projet pédagogique labellisé « Plus verte mon école » par l'Education nationale
 - Mettre en œuvre des services périscolaires permettant le développement des enfants dans un projet pédagogique durable.
 - Maintenir un service de secours efficace
 - Collaborer avec le SDIS à la création d'un service de secours maillé sur le territoire intercommunal et répondant aux impératifs de proximité.
- Développer des logements pour tous,
 - Mise en œuvre du contrat de mixité sociale avec les services de l'Etat pour favoriser les logements accessibles, mobiliser les outils de l'Etablissement Public Foncier pour atteindre ces objectifs.
 - Maintenir une vigilance accrue sur les projets urbains pour les inscrire dans les orientations du PADD.
 - Accueillir des logements et offres de service favorisant le maintien à domicile des plus anciens et des personnes dépendantes.
- Promouvoir un maillage des équipements de mobilité adapté aux réalités du territoire
 - Le territoire communal est très étendu et la cohérence de « vie de village » tient par les structures routières en milieu rural. Toutefois la commune poursuit ses efforts pour développer des modes alternatifs de déplacement : cheminements piétons, voies cyclables...
 - Le centre bourg en plein développement conduit à des polarités qu'il est nécessaire de relier pour engager un fonctionnement apaisé des déplacements dans le bourg. Un plan guide est cours de réalisation pour orienter les aménagements urbains nécessaires aux déplacements entre les services de proximité, les espaces commerciaux en lien avec les transports en commun.
- Un service de santé adapté : Le maintien du public sur un territoire s'inscrit aussi dans l'offre médicale proposée. Un projet privé de maison médical est en cours de finalisation, il permettra de renforcer l'offre existante et de proposer des offres nouvelles.
- Un soutien au développement sportif et culturel. Fort de ses atouts entre lac et montagne, La Commune de Doussard offre un panel d'activités culturelles et sportives. Dans les outils importants de l'ancrage local, l'offre de loisirs constitue un enjeu, c'est pourquoi la Commune poursuit ses investissements pour des équipements de qualité : rénovation du ciné-théâtre, soutien aux manifestations sportives et culturelles, création de nouveaux équipements de type skate-park, rénovation de la salle polyvalente sinistrée depuis 2019.
- Soutenir le développement commercial et économique. La Commune de Doussard est un pôle économique secondaire. Toutefois elle accueille à la fois des industries locales remarquables mais aussi des producteurs locaux. Avec le concours du service développement économique intercommunal, elle attache une réelle importance à son développement économique en veillant à l'accueil de projets innovants, locaux, durables...
- Accompagner un développement durable du tourisme. La richesse du territoire participe aussi à son attractivité touristique, l'appartenance au Parc Naturel Régional du massif des Bauges, le lac d'Annecy, son site d'atterrissage de parapente en font une destination prisée. Il est donc important de soutenir ce volet économique important pour le territoire en favorisant un développement durable du tourisme local au travers notamment de la prise en compte des enjeux environnementaux liés au camping « sauvage » et à l'accueil des travailleurs saisonniers.

Article 3 – Les orientations stratégiques

Le territoire s'appuie sur une dynamique de développement durable (sociale, économique et environnementale) enclenchée depuis longtemps : chaufferie bois, préservation des espaces naturels et agricoles, voie verte, centrale photovoltaïque, logements pour tous, associations sociales, culturelles et sportives, MicroFolie, Economie Sociale et Solidaire, le Festival des Cabanes, un projet urbain réalisé en concertation avec la population... et bénéficie d'atouts indéniables : un patrimoine paysager, hydraulique et architectural, une tradition d'innovation, des zones naturelles qui représentent 70% du territoire, une biodiversité importante, les sources du Lac, un tissu associatif élargi, une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) ...

L'objectif est de renforcer cette dynamique pour tendre vers un territoire résilient, prêt à faire face aux grands enjeux en cours : changements environnementaux, hausse et vieillissement de la population, crise sanitaire, transformation numérique, fracture sociale...

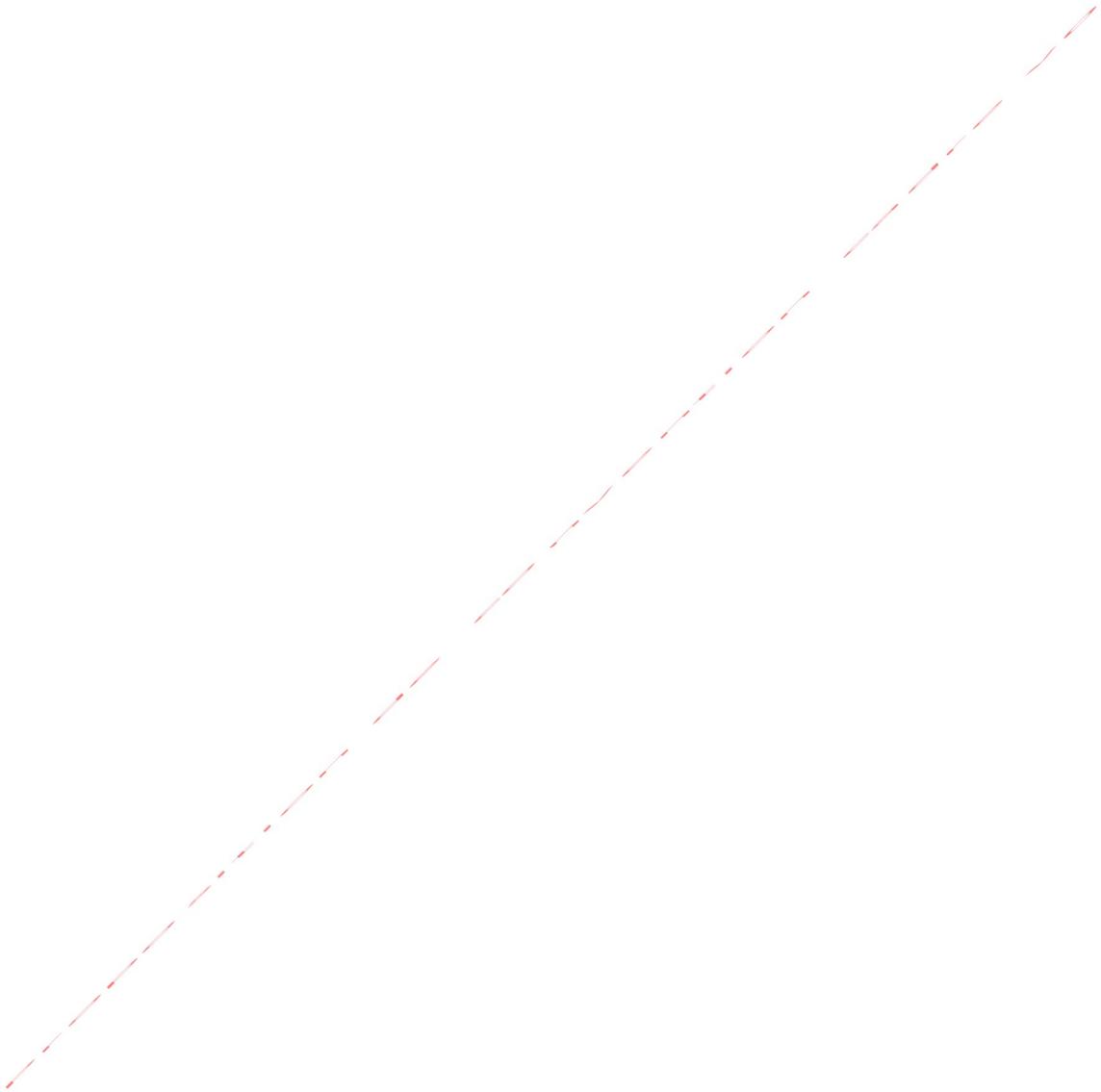
→ **Les projets envisagés au sein du programme « Petites Villes de Demain » s'intègrent donc dans une stratégie au service de la transition écologique du territoire, réfléchi selon 4 piliers principaux :**

- **Continuer à soutenir les transitions** : participer à l'atteinte des deux objectifs de « Zéro Artificialisation Nette » et de « Neutralité Carboné », lutter contre les pollutions, favoriser la sobriété dans la gestion des ressources,
- **Restaurer l'attractivité** des centres-bourgs,
- **Renforcer la centralité** de Faverges-Seythenex,
- **Impact sociétal** : maintenir/créer des emplois en favorisant l'insertion, favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication de tous.

→ **Le territoire s'engage en parallèle dans une Opération de Revitalisation du Territoire**, les projets envisagés à Faverges-Seythenex comme à Doussard visant à une requalification d'ensemble de leur centre bourg, au travers d'actions d'amélioration de l'habitat dans la Ville-Centre, et de rénovation du tissu urbain du cœur de village à Doussard.

Ainsi, la présente convention fixe les orientations stratégiques suivantes (voir annexes 1 et ci-après).

En cas d'évolution des orientations ou objectifs en cours de programme, elles seront validées par le comité de pilotage, et feront l'objet d'un avenant à la présente convention. L'évolution des actions ne fait pas l'objet d'avenant (point suivant).



ORIENTATION STRATEGIQUES pour Faverges-Seythenex

1

- **Renforcer les services publics et équipements structurants** : Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments publics (rénovation énergétique, accessibilité, amélioration d'usages) **pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de Faverges-Seythenex**

2

- **Créer des habitats pour tous et un cadre de vie de qualité**
 - Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville : aménager les espaces publics de la commune et concevoir des lieux agréables pour les usagers,
 - Diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'installation de jeunes, l'habitat inclusif et intergénérationnel.

3

- **Favoriser la redynamisation commerciale du centre-ville**

4

- **Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine**
 - Identifier, préserver, restaurer et mettre en valeur la diversité des patrimoines (naturel, bâti, industriel, culturel, géologique...).
 - Porter à connaissance du public local et touristique ces différents patrimoines par des itinéraires et démarches de mise en valeur.

5

- **Créer les conditions d'une dynamique collective - Favoriser la démocratie participative**

6

- **Ouvrer pour plus de sobriété - Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources**

Les actions d'amélioration de l'habitat prévues à Faverges-Seythenex, et l'action de requalification du centre-bourg prévue à Doussard, justifiant l'Opération de Revitalisation du Territoire, sont regroupées sous l'orientation 2.



Article 4 – Le plan d'action

Le plan d'action est la traduction opérationnelle du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux. Ce document évolutif consiste en la compilation des fiches actions validées ; il est transmis à chaque évolution à l'ANCT (délégation territoriale et direction de programme) à des fins de suivi.

Les évolutions du plan d'action sont examinées et validées au fil de l'eau par le comité de projet, sans nécessité d'avenant de la présente convention.

Les actions retenues pour le programme ont pour but de renforcer le rôle de centralité de Faverges-Seythenex, en confortant son statut de ville-centre dynamique où il fait bon vivre, en oeuvrant pour :

- Rendre la ville plus attractive,
- Rénover et moderniser l'habitat,
- Dynamiser le territoire par le biais de services et équipements publics
- Créer des mobilités douces
- Redynamiser le commerce et l'artisanat
- Mettre en valeur le patrimoine
- Renforcer le lien social, la vie associative et culturelle
- Préserver la qualité environnementale

Les actions du programme envisagé sont décrites dans les tableaux récapitulatifs et les fiches action de l'annexe 3, classées par priorité puis par axe stratégique ; elles ont vocation à alimenter directement le plan d'action du CRTE du territoire concerné.

- L'inscription formelle des actions dans le programme PVD est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.
- Les actions prêtes, validées en comité de projet PVD, sont adressées à chacun des financeurs appelés à se prononcer dans leurs propres instances décisionnelles.
- Le préfet peut saisir autant que de besoin la Direction de programme Petites villes de demain de l'ANCT (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.
- Chaque fin d'année, une synthèse financière des contributions obtenues des différents financeurs est présentée en comité de projet, et transmise à la direction de programme Petites villes de demain de l'ANCT.

Par ailleurs, la convention vaut ORT car les actions prévues dans le secteur d'intervention de la Ville – Centre précités concernent l'amélioration de l'habitat : lutte contre l'habitat dégradé et contre la vacance ; production de logements attractifs et adapté. Leur plan de financement est présenté.

Les actions d'amélioration de l'habitat prévues à Faverges-Seythenex, et l'action de requalification du centre-bourg prévue à Doussard, justifiant l'Opération de Revitalisation du Territoire, sont présentées géographiquement au sein des périmètres d'ORT au sein de l'annexe 2, et sous forme de fiches-actions regroupées dans l'annexe 3 sous l'orientation 2.

La définition des secteurs d'intervention de l'ORT, incluant le centre-ville de la ville principale de l'EPCI, figure parmi les secteurs d'intervention présentés à l'annexe 2.

Article 5 – Modalités d’accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie : les partenaires financiers (l’ANCT, la Banque des territoires, le Cerema, l’Ademe...), services déconcentrés de l’Etat, collectivités territoriales, Parc Naturel Régional du massif des Bauges, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d’urbanisme... pour les différentes phases du programme (élaboration du projet de territoire, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu’il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L’activation de cet accompagnement s’effectue selon les modalités de saisines et de contractualisation propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires s’engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s’efforcent d’instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d’intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l’éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d’avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l’instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l’objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant cette convention, la commune de Faverges-Seythenex assume son rôle de centralité au bénéfice de la qualité de vie des habitants de la commune et des territoires alentours, et sa volonté de s’engager résolument dans une trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique.

La Communauté de Communes des Sources du Lac d’Annecy, signataire, s’engage à désigner dans ses services un chef de projet PVD responsable de l’animation du programme et de son évaluation.

Les communes signataires s’engagent à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d’initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l’Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature de la convention cadre, d’enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du programme et l’émergence d’éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s’engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du programme, ainsi qu’à son évaluation.

Le territoire signataire s’engage à la mise en œuvre des actions inscrites au programme, dont il est maître d’ouvrage.

6.3. L'État, les établissements et opérateurs publics

L'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du programme, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du programme.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du programme.

L'État soutient l'ingénierie des collectivités par le cofinancement via le FNADT de postes de chefs de projet, en complément des crédits apportés par les opérateurs partenaires du programme. Il s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le programme, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ANCT peut accompagner les territoires en conseil et ingénierie, via ses différents programmes d'intervention (France Service, tiers-lieux, ...) et dans ses domaines d'expertise comme par exemple la revitalisation commerciale. L'ANCT soutient également les projets par le pilotage du programme Petites villes de demain, et en particulier du Club ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- L'Anah peut apporter un accompagnement aux différentes phases d'une stratégie en matière d'amélioration de l'habitat pour des interventions intégrant les thématiques spécifiques relevant de ses priorités (la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, la précarité énergétique, la fragilisation et dégradation des copropriétés, le vieillissement de la population, tant en phase pré-opérationnelle qu'opérationnelle. Cet accompagnement peut être destiné aux propriétaires (occupants ou bailleurs), syndicats de copropriétaires, collectivités ou opérateurs immobiliers ;
- Le Cerema peut apporter un appui pour l'élaboration des projets de territoires et des plans d'action, ainsi que pour la phase de mise en œuvre et d'évaluation et dans ses domaines d'expertise (par exemple, la stratégie foncière et d'aménagement durable, la transition écologique, les mobilités, la revitalisation économique et commerciale) ;
- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du programme.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

6.4. Le PNRMB

Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du programme ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le PNRMB s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du programme, compatibles avec les orientations de sa charte et les cadres d'intervention de son programme d'action.

6.5. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière a été et sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif.

Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Favoriser la démocratie participative, créer les conditions d'une dynamique collective, en associant citoyens, acteurs socioéconomiques, partenaires, élus et techniciens, dans une démarche d'intelligence collective, constitue une des orientations stratégique (transversale) de la démarche (voir annexe 3).

Par ailleurs, afin de construire cette convention, la CCSLA et la Commune de Faverges-Seythenex ont réalisé différentes actions pour mobiliser les citoyens et les acteurs socio-économiques. La Commune s'est fait accompagner par la Fabrique des Transitions, s'est dotée d'une plateforme numérique participative (Enjeux Citoyens) et est en cours d'embauche d'une personne dédiée aux actions citoyennes : journée citoyenne, budget participatif, réunion publique, administration et gestion de la plateforme en lien avec les référents des actions.

Ces actions sont regroupées dans les tableaux ci-après.

6.6. Maquette financière

La maquette financière pluriannuelle est établie à la signature de la convention cadre.

Elle est mise à jour au fil de l'eau et présentée au comité de projet. La maquette financière annuelle (consolidation au 31 décembre) est adressée chaque année en janvier au préfet de département ainsi qu'à la direction de programme PVD de l'ANCT. Pour la première année, la maquette financière annuelle est adressée à la direction de programme PVD de l'ANCT en même temps que la convention cadre.

Cette maquette financière figure en annexe 4.

PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN"
Bilan de la mobilisation des citoyens et acteurs socioéconomiques

Action / Opération / Contexte	Type de mobilisation :									
	Date	Lieu	Modalités	Public cible	Précision	Information / Sensibilisation	Consultation	Implication	Partenariat	Elu référent
Programme PVD	févr-21	Faverges-Seythenex	Article dans le Bulletin Municipal LeMag#2	Citoyens		x				Jeannie Tremblay
Programme PVD	sept-21	Faverges-Seythenex	Article dans le Bulletin Municipal LeMag#3	Citoyens		x				Jeannie Tremblay
Opération d'écohabitat participatif à Viuz	Depuis sept 2021	Faverges-Seythenex ou Rumilly ou visio	Réunions de travail	Acteurs socioprofessionnels	CAUE, PEB (Association), PNRMB				x	Jeannie Tremblay
Programme PVD	Depuis dec 2021	Faverges-Seythenex / sites internet et presse	Publication d'articles et d'événements	Citoyens		x				Jeannie Tremblay
Programme PVD	déc-21	Faverges-Seythenex	Article dans le Bulletin Municipal LeMag#4	Citoyens		x				Jeannie Tremblay
Nouveau complexe sportif	nov et dec 2021	Faverges-Seythenex	Entretiens et groupes de travail	Acteurs socioprofessionnels	Associations sportives concernées		x	x		Brigitte Boisson
Opération innovante de logements (Clinique Berger)	Depuis jan 2022	Faverges-Seythenex ou visio	Réunions de travail	Acteurs socioprofessionnels	HABITEE (SCIC), Lieux F.AU.VES (SARL), PEB (Association), Laboratoire Sciences Politiques (CNRS)				x	Jeannie Tremblay
Bâtiment administratif	03/01/2022	Faverges-Seythenex : salle du Conseil	Réunion de concertation	Acteurs socioprofessionnels	Association culturelles		x	x		
Opération d'écohabitat participatif à Viuz	29/01/2022	Faverges-Seythenex : salle du Conseil	Réunion publique	Citoyens		x	x			Jeannie Tremblay
Programme PVD	Depuis mars 2021	Faverges-Seythenex / plateforme En-Jeux Citoyens	Publication d'articles, d'événements, de questionnaires, de compte-rendus...	Citoyens		x	x	x		Jeannie Tremblay
Etude sur le commerce	mars et avril 2021	CCSLA / plateforme En-Jeux Citoyens + site CCI + divers sites de la CCSLA	Questionnaire	Citoyens			x	x		Sébastien Scherma / Georges Vignier
Etude sur le commerce	mars et avril 2021	Faverges-Seythenex / plateforme En-Jeux Citoyens + site CCI + mailing	Questionnaire	Acteurs socioprofessionnels	Commerçants de Faverges (avec vitrine)		x	x		Sébastien Scherma / Georges Vignier
Etude sur le commerce	mars et avril 2021	Faverges-Seythenex et Doussard / mailing	Questionnaire	Acteurs socioprofessionnels	Porteurs de projet		x	x		Sébastien Scherma / Georges Vignier
Etude urbaine	27/04/2022	Faverges-Seythenex : Sous la Halle	Atelier#1	Citoyens				x		Jeannie Tremblay
Programme PVD	24/05/2022	Faverges-Seythenex : la Clé	Réunion / échange	Acteurs socioprofessionnels	20 entreprises les + importantes de la CCSLA		x			Jacques Dalex
Opération d'écohabitat participatif à Viuz	24/05/2022	Faverges-Seythenex : sur site puis salle du Conseil	Visite de site et réunion - lancement accompagnement	Citoyens				x	x	Jeannie Tremblay
Etude urbaine	25/05/2022	Faverges-Seythenex : Devant l'Office du Tourisme	Atelier#2	Citoyens			x	x		Jeannie Tremblay
Etude patrimoniale	31/05/2022	Faverges-Seythenex : Soierie	Réunion publique	Citoyens		x	x			Jeannie Tremblay
Etude globale d'opportunité / schéma directeur des équipements structurants	juin-22	CCSLA	Questionnaires, micro-trottoirs	Citoyens			x	x		Jacques Dalex
Etude globale d'opportunité / schéma directeur des équipements structurants	juin-22	CCSLA	Questionnaires, ateliers	Acteurs socioprofessionnels			x	x		Jacques Dalex
Communication service Dev-Eco	juin-22	Faverges-Seythenex - zone des Boucheroz	Réunion / échange dont PVD	Acteurs socioprofessionnels	Zone des Boucheroz	x				Sébastien Scherma
Programme PVD	oct-22	Faverges - salle polyvalente	Echange programme PVD	Citoyens	Tous les élus des Conseils Municipaux de la CCSLA		x			Jacques Dalex / Jeannie Tremblay
Programme PVD	oct-22	Faverges- salle du Conseil	Echange programme PVD	Acteurs socioprofessionnels	Tous les acteurs économiques de la CCSLA		x			Jacques Dalex / Jeannie Tremblay
Programme PVD	oct-22	Faverges - salle polyvalente	Echange programme PVD	Citoyens	Citoyens de Faverges-Seythenex		x			Jacques Dalex / Jeannie Tremblay



Article 7 – Gouvernance

7.1 Gouvernance du programme Petites villes de demain

Les collectivités porteuses mettent en place une gouvernance pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme, en association étroite avec l'Etat, confirmant le fonctionnement installé à l'occasion de la convention d'adhésion pour l'élaboration de la stratégie, et l'ajustant compte tenu de la gouvernance mise en place pour le CRTE et compte tenu du caractère multi-sites de l'ORT.

Comité de projet :

Sont systématiquement invités au comité de projet les représentants de l'exécutif, des services de l'Etat, de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, de l'Anah, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du programme Petites villes de demain (notamment le PNRMB et le CAUE), et de représentants des collectivités départementales et régionales.

Ce Comité de Projet s'est réuni 1 fois par trimestre depuis septembre 2021.

Suite à la signature de la présente convention, il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du programme, sur la base des indicateurs de suivi et d'une synthèse financière ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions, y compris financièrement (actualisation du plan de financement) ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du programme en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...);
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Le/la chef.fe de projet PVD désigné alimente le comité de projet et en particulier :

- Veille en détail au bon déroulement des actions prévues au programme, vérifie l'avancement des dossiers, analyse les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établit et analyse le tableau de suivi et évaluation de l'exécution ;
- Propose les évolutions des orientations, et les évolutions et propositions d'ajouts de fiches action.

Comité de pilotage

Un Comité de Pilotage a été constitué en septembre 2021, qui s'est réuni quasi mensuellement jusqu'à l'été 2022, et qui se réunira a minima 1 fois par trimestre pour examiner l'avancement du programme et préparer le Comité de Projet. Il est constitué des membres suivants :

- En permanence
 - Le Président de la CCSLA, maire de Faverges-Seythenex,
 - 3 adjoints de Faverges-Seythenex : 1e adjointe, adjoint au commerce, adjointe aux affaires sociales,
 - 3 élus de la CCSLA : Maire de Chevaline, Maire de St Ferréol, 1e adjointe à Doussard,
 - La DST de Faverges-Seythenex,
 - Le responsable du service aménagement de la CCSLA,
 - Le/la chef.fe de projet PVD,
- Régulièrement
 - Un représentant de la DDT
 - Un représentant du PNRMB
- Occasionnellement
 - D'autres élus ou techniciens en fonction des problématiques à traiter.

Groupes de travail transverses

Des groupes de travail ont été mis en place tout au long de la construction de la convention cadre, et continueront à être organisés en fonction de l'avancement des actions. Ils permettent de réunir élus et techniciens, de l'EPCI comme des Communes, et d'associer également des partenaires et citoyens en fonction des actions considérées, afin d'ouvrir la réflexion au maximum.

7.2 Gouvernance de l'ORT

Le Comité de Projet du programme PVD suivra également l'ORT multi-sites.

En revanche, des Comités techniques spécifiques et distincts seront mis en place pour suivre les ORT de Faverges-Seythenex et Doussard, chargés de préparer le Comité de Projet et de suivre les actions réalisées dans le cadre de l'ORT. Ils seront composés des membres suivants :

- Le Président de la CCSLA,
- Le Maire et des adjoints de la Commune concernée,
- A minima un cadre des services de la Commune concernée et le responsable du service aménagement de la CCSLA,
- Un représentant de la DDT et du PNRMB,
- Et d'autres élus ou techniciens en fonction des problématiques à traiter.

Le tableau ci-après présente le déroulement de la gouvernance du programme PVD depuis septembre 2021.



Article 8 - Suivi et évaluation du programme

Un tableau de bord de suivi du programme est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour par le chef de projet PVD. Il est examiné par les services de l'Etat et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins, et mis à disposition auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du programme, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus une fois par an devant le comité de projet. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation du programme national PVD.

Article 9 - Résultats attendus du programme

Les résultats seront suivis et évalués. Les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action.

Les objectifs détaillés et les indicateurs propres à chaque action sont précisés dans chaque fiche action en annexe 3.

Article 10 – Utilisation des logos

Chacune des Parties autorise à titre non exclusif l'autre Partie à utiliser son nom et son logo en respectant la charte graphique afférente, pour toute la durée du Contrat afin de mettre en avant le partenariat entre les Parties, et à le faire figurer de façon parfaitement visible et lisible sur ses supports de communication faisant référence aux actions réalisées dans le cadre de cette convention.

Il est précisé qu'aucun matériel, visuel, création, annonce, message de quelque nature que ce soit faisant référence à l'une des Parties ne pourra être créé, réalisé et/ou diffusé par l'autre Partie sans son consentement écrit préalable.

Chacune des Parties reconnaît (i) qu'elle n'acquiert aucun droit sur la charte graphique de l'autre Partie autre que celui de l'utiliser conformément aux dispositions de la présente clause et (ii) qu'elle n'est pas autorisée à utiliser et / ou exploiter les marques, dénominations sociales, logo et plus généralement tous les droits de propriété intellectuelle afférents aux signes distinctifs à l'autre Partie, de quelque façon que ce soit (notamment pour leur reproduction, communication et / ou adaptation) et pour quelque raison que ce soit (y compris à titre de référence commerciale ou pour sa propre publicité).

Le droit d'utiliser les éléments verbaux/graphiques de chacune des Parties est accordé uniquement pour la durée du Contrat et prendra automatiquement fin, sans qu'aucune formalité ne soit nécessaire, à son terme, qu'elle qu'en soit la raison.

La/les commune(s) sont invitées à faire figurer le panneau signalétique Petites villes de demain en entrée de ville (modèle disponible en ligne).

Chaque opération réalisée doit faire l'objet d'un affichage pendant les travaux :

- identifiant clairement le lien avec le programme Petites villes de demain : logo ANCT/PVD et mention « L'Etat s'engage pour l'avenir des territoires » (modèle disponible en ligne);
- ainsi que les logos et mentions liés aux modalités d'attribution des subventions et financement propres à chaque Partie.

Article 11 – Entrée en vigueur, durée de la convention et publicité

L'entrée en vigueur du programme est effective à la date de signature du présent contrat, jusqu'à mars 2026.

Au terme de la convention, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

La présente convention est publiée au recueil des actes administratifs de l'EPCI signataire. Elle est transmise pour information au DDFIP ainsi qu'à l'ANCT. Elle pourra faire l'objet d'une mise en ligne, au niveau local et par l'ANCT.

Article 12 – Evolution et mise à jour du programme

Le programme est évolutif. Le corps de la convention et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du programme et après avis du comité de projet. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou de l'intitulé des orientations, de leurs objectifs et indicateurs.

Article 13 - Résiliation du programme

D'un commun accord entre les parties signataires du programme et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin à la présente convention.

Article 14 – Traitement des litiges

La présente convention est régie par le droit français.

En cas de contestation, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la convention, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable entre elles.

A défaut, et préalablement à l'engagement de toute action contentieuse et sous réserves des dispositions prises au titre des articles précédents, les parties s'engagent à recourir à la médiation en application des articles L 213-1 du code de la justice administrative du différend qui les oppose et de saisir le président du Tribunal administratif de Grenoble à l'effet d'organiser la mission de médiation et de désigner la ou les personnes qui en seront chargées.

En cas d'échec d'une solution amiable, tout litige ou contestation auxquels la présente convention pourrait donner lieu tant sur sa validité que sur son interprétation, son exécution ou sa réalisation, sera soumis aux tribunaux compétents du ressort de la juridiction de Grenoble.

Signé à _____ Le

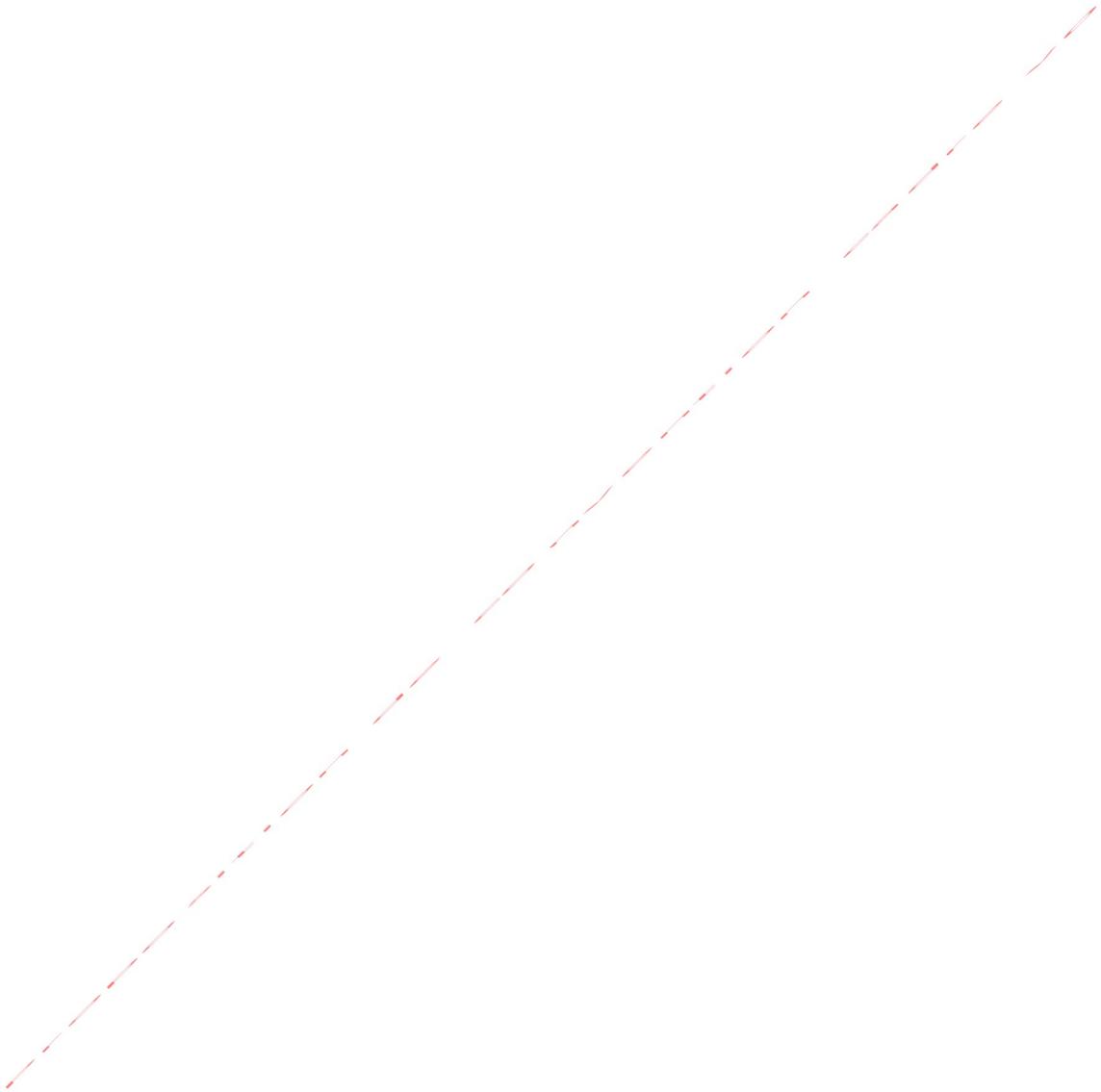
Le Préfet de Haute Savoie

Le Président de la Communauté de
Communes des Sources du Lac d'Annecy

Le Maire de Faverges-Seythenex

Le Maire de Doussard

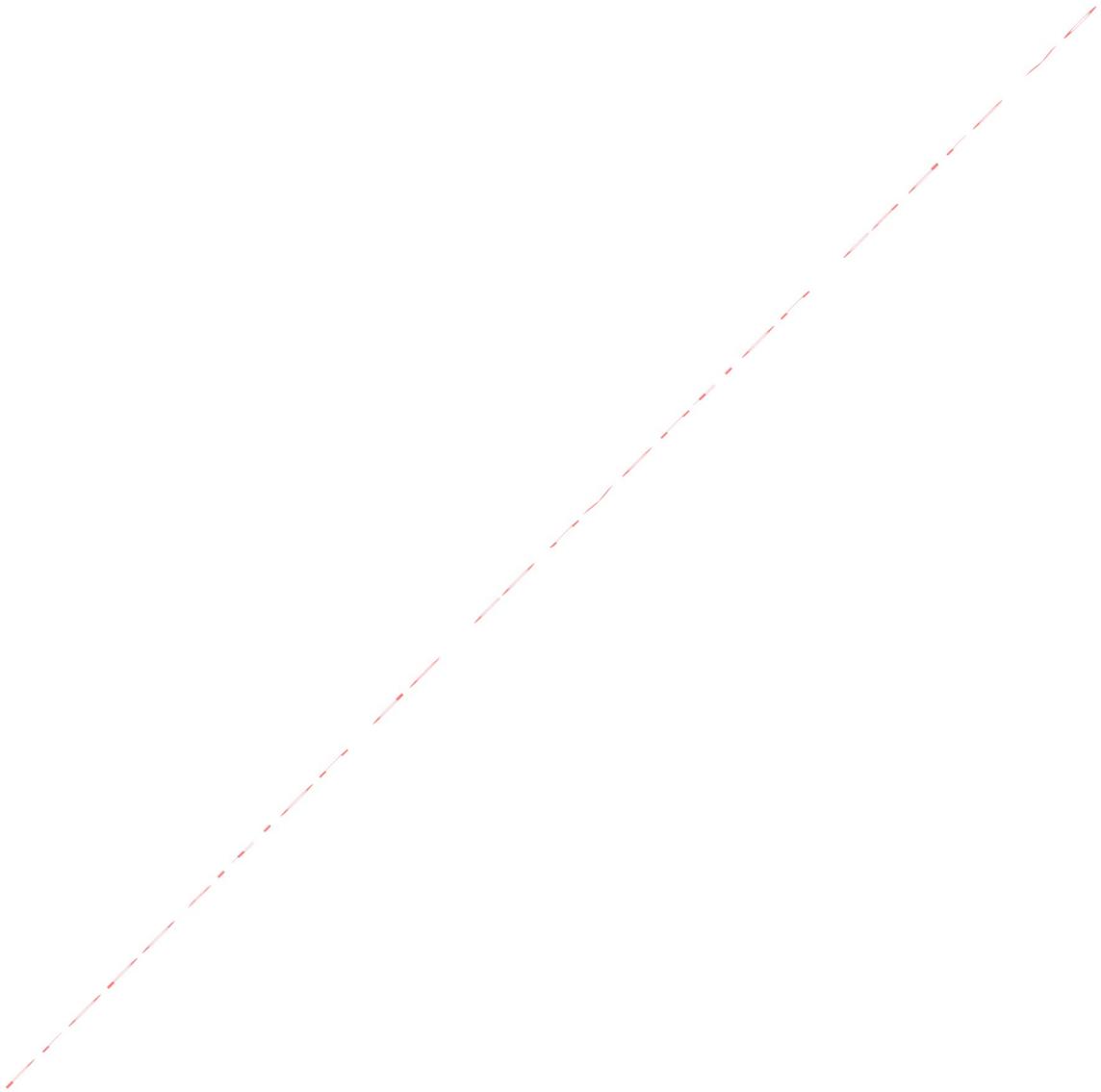
Le Président du Parc Naturel Régional du massif des Bauges



ANNEXES



Annexe 1 : Orientations stratégiques.....	44
Annexe 2 : Présentation des périmètres des secteurs d'intervention des ORT.....	46
2.1 A l'échelle de la CCSLA.....	47
2.2 Faverges-Seythenex.....	48
2.3 Doussard.....	63
3.2 Fiches actions prioritaires	
Annexe 3 : Programmation et fiches-actions.....	67
3.1 Tableaux de synthèse du programme d'actions de Faverges-Seythenex	68
3.2 Fiches actions prioritaires.....	72
3.3 Fiches actions priorités 2 et 3.....	135
Annexe 4 : Maquette financière.....	183
Annexe 5 : projet de territoire de la CCSLA (sous forme séparée)	
Annexes 6 : livrables des études réalisées dans le cadre de l'étude de revitalisation des bourgs-centres (sous forme séparée)	



Annexe 1 – Orientations stratégiques

Orientations stratégiques pour la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy a défini un certain nombre d'orientations stratégiques dans son projet de territoire (voir annexe 6).

Dans ce cadre, des orientations stratégiques de revitalisation des centre-bourgs de Faverges-Seythenex et Doussard ont été définies :

Orientations stratégiques pour Faverges-Seythenex

Orientation 1 « Renforcer les services publics et équipements structurants »

Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments publics (rénovation énergétique, accessibilité, amélioration d'usages) pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de Faverges-Seythenex

Orientation 2 « Créer des habitats pour tous et un cadre de vie de qualité »

Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville

- Aménager les espaces publics de la commune et concevoir des lieux agréables pour les usagers
- Diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'installation de jeunes, l'habitat inclusif et intergénérationnel

Orientation 3 « Favoriser la redynamisation commerciale du centre-ville »

Orientation 4 « Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine »

- Identifier, préserver, restaurer et mettre en valeur la diversité des patrimoines (naturel, bâti, industriel, culturel, géologique...).
- Porter à connaissance du public local et touristique ces différents patrimoines par des itinéraires et démarches de mise en valeur.

Orientation 5 « Créer les conditions d'une dynamique collective »

Favoriser la démocratie participative

Orientation 6 « Œuvrer pour plus de sobriété »

Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources

Orientations stratégiques pour Doussard

Orientation 1 « Maintenir et développer des services publics de proximité »

Orientation 2 « Développer des logements pour tous »

Orientation 3 « Promouvoir un maillage des équipements de mobilité adaptés aux réalités du territoire »

Orientation 4 « Favoriser un service de santé adapté »

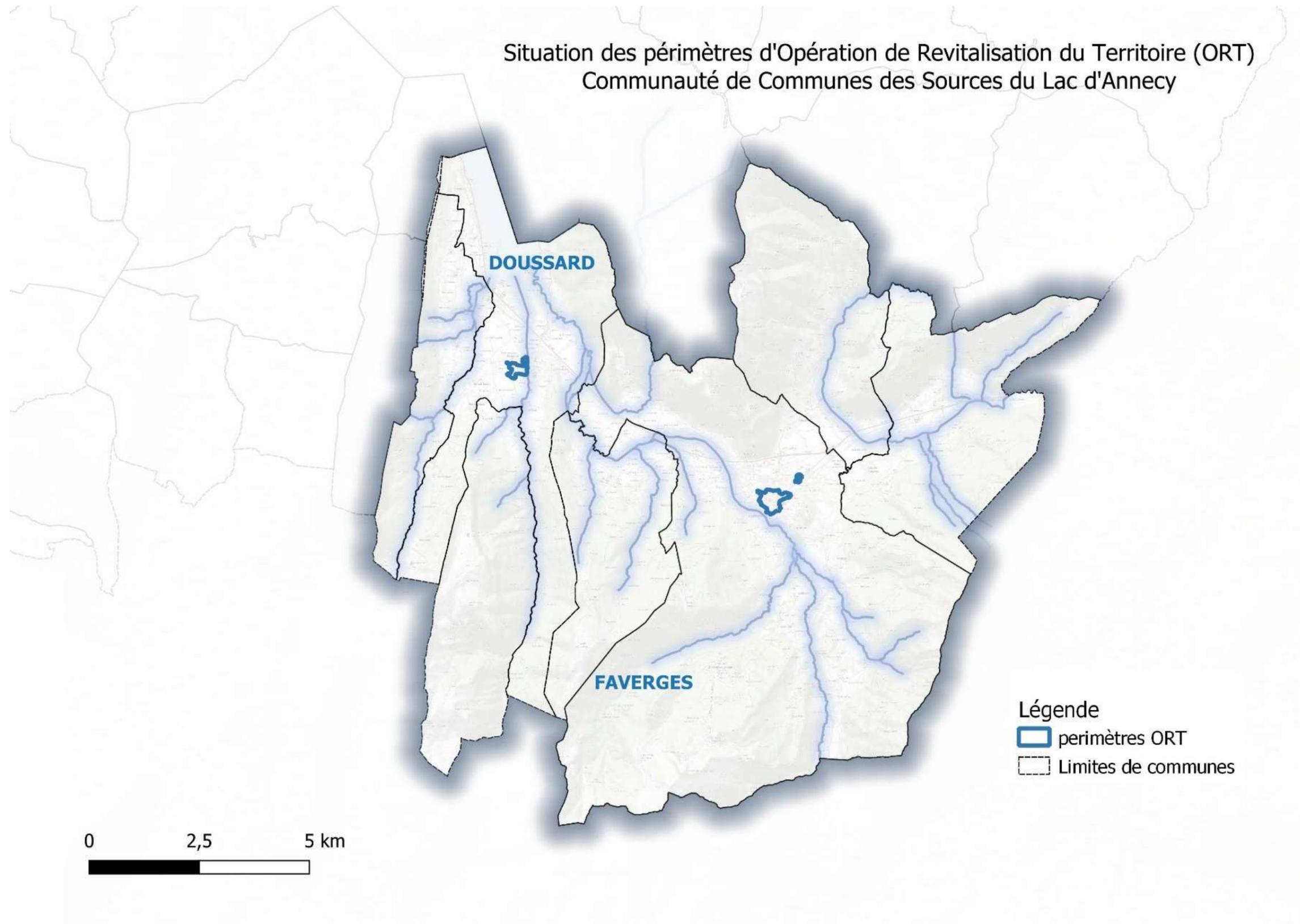
Orientation 5 « Soutenir le développement sportif et culturel »

Orientation 6 « Soutenir le développement commercial et économique »

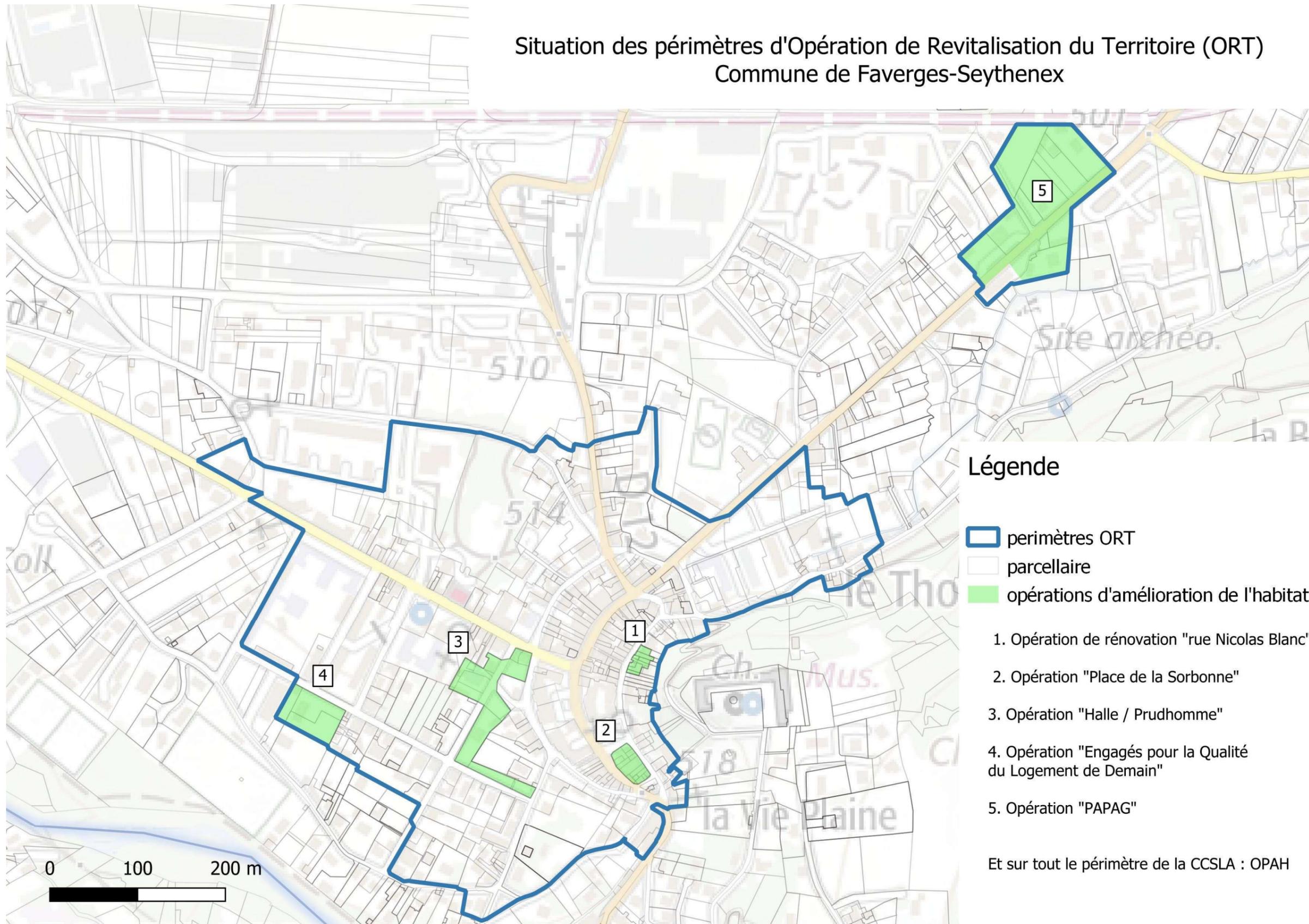
Orientation 7 « Accompagner un développement durable du tourisme »

Annexe 2 –Présentation des périmètres des secteurs d'intervention des ORT

2.1 Situation des périmètres d'ORT à l'échelle de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy



Situation des périmètres d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) Commune de Faverges-Seythenex



Parcelles incluses dans les périmètres d'ORT				
PAR_NUM	CODCOM	CODSEC	GGCODEIDEN	NOM
1594	74123	0D	74123----D1594-	FAVERGES-SEYTHENEX
1595	74123	0D	74123----D1595-	FAVERGES-SEYTHENEX
1596	74123	0D	74123----D1596-	FAVERGES-SEYTHENEX
1599	74123	0D	74123----D1599-	FAVERGES-SEYTHENEX
1635	74123	0D	74123----D1635-	FAVERGES-SEYTHENEX
1635	74123	0D	74123----D1635-	FAVERGES-SEYTHENEX
1636	74123	0D	74123----D1636-	FAVERGES-SEYTHENEX
1636	74123	0D	74123----D1636-	FAVERGES-SEYTHENEX
1637	74123	0D	74123----D1637-	FAVERGES-SEYTHENEX
1637	74123	0D	74123----D1637-	FAVERGES-SEYTHENEX
3844	74123	0D	74123----D3844-	FAVERGES-SEYTHENEX
3844	74123	0D	74123----D3844-	FAVERGES-SEYTHENEX
3845	74123	0D	74123----D3845-	FAVERGES-SEYTHENEX
3868	74123	0D	74123----D3868-	FAVERGES-SEYTHENEX
4346	74123	0D	74123----D4346-	FAVERGES-SEYTHENEX
4346	74123	0D	74123----D4346-	FAVERGES-SEYTHENEX
4588	74123	0D	74123----D4588-	FAVERGES-SEYTHENEX
4588	74123	0D	74123----D4588-	FAVERGES-SEYTHENEX
4659	74123	0D	74123----D4659-	FAVERGES-SEYTHENEX
5882	74123	0D	74123----D5882-	FAVERGES-SEYTHENEX
5883	74123	0D	74123----D5883-	FAVERGES-SEYTHENEX
5883	74123	0D	74123----D5883-	FAVERGES-SEYTHENEX
1249	74123	0D	74123----D1249-	FAVERGES-SEYTHENEX
1255	74123	0D	74123----D1255-	FAVERGES-SEYTHENEX
1258	74123	0D	74123----D1258-	FAVERGES-SEYTHENEX
1258	74123	0D	74123----D1258-	FAVERGES-SEYTHENEX
1258	74123	0D	74123----D1258-	FAVERGES-SEYTHENEX
1259	74123	0D	74123----D1259-	FAVERGES-SEYTHENEX
1259	74123	0D	74123----D1259-	FAVERGES-SEYTHENEX
1261	74123	0D	74123----D1261-	FAVERGES-SEYTHENEX
1262	74123	0D	74123----D1262-	FAVERGES-SEYTHENEX
1271	74123	0D	74123----D1271-	FAVERGES-SEYTHENEX
1272	74123	0D	74123----D1272-	FAVERGES-SEYTHENEX
1272	74123	0D	74123----D1272-	FAVERGES-SEYTHENEX
1272	74123	0D	74123----D1272-	FAVERGES-SEYTHENEX
1277	74123	0D	74123----D1277-	FAVERGES-SEYTHENEX
1282	74123	0D	74123----D1282-	FAVERGES-SEYTHENEX
1283	74123	0D	74123----D1283-	FAVERGES-SEYTHENEX
1283	74123	0D	74123----D1283-	FAVERGES-SEYTHENEX
1286	74123	0D	74123----D1286-	FAVERGES-SEYTHENEX
1286	74123	0D	74123----D1286-	FAVERGES-SEYTHENEX
1286	74123	0D	74123----D1286-	FAVERGES-SEYTHENEX
1286	74123	0D	74123----D1286-	FAVERGES-SEYTHENEX
1287	74123	0D	74123----D1287-	FAVERGES-SEYTHENEX
1287	74123	0D	74123----D1287-	FAVERGES-SEYTHENEX
1289	74123	0D	74123----D1289-	FAVERGES-SEYTHENEX
1290	74123	0D	74123----D1290-	FAVERGES-SEYTHENEX
1290	74123	0D	74123----D1290-	FAVERGES-SEYTHENEX
1291	74123	0D	74123----D1291-	FAVERGES-SEYTHENEX
1291	74123	0D	74123----D1291-	FAVERGES-SEYTHENEX
1291	74123	0D	74123----D1291-	FAVERGES-SEYTHENEX
1291	74123	0D	74123----D1291-	FAVERGES-SEYTHENEX
1293	74123	0D	74123----D1293-	FAVERGES-SEYTHENEX
1294	74123	0D	74123----D1294-	FAVERGES-SEYTHENEX
1294	74123	0D	74123----D1294-	FAVERGES-SEYTHENEX
1295	74123	0D	74123----D1295-	FAVERGES-SEYTHENEX

1559	74123	0D	74123----D1559-	FAVERGES-SEYTHENEX
1565	74123	0D	74123----D1565-	FAVERGES-SEYTHENEX
1565	74123	0D	74123----D1565-	FAVERGES-SEYTHENEX
1566	74123	0D	74123----D1566-	FAVERGES-SEYTHENEX
1566	74123	0D	74123----D1566-	FAVERGES-SEYTHENEX
1567	74123	0D	74123----D1567-	FAVERGES-SEYTHENEX
1567	74123	0D	74123----D1567-	FAVERGES-SEYTHENEX
1567	74123	0D	74123----D1567-	FAVERGES-SEYTHENEX
1568	74123	0D	74123----D1568-	FAVERGES-SEYTHENEX
1568	74123	0D	74123----D1568-	FAVERGES-SEYTHENEX
1568	74123	0D	74123----D1568-	FAVERGES-SEYTHENEX
1569	74123	0D	74123----D1569-	FAVERGES-SEYTHENEX
1569	74123	0D	74123----D1569-	FAVERGES-SEYTHENEX
1570	74123	0D	74123----D1570-	FAVERGES-SEYTHENEX
1571	74123	0D	74123----D1571-	FAVERGES-SEYTHENEX
1571	74123	0D	74123----D1571-	FAVERGES-SEYTHENEX
1572	74123	0D	74123----D1572-	FAVERGES-SEYTHENEX
1572	74123	0D	74123----D1572-	FAVERGES-SEYTHENEX
1675	74123	0D	74123----D1675-	FAVERGES-SEYTHENEX
1676	74123	0D	74123----D1676-	FAVERGES-SEYTHENEX
1678	74123	0D	74123----D1678-	FAVERGES-SEYTHENEX
1679	74123	0D	74123----D1679-	FAVERGES-SEYTHENEX
1679	74123	0D	74123----D1679-	FAVERGES-SEYTHENEX
1680	74123	0D	74123----D1680-	FAVERGES-SEYTHENEX
1680	74123	0D	74123----D1680-	FAVERGES-SEYTHENEX
1681	74123	0D	74123----D1681-	FAVERGES-SEYTHENEX
1722	74123	0D	74123----D1722-	FAVERGES-SEYTHENEX
1723	74123	0D	74123----D1723-	FAVERGES-SEYTHENEX
1724	74123	0D	74123----D1724-	FAVERGES-SEYTHENEX
1724	74123	0D	74123----D1724-	FAVERGES-SEYTHENEX
1725	74123	0D	74123----D1725-	FAVERGES-SEYTHENEX
1726	74123	0D	74123----D1726-	FAVERGES-SEYTHENEX
1727	74123	0D	74123----D1727-	FAVERGES-SEYTHENEX
1727	74123	0D	74123----D1727-	FAVERGES-SEYTHENEX
1728	74123	0D	74123----D1728-	FAVERGES-SEYTHENEX
1729	74123	0D	74123----D1729-	FAVERGES-SEYTHENEX
1729	74123	0D	74123----D1729-	FAVERGES-SEYTHENEX
1731	74123	0D	74123----D1731-	FAVERGES-SEYTHENEX
1734	74123	0D	74123----D1734-	FAVERGES-SEYTHENEX
1734	74123	0D	74123----D1734-	FAVERGES-SEYTHENEX
1735	74123	0D	74123----D1735-	FAVERGES-SEYTHENEX
1736	74123	0D	74123----D1736-	FAVERGES-SEYTHENEX
1737	74123	0D	74123----D1737-	FAVERGES-SEYTHENEX
1746	74123	0D	74123----D1746-	FAVERGES-SEYTHENEX
2294	74123	0D	74123----D2294-	FAVERGES-SEYTHENEX
2294	74123	0D	74123----D2294-	FAVERGES-SEYTHENEX
2295	74123	0D	74123----D2295-	FAVERGES-SEYTHENEX
2295	74123	0D	74123----D2295-	FAVERGES-SEYTHENEX
2295	74123	0D	74123----D2295-	FAVERGES-SEYTHENEX
2295	74123	0D	74123----D2295-	FAVERGES-SEYTHENEX
2303	74123	0D	74123----D2303-	FAVERGES-SEYTHENEX
2303	74123	0D	74123----D2303-	FAVERGES-SEYTHENEX
2304	74123	0D	74123----D2304-	FAVERGES-SEYTHENEX
2304	74123	0D	74123----D2304-	FAVERGES-SEYTHENEX
2305	74123	0D	74123----D2305-	FAVERGES-SEYTHENEX
2306	74123	0D	74123----D2306-	FAVERGES-SEYTHENEX
2307	74123	0D	74123----D2307-	FAVERGES-SEYTHENEX
2307	74123	0D	74123----D2307-	FAVERGES-SEYTHENEX

2309	74123	0D	74123----D2309-	FAVERGES-SEYTHENEX
2310	74123	0D	74123----D2310-	FAVERGES-SEYTHENEX
2311	74123	0D	74123----D2311-	FAVERGES-SEYTHENEX
2312	74123	0D	74123----D2312-	FAVERGES-SEYTHENEX
2314	74123	0D	74123----D2314-	FAVERGES-SEYTHENEX
2317	74123	0D	74123----D2317-	FAVERGES-SEYTHENEX
2319	74123	0D	74123----D2319-	FAVERGES-SEYTHENEX
2319	74123	0D	74123----D2319-	FAVERGES-SEYTHENEX
2322	74123	0D	74123----D2322-	FAVERGES-SEYTHENEX
2323	74123	0D	74123----D2323-	FAVERGES-SEYTHENEX
2324	74123	0D	74123----D2324-	FAVERGES-SEYTHENEX
2324	74123	0D	74123----D2324-	FAVERGES-SEYTHENEX
2325	74123	0D	74123----D2325-	FAVERGES-SEYTHENEX
2327	74123	0D	74123----D2327-	FAVERGES-SEYTHENEX
2328	74123	0D	74123----D2328-	FAVERGES-SEYTHENEX
2329	74123	0D	74123----D2329-	FAVERGES-SEYTHENEX
2332	74123	0D	74123----D2332-	FAVERGES-SEYTHENEX
2340	74123	0D	74123----D2340-	FAVERGES-SEYTHENEX
2340	74123	0D	74123----D2340-	FAVERGES-SEYTHENEX
2341	74123	0D	74123----D2341-	FAVERGES-SEYTHENEX
2341	74123	0D	74123----D2341-	FAVERGES-SEYTHENEX
2344	74123	0D	74123----D2344-	FAVERGES-SEYTHENEX
2344	74123	0D	74123----D2344-	FAVERGES-SEYTHENEX
2345	74123	0D	74123----D2345-	FAVERGES-SEYTHENEX
2345	74123	0D	74123----D2345-	FAVERGES-SEYTHENEX
2345	74123	0D	74123----D2345-	FAVERGES-SEYTHENEX
2345	74123	0D	74123----D2345-	FAVERGES-SEYTHENEX
2346	74123	0D	74123----D2346-	FAVERGES-SEYTHENEX
2347	74123	0D	74123----D2347-	FAVERGES-SEYTHENEX
2348	74123	0D	74123----D2348-	FAVERGES-SEYTHENEX
2349	74123	0D	74123----D2349-	FAVERGES-SEYTHENEX
2350	74123	0D	74123----D2350-	FAVERGES-SEYTHENEX
2353	74123	0D	74123----D2353-	FAVERGES-SEYTHENEX
2354	74123	0D	74123----D2354-	FAVERGES-SEYTHENEX
2356	74123	0D	74123----D2356-	FAVERGES-SEYTHENEX
2357	74123	0D	74123----D2357-	FAVERGES-SEYTHENEX
2358	74123	0D	74123----D2358-	FAVERGES-SEYTHENEX
2360	74123	0D	74123----D2360-	FAVERGES-SEYTHENEX
2361	74123	0D	74123----D2361-	FAVERGES-SEYTHENEX
2362	74123	0D	74123----D2362-	FAVERGES-SEYTHENEX
2362	74123	0D	74123----D2362-	FAVERGES-SEYTHENEX
2362	74123	0D	74123----D2362-	FAVERGES-SEYTHENEX
2362	74123	0D	74123----D2362-	FAVERGES-SEYTHENEX
2362	74123	0D	74123----D2362-	FAVERGES-SEYTHENEX
2363	74123	0D	74123----D2363-	FAVERGES-SEYTHENEX
2371	74123	0D	74123----D2371-	FAVERGES-SEYTHENEX
2373	74123	0D	74123----D2373-	FAVERGES-SEYTHENEX
2373	74123	0D	74123----D2373-	FAVERGES-SEYTHENEX
2376	74123	0D	74123----D2376-	FAVERGES-SEYTHENEX
2377	74123	0D	74123----D2377-	FAVERGES-SEYTHENEX
2378	74123	0D	74123----D2378-	FAVERGES-SEYTHENEX
2378	74123	0D	74123----D2378-	FAVERGES-SEYTHENEX
2379	74123	0D	74123----D2379-	FAVERGES-SEYTHENEX
2381	74123	0D	74123----D2381-	FAVERGES-SEYTHENEX
2381	74123	0D	74123----D2381-	FAVERGES-SEYTHENEX
2383	74123	0D	74123----D2383-	FAVERGES-SEYTHENEX
2383	74123	0D	74123----D2383-	FAVERGES-SEYTHENEX
2383	74123	0D	74123----D2383-	FAVERGES-SEYTHENEX

2383	74123	0D	74123----D2383-	FAVERGES-SEYTHENEX
2383	74123	0D	74123----D2383-	FAVERGES-SEYTHENEX
2387	74123	0D	74123----D2387-	FAVERGES-SEYTHENEX
2408	74123	0D	74123----D2408-	FAVERGES-SEYTHENEX
2409	74123	0D	74123----D2409-	FAVERGES-SEYTHENEX
2410	74123	0D	74123----D2410-	FAVERGES-SEYTHENEX
2410	74123	0D	74123----D2410-	FAVERGES-SEYTHENEX
2411	74123	0D	74123----D2411-	FAVERGES-SEYTHENEX
2413	74123	0D	74123----D2413-	FAVERGES-SEYTHENEX
2414	74123	0D	74123----D2414-	FAVERGES-SEYTHENEX
2417	74123	0D	74123----D2417-	FAVERGES-SEYTHENEX
2420	74123	0D	74123----D2420-	FAVERGES-SEYTHENEX
2421	74123	0D	74123----D2421-	FAVERGES-SEYTHENEX
2422	74123	0D	74123----D2422-	FAVERGES-SEYTHENEX
2423	74123	0D	74123----D2423-	FAVERGES-SEYTHENEX
2424	74123	0D	74123----D2424-	FAVERGES-SEYTHENEX
2425	74123	0D	74123----D2425-	FAVERGES-SEYTHENEX
2426	74123	0D	74123----D2426-	FAVERGES-SEYTHENEX
2428	74123	0D	74123----D2428-	FAVERGES-SEYTHENEX
2429	74123	0D	74123----D2429-	FAVERGES-SEYTHENEX
2430	74123	0D	74123----D2430-	FAVERGES-SEYTHENEX
2431	74123	0D	74123----D2431-	FAVERGES-SEYTHENEX
2432	74123	0D	74123----D2432-	FAVERGES-SEYTHENEX
2433	74123	0D	74123----D2433-	FAVERGES-SEYTHENEX
2437	74123	0D	74123----D2437-	FAVERGES-SEYTHENEX
2446	74123	0D	74123----D2446-	FAVERGES-SEYTHENEX
2447	74123	0D	74123----D2447-	FAVERGES-SEYTHENEX
2448	74123	0D	74123----D2448-	FAVERGES-SEYTHENEX
2449	74123	0D	74123----D2449-	FAVERGES-SEYTHENEX
2449	74123	0D	74123----D2449-	FAVERGES-SEYTHENEX
2450	74123	0D	74123----D2450-	FAVERGES-SEYTHENEX
2450	74123	0D	74123----D2450-	FAVERGES-SEYTHENEX
2451	74123	0D	74123----D2451-	FAVERGES-SEYTHENEX
2451	74123	0D	74123----D2451-	FAVERGES-SEYTHENEX
2452	74123	0D	74123----D2452-	FAVERGES-SEYTHENEX
2455	74123	0D	74123----D2455-	FAVERGES-SEYTHENEX
2458	74123	0D	74123----D2458-	FAVERGES-SEYTHENEX
2459	74123	0D	74123----D2459-	FAVERGES-SEYTHENEX
2461	74123	0D	74123----D2461-	FAVERGES-SEYTHENEX
2462	74123	0D	74123----D2462-	FAVERGES-SEYTHENEX
2463	74123	0D	74123----D2463-	FAVERGES-SEYTHENEX
2464	74123	0D	74123----D2464-	FAVERGES-SEYTHENEX
2475	74123	0D	74123----D2475-	FAVERGES-SEYTHENEX
2476	74123	0D	74123----D2476-	FAVERGES-SEYTHENEX
2477	74123	0D	74123----D2477-	FAVERGES-SEYTHENEX
2477	74123	0D	74123----D2477-	FAVERGES-SEYTHENEX
2478	74123	0D	74123----D2478-	FAVERGES-SEYTHENEX
2479	74123	0D	74123----D2479-	FAVERGES-SEYTHENEX
2479	74123	0D	74123----D2479-	FAVERGES-SEYTHENEX
2480	74123	0D	74123----D2480-	FAVERGES-SEYTHENEX
2481	74123	0D	74123----D2481-	FAVERGES-SEYTHENEX
2481	74123	0D	74123----D2481-	FAVERGES-SEYTHENEX
2482	74123	0D	74123----D2482-	FAVERGES-SEYTHENEX
2483	74123	0D	74123----D2483-	FAVERGES-SEYTHENEX
2484	74123	0D	74123----D2484-	FAVERGES-SEYTHENEX
2485	74123	0D	74123----D2485-	FAVERGES-SEYTHENEX
2486	74123	0D	74123----D2486-	FAVERGES-SEYTHENEX
2486	74123	0D	74123----D2486-	FAVERGES-SEYTHENEX

2524	74123	0D	74123----D2524-	FAVERGES-SEYTHENEX
2525	74123	0D	74123----D2525-	FAVERGES-SEYTHENEX
2526	74123	0D	74123----D2526-	FAVERGES-SEYTHENEX
2527	74123	0D	74123----D2527-	FAVERGES-SEYTHENEX
2530	74123	0D	74123----D2530-	FAVERGES-SEYTHENEX
2530	74123	0D	74123----D2530-	FAVERGES-SEYTHENEX
2531	74123	0D	74123----D2531-	FAVERGES-SEYTHENEX
2531	74123	0D	74123----D2531-	FAVERGES-SEYTHENEX
2531	74123	0D	74123----D2531-	FAVERGES-SEYTHENEX
2532	74123	0D	74123----D2532-	FAVERGES-SEYTHENEX
2532	74123	0D	74123----D2532-	FAVERGES-SEYTHENEX
2532	74123	0D	74123----D2532-	FAVERGES-SEYTHENEX
2534	74123	0D	74123----D2534-	FAVERGES-SEYTHENEX
2534	74123	0D	74123----D2534-	FAVERGES-SEYTHENEX
2534	74123	0D	74123----D2534-	FAVERGES-SEYTHENEX
2547	74123	0D	74123----D2547-	FAVERGES-SEYTHENEX
2548	74123	0D	74123----D2548-	FAVERGES-SEYTHENEX
2552	74123	0D	74123----D2552-	FAVERGES-SEYTHENEX
2552	74123	0D	74123----D2552-	FAVERGES-SEYTHENEX
2557	74123	0D	74123----D2557-	FAVERGES-SEYTHENEX
2558	74123	0D	74123----D2558-	FAVERGES-SEYTHENEX
2559	74123	0D	74123----D2559-	FAVERGES-SEYTHENEX
2560	74123	0D	74123----D2560-	FAVERGES-SEYTHENEX
2562	74123	0D	74123----D2562-	FAVERGES-SEYTHENEX
2563	74123	0D	74123----D2563-	FAVERGES-SEYTHENEX
2563	74123	0D	74123----D2563-	FAVERGES-SEYTHENEX
2564	74123	0D	74123----D2564-	FAVERGES-SEYTHENEX
2564	74123	0D	74123----D2564-	FAVERGES-SEYTHENEX
2567	74123	0D	74123----D2567-	FAVERGES-SEYTHENEX
2569	74123	0D	74123----D2569-	FAVERGES-SEYTHENEX
2570	74123	0D	74123----D2570-	FAVERGES-SEYTHENEX
2571	74123	0D	74123----D2571-	FAVERGES-SEYTHENEX
2572	74123	0D	74123----D2572-	FAVERGES-SEYTHENEX
2573	74123	0D	74123----D2573-	FAVERGES-SEYTHENEX
2574	74123	0D	74123----D2574-	FAVERGES-SEYTHENEX
2576	74123	0D	74123----D2576-	FAVERGES-SEYTHENEX
2577	74123	0D	74123----D2577-	FAVERGES-SEYTHENEX
2582	74123	0D	74123----D2582-	FAVERGES-SEYTHENEX
2583	74123	0D	74123----D2583-	FAVERGES-SEYTHENEX
2583	74123	0D	74123----D2583-	FAVERGES-SEYTHENEX
2585	74123	0D	74123----D2585-	FAVERGES-SEYTHENEX
2599	74123	0D	74123----D2599-	FAVERGES-SEYTHENEX
2603	74123	0D	74123----D2603-	FAVERGES-SEYTHENEX
2606	74123	0D	74123----D2606-	FAVERGES-SEYTHENEX
2606	74123	0D	74123----D2606-	FAVERGES-SEYTHENEX
2607	74123	0D	74123----D2607-	FAVERGES-SEYTHENEX
2612	74123	0D	74123----D2612-	FAVERGES-SEYTHENEX
2628	74123	0D	74123----D2628-	FAVERGES-SEYTHENEX
2657	74123	0D	74123----D2657-	FAVERGES-SEYTHENEX
2658	74123	0D	74123----D2658-	FAVERGES-SEYTHENEX
2658	74123	0D	74123----D2658-	FAVERGES-SEYTHENEX
2691	74123	0D	74123----D2691-	FAVERGES-SEYTHENEX
2691	74123	0D	74123----D2691-	FAVERGES-SEYTHENEX
2692	74123	0D	74123----D2692-	FAVERGES-SEYTHENEX
2700	74123	0D	74123----D2700-	FAVERGES-SEYTHENEX
2740	74123	0D	74123----D2740-	FAVERGES-SEYTHENEX
2740	74123	0D	74123----D2740-	FAVERGES-SEYTHENEX
2740	74123	0D	74123----D2740-	FAVERGES-SEYTHENEX

2750	74123	0D	74123----D2750-	FAVERGES-SEYTHENEX
2751	74123	0D	74123----D2751-	FAVERGES-SEYTHENEX
2781	74123	0D	74123----D2781-	FAVERGES-SEYTHENEX
2787	74123	0D	74123----D2787-	FAVERGES-SEYTHENEX
2788	74123	0D	74123----D2788-	FAVERGES-SEYTHENEX
2789	74123	0D	74123----D2789-	FAVERGES-SEYTHENEX
2791	74123	0D	74123----D2791-	FAVERGES-SEYTHENEX
2792	74123	0D	74123----D2792-	FAVERGES-SEYTHENEX
2792	74123	0D	74123----D2792-	FAVERGES-SEYTHENEX
2793	74123	0D	74123----D2793-	FAVERGES-SEYTHENEX
2794	74123	0D	74123----D2794-	FAVERGES-SEYTHENEX
2801	74123	0D	74123----D2801-	FAVERGES-SEYTHENEX
2802	74123	0D	74123----D2802-	FAVERGES-SEYTHENEX
2816	74123	0D	74123----D2816-	FAVERGES-SEYTHENEX
2816	74123	0D	74123----D2816-	FAVERGES-SEYTHENEX
2816	74123	0D	74123----D2816-	FAVERGES-SEYTHENEX
2816	74123	0D	74123----D2816-	FAVERGES-SEYTHENEX
2817	74123	0D	74123----D2817-	FAVERGES-SEYTHENEX
2824	74123	0D	74123----D2824-	FAVERGES-SEYTHENEX
2825	74123	0D	74123----D2825-	FAVERGES-SEYTHENEX
2850	74123	0D	74123----D2850-	FAVERGES-SEYTHENEX
2851	74123	0D	74123----D2851-	FAVERGES-SEYTHENEX
2851	74123	0D	74123----D2851-	FAVERGES-SEYTHENEX
2852	74123	0D	74123----D2852-	FAVERGES-SEYTHENEX
2852	74123	0D	74123----D2852-	FAVERGES-SEYTHENEX
2853	74123	0D	74123----D2853-	FAVERGES-SEYTHENEX
2853	74123	0D	74123----D2853-	FAVERGES-SEYTHENEX
2854	74123	0D	74123----D2854-	FAVERGES-SEYTHENEX
2872	74123	0D	74123----D2872-	FAVERGES-SEYTHENEX
2872	74123	0D	74123----D2872-	FAVERGES-SEYTHENEX
2873	74123	0D	74123----D2873-	FAVERGES-SEYTHENEX
2875	74123	0D	74123----D2875-	FAVERGES-SEYTHENEX
2875	74123	0D	74123----D2875-	FAVERGES-SEYTHENEX
2876	74123	0D	74123----D2876-	FAVERGES-SEYTHENEX
3026	74123	0D	74123----D3026-	FAVERGES-SEYTHENEX
3027	74123	0D	74123----D3027-	FAVERGES-SEYTHENEX
3027	74123	0D	74123----D3027-	FAVERGES-SEYTHENEX
3027	74123	0D	74123----D3027-	FAVERGES-SEYTHENEX
3028	74123	0D	74123----D3028-	FAVERGES-SEYTHENEX
3028	74123	0D	74123----D3028-	FAVERGES-SEYTHENEX
3028	74123	0D	74123----D3028-	FAVERGES-SEYTHENEX
3046	74123	0D	74123----D3046-	FAVERGES-SEYTHENEX
3046	74123	0D	74123----D3046-	FAVERGES-SEYTHENEX
3047	74123	0D	74123----D3047-	FAVERGES-SEYTHENEX
3055	74123	0D	74123----D3055-	FAVERGES-SEYTHENEX
3056	74123	0D	74123----D3056-	FAVERGES-SEYTHENEX
3057	74123	0D	74123----D3057-	FAVERGES-SEYTHENEX
3058	74123	0D	74123----D3058-	FAVERGES-SEYTHENEX
3078	74123	0D	74123----D3078-	FAVERGES-SEYTHENEX
3116	74123	0D	74123----D3116-	FAVERGES-SEYTHENEX
3116	74123	0D	74123----D3116-	FAVERGES-SEYTHENEX
3117	74123	0D	74123----D3117-	FAVERGES-SEYTHENEX
3118	74123	0D	74123----D3118-	FAVERGES-SEYTHENEX
3118	74123	0D	74123----D3118-	FAVERGES-SEYTHENEX
3118	74123	0D	74123----D3118-	FAVERGES-SEYTHENEX
3170	74123	0D	74123----D3170-	FAVERGES-SEYTHENEX
3172	74123	0D	74123----D3172-	FAVERGES-SEYTHENEX
3174	74123	0D	74123----D3174-	FAVERGES-SEYTHENEX

3375	74123	0D	74123----D3375-	FAVERGES-SEYTHENEX
3376	74123	0D	74123----D3376-	FAVERGES-SEYTHENEX
3413	74123	0D	74123----D3413-	FAVERGES-SEYTHENEX
3413	74123	0D	74123----D3413-	FAVERGES-SEYTHENEX
3449	74123	0D	74123----D3449-	FAVERGES-SEYTHENEX
3451	74123	0D	74123----D3451-	FAVERGES-SEYTHENEX
3452	74123	0D	74123----D3452-	FAVERGES-SEYTHENEX
3465	74123	0D	74123----D3465-	FAVERGES-SEYTHENEX
3466	74123	0D	74123----D3466-	FAVERGES-SEYTHENEX
3466	74123	0D	74123----D3466-	FAVERGES-SEYTHENEX
3560	74123	0D	74123----D3560-	FAVERGES-SEYTHENEX
3601	74123	0D	74123----D3601-	FAVERGES-SEYTHENEX
3673	74123	0D	74123----D3673-	FAVERGES-SEYTHENEX
3673	74123	0D	74123----D3673-	FAVERGES-SEYTHENEX
3673	74123	0D	74123----D3673-	FAVERGES-SEYTHENEX
3674	74123	0D	74123----D3674-	FAVERGES-SEYTHENEX
3698	74123	0D	74123----D3698-	FAVERGES-SEYTHENEX
3699	74123	0D	74123----D3699-	FAVERGES-SEYTHENEX
3700	74123	0D	74123----D3700-	FAVERGES-SEYTHENEX
3700	74123	0D	74123----D3700-	FAVERGES-SEYTHENEX
3702	74123	0D	74123----D3702-	FAVERGES-SEYTHENEX
3702	74123	0D	74123----D3702-	FAVERGES-SEYTHENEX
3702	74123	0D	74123----D3702-	FAVERGES-SEYTHENEX
3702	74123	0D	74123----D3702-	FAVERGES-SEYTHENEX
3702	74123	0D	74123----D3702-	FAVERGES-SEYTHENEX
3702	74123	0D	74123----D3702-	FAVERGES-SEYTHENEX
3707	74123	0D	74123----D3707-	FAVERGES-SEYTHENEX
3707	74123	0D	74123----D3707-	FAVERGES-SEYTHENEX
3710	74123	0D	74123----D3710-	FAVERGES-SEYTHENEX
3710	74123	0D	74123----D3710-	FAVERGES-SEYTHENEX
3713	74123	0D	74123----D3713-	FAVERGES-SEYTHENEX
3714	74123	0D	74123----D3714-	FAVERGES-SEYTHENEX
3816	74123	0D	74123----D3816-	FAVERGES-SEYTHENEX
3816	74123	0D	74123----D3816-	FAVERGES-SEYTHENEX
3818	74123	0D	74123----D3818-	FAVERGES-SEYTHENEX
3819	74123	0D	74123----D3819-	FAVERGES-SEYTHENEX
3819	74123	0D	74123----D3819-	FAVERGES-SEYTHENEX
3819	74123	0D	74123----D3819-	FAVERGES-SEYTHENEX
3819	74123	0D	74123----D3819-	FAVERGES-SEYTHENEX
3820	74123	0D	74123----D3820-	FAVERGES-SEYTHENEX
3873	74123	0D	74123----D3873-	FAVERGES-SEYTHENEX
3874	74123	0D	74123----D3874-	FAVERGES-SEYTHENEX
3958	74123	0D	74123----D3958-	FAVERGES-SEYTHENEX
3958	74123	0D	74123----D3958-	FAVERGES-SEYTHENEX
3959	74123	0D	74123----D3959-	FAVERGES-SEYTHENEX
3959	74123	0D	74123----D3959-	FAVERGES-SEYTHENEX
3960	74123	0D	74123----D3960-	FAVERGES-SEYTHENEX
3966	74123	0D	74123----D3966-	FAVERGES-SEYTHENEX
3970	74123	0D	74123----D3970-	FAVERGES-SEYTHENEX
3975	74123	0D	74123----D3975-	FAVERGES-SEYTHENEX
3975	74123	0D	74123----D3975-	FAVERGES-SEYTHENEX
3976	74123	0D	74123----D3976-	FAVERGES-SEYTHENEX
3992	74123	0D	74123----D3992-	FAVERGES-SEYTHENEX
3993	74123	0D	74123----D3993-	FAVERGES-SEYTHENEX
3994	74123	0D	74123----D3994-	FAVERGES-SEYTHENEX
3995	74123	0D	74123----D3995-	FAVERGES-SEYTHENEX
3995	74123	0D	74123----D3995-	FAVERGES-SEYTHENEX
3995	74123	0D	74123----D3995-	FAVERGES-SEYTHENEX
3995	74123	0D	74123----D3995-	FAVERGES-SEYTHENEX

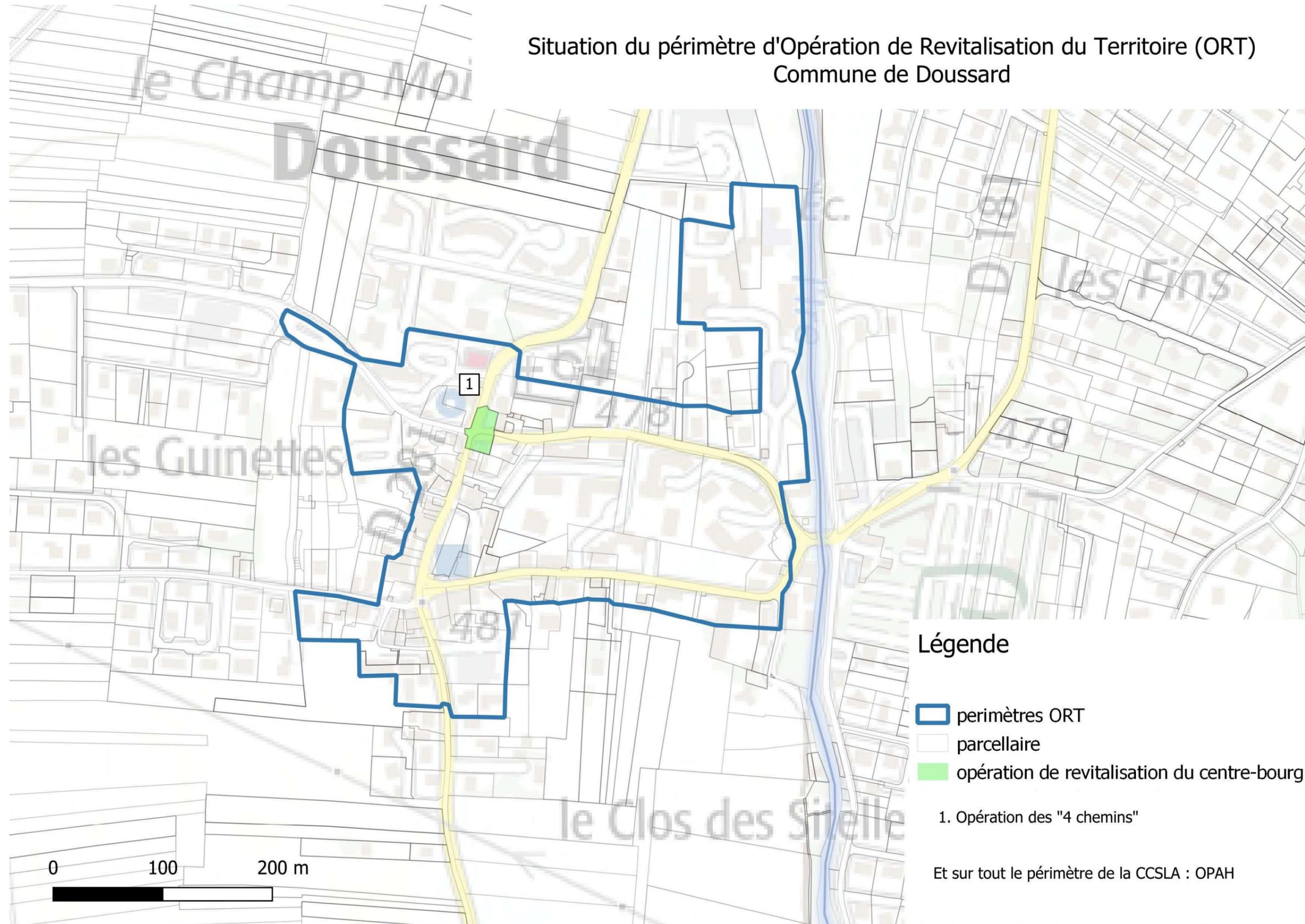
4011	74123	0D	74123----D4011-	FAVERGES-SEYTHENEX
4012	74123	0D	74123----D4012-	FAVERGES-SEYTHENEX
4012	74123	0D	74123----D4012-	FAVERGES-SEYTHENEX
4040	74123	0D	74123----D4040-	FAVERGES-SEYTHENEX
4068	74123	0D	74123----D4068-	FAVERGES-SEYTHENEX
4069	74123	0D	74123----D4069-	FAVERGES-SEYTHENEX
4076	74123	0D	74123----D4076-	FAVERGES-SEYTHENEX
4077	74123	0D	74123----D4077-	FAVERGES-SEYTHENEX
4077	74123	0D	74123----D4077-	FAVERGES-SEYTHENEX
4203	74123	0D	74123----D4203-	FAVERGES-SEYTHENEX
4205	74123	0D	74123----D4205-	FAVERGES-SEYTHENEX
4264	74123	0D	74123----D4264-	FAVERGES-SEYTHENEX
4559	74123	0D	74123----D4559-	FAVERGES-SEYTHENEX
4586	74123	0D	74123----D4586-	FAVERGES-SEYTHENEX
4603	74123	0D	74123----D4603-	FAVERGES-SEYTHENEX
4631	74123	0D	74123----D4631-	FAVERGES-SEYTHENEX
4655	74123	0D	74123----D4655-	FAVERGES-SEYTHENEX
4656	74123	0D	74123----D4656-	FAVERGES-SEYTHENEX
4792	74123	0D	74123----D4792-	FAVERGES-SEYTHENEX
4797	74123	0D	74123----D4797-	FAVERGES-SEYTHENEX
4798	74123	0D	74123----D4798-	FAVERGES-SEYTHENEX
4799	74123	0D	74123----D4799-	FAVERGES-SEYTHENEX
4833	74123	0D	74123----D4833-	FAVERGES-SEYTHENEX
4834	74123	0D	74123----D4834-	FAVERGES-SEYTHENEX
4846	74123	0D	74123----D4846-	FAVERGES-SEYTHENEX
4847	74123	0D	74123----D4847-	FAVERGES-SEYTHENEX
4854	74123	0D	74123----D4854-	FAVERGES-SEYTHENEX
4855	74123	0D	74123----D4855-	FAVERGES-SEYTHENEX
4855	74123	0D	74123----D4855-	FAVERGES-SEYTHENEX
4856	74123	0D	74123----D4856-	FAVERGES-SEYTHENEX
4894	74123	0D	74123----D4894-	FAVERGES-SEYTHENEX
4895	74123	0D	74123----D4895-	FAVERGES-SEYTHENEX
4895	74123	0D	74123----D4895-	FAVERGES-SEYTHENEX
4905	74123	0D	74123----D4905-	FAVERGES-SEYTHENEX
4905	74123	0D	74123----D4905-	FAVERGES-SEYTHENEX
4906	74123	0D	74123----D4906-	FAVERGES-SEYTHENEX
4946	74123	0D	74123----D4946-	FAVERGES-SEYTHENEX
5189	74123	0D	74123----D5189-	FAVERGES-SEYTHENEX
5192	74123	0D	74123----D5192-	FAVERGES-SEYTHENEX
5262	74123	0D	74123----D5262-	FAVERGES-SEYTHENEX
5263	74123	0D	74123----D5263-	FAVERGES-SEYTHENEX
5270	74123	0D	74123----D5270-	FAVERGES-SEYTHENEX
5271	74123	0D	74123----D5271-	FAVERGES-SEYTHENEX
5272	74123	0D	74123----D5272-	FAVERGES-SEYTHENEX
5274	74123	0D	74123----D5274-	FAVERGES-SEYTHENEX
5275	74123	0D	74123----D5275-	FAVERGES-SEYTHENEX
5276	74123	0D	74123----D5276-	FAVERGES-SEYTHENEX
5276	74123	0D	74123----D5276-	FAVERGES-SEYTHENEX
5277	74123	0D	74123----D5277-	FAVERGES-SEYTHENEX
5285	74123	0D	74123----D5285-	FAVERGES-SEYTHENEX
5286	74123	0D	74123----D5286-	FAVERGES-SEYTHENEX
5286	74123	0D	74123----D5286-	FAVERGES-SEYTHENEX
5313	74123	0D	74123----D5313-	FAVERGES-SEYTHENEX
5313	74123	0D	74123----D5313-	FAVERGES-SEYTHENEX
5313	74123	0D	74123----D5313-	FAVERGES-SEYTHENEX
5314	74123	0D	74123----D5314-	FAVERGES-SEYTHENEX
5315	74123	0D	74123----D5315-	FAVERGES-SEYTHENEX
5316	74123	0D	74123----D5316-	FAVERGES-SEYTHENEX

5316	74123	0D	74123----D5316-	FAVERGES-SEYTHENEX
5316	74123	0D	74123----D5316-	FAVERGES-SEYTHENEX
5317	74123	0D	74123----D5317-	FAVERGES-SEYTHENEX
5318	74123	0D	74123----D5318-	FAVERGES-SEYTHENEX
5319	74123	0D	74123----D5319-	FAVERGES-SEYTHENEX
5320	74123	0D	74123----D5320-	FAVERGES-SEYTHENEX
5320	74123	0D	74123----D5320-	FAVERGES-SEYTHENEX
5320	74123	0D	74123----D5320-	FAVERGES-SEYTHENEX
5343	74123	0D	74123----D5343-	FAVERGES-SEYTHENEX
5345	74123	0D	74123----D5345-	FAVERGES-SEYTHENEX
5358	74123	0D	74123----D5358-	FAVERGES-SEYTHENEX
5359	74123	0D	74123----D5359-	FAVERGES-SEYTHENEX
5360	74123	0D	74123----D5360-	FAVERGES-SEYTHENEX
5362	74123	0D	74123----D5362-	FAVERGES-SEYTHENEX
5364	74123	0D	74123----D5364-	FAVERGES-SEYTHENEX
5365	74123	0D	74123----D5365-	FAVERGES-SEYTHENEX
5366	74123	0D	74123----D5366-	FAVERGES-SEYTHENEX
5368	74123	0D	74123----D5368-	FAVERGES-SEYTHENEX
5369	74123	0D	74123----D5369-	FAVERGES-SEYTHENEX
5370	74123	0D	74123----D5370-	FAVERGES-SEYTHENEX
5371	74123	0D	74123----D5371-	FAVERGES-SEYTHENEX
5372	74123	0D	74123----D5372-	FAVERGES-SEYTHENEX
5378	74123	0D	74123----D5378-	FAVERGES-SEYTHENEX
5381	74123	0D	74123----D5381-	FAVERGES-SEYTHENEX
5382	74123	0D	74123----D5382-	FAVERGES-SEYTHENEX
5386	74123	0D	74123----D5386-	FAVERGES-SEYTHENEX
5387	74123	0D	74123----D5387-	FAVERGES-SEYTHENEX
5482	74123	0D	74123----D5482-	FAVERGES-SEYTHENEX
5484	74123	0D	74123----D5484-	FAVERGES-SEYTHENEX
5484	74123	0D	74123----D5484-	FAVERGES-SEYTHENEX
5511	74123	0D	74123----D5511-	FAVERGES-SEYTHENEX
5512	74123	0D	74123----D5512-	FAVERGES-SEYTHENEX
5512	74123	0D	74123----D5512-	FAVERGES-SEYTHENEX
5512	74123	0D	74123----D5512-	FAVERGES-SEYTHENEX
5513	74123	0D	74123----D5513-	FAVERGES-SEYTHENEX
5513	74123	0D	74123----D5513-	FAVERGES-SEYTHENEX
5601	74123	0D	74123----D5601-	FAVERGES-SEYTHENEX
5602	74123	0D	74123----D5602-	FAVERGES-SEYTHENEX
5658	74123	0D	74123----D5658-	FAVERGES-SEYTHENEX
5658	74123	0D	74123----D5658-	FAVERGES-SEYTHENEX
5658	74123	0D	74123----D5658-	FAVERGES-SEYTHENEX
5658	74123	0D	74123----D5658-	FAVERGES-SEYTHENEX
5658	74123	0D	74123----D5658-	FAVERGES-SEYTHENEX
5706	74123	0D	74123----D5706-	FAVERGES-SEYTHENEX
5707	74123	0D	74123----D5707-	FAVERGES-SEYTHENEX
5714	74123	0D	74123----D5714-	FAVERGES-SEYTHENEX
5715	74123	0D	74123----D5715-	FAVERGES-SEYTHENEX
5724	74123	0D	74123----D5724-	FAVERGES-SEYTHENEX
5724	74123	0D	74123----D5724-	FAVERGES-SEYTHENEX
5725	74123	0D	74123----D5725-	FAVERGES-SEYTHENEX
5725	74123	0D	74123----D5725-	FAVERGES-SEYTHENEX
5726	74123	0D	74123----D5726-	FAVERGES-SEYTHENEX
5726	74123	0D	74123----D5726-	FAVERGES-SEYTHENEX
5727	74123	0D	74123----D5727-	FAVERGES-SEYTHENEX
5727	74123	0D	74123----D5727-	FAVERGES-SEYTHENEX
5734	74123	0D	74123----D5734-	FAVERGES-SEYTHENEX
5735	74123	0D	74123----D5735-	FAVERGES-SEYTHENEX
5736	74123	0D	74123----D5736-	FAVERGES-SEYTHENEX

5737	74123	0D	74123----D5737-	FAVERGES-SEYTHENEX
5738	74123	0D	74123----D5738-	FAVERGES-SEYTHENEX
5739	74123	0D	74123----D5739-	FAVERGES-SEYTHENEX
5777	74123	0D	74123----D5777-	FAVERGES-SEYTHENEX
5778	74123	0D	74123----D5778-	FAVERGES-SEYTHENEX
5807	74123	0D	74123----D5807-	FAVERGES-SEYTHENEX
5808	74123	0D	74123----D5808-	FAVERGES-SEYTHENEX
5809	74123	0D	74123----D5809-	FAVERGES-SEYTHENEX
5810	74123	0D	74123----D5810-	FAVERGES-SEYTHENEX
5822	74123	0D	74123----D5822-	FAVERGES-SEYTHENEX
5822	74123	0D	74123----D5822-	FAVERGES-SEYTHENEX
5823	74123	0D	74123----D5823-	FAVERGES-SEYTHENEX
5823	74123	0D	74123----D5823-	FAVERGES-SEYTHENEX
5824	74123	0D	74123----D5824-	FAVERGES-SEYTHENEX
5824	74123	0D	74123----D5824-	FAVERGES-SEYTHENEX
5868	74123	0D	74123----D5868-	FAVERGES-SEYTHENEX
5869	74123	0D	74123----D5869-	FAVERGES-SEYTHENEX
5870	74123	0D	74123----D5870-	FAVERGES-SEYTHENEX
5872	74123	0D	74123----D5872-	FAVERGES-SEYTHENEX
5918	74123	0D	74123----D5918-	FAVERGES-SEYTHENEX
5919	74123	0D	74123----D5919-	FAVERGES-SEYTHENEX
5919	74123	0D	74123----D5919-	FAVERGES-SEYTHENEX
5933	74123	0D	74123----D5933-	FAVERGES-SEYTHENEX
5933	74123	0D	74123----D5933-	FAVERGES-SEYTHENEX
5934	74123	0D	74123----D5934-	FAVERGES-SEYTHENEX
5959	74123	0D	74123----D5959-	FAVERGES-SEYTHENEX
5961	74123	0D	74123----D5961-	FAVERGES-SEYTHENEX
5963	74123	0D	74123----D5963-	FAVERGES-SEYTHENEX
5965	74123	0D	74123----D5965-	FAVERGES-SEYTHENEX
5970	74123	0D	74123----D5970-	FAVERGES-SEYTHENEX
5971	74123	0D	74123----D5971-	FAVERGES-SEYTHENEX
5972	74123	0D	74123----D5972-	FAVERGES-SEYTHENEX
5973	74123	0D	74123----D5973-	FAVERGES-SEYTHENEX
5974	74123	0D	74123----D5974-	FAVERGES-SEYTHENEX
5976	74123	0D	74123----D5976-	FAVERGES-SEYTHENEX
6004	74123	0D	74123----D6004-	FAVERGES-SEYTHENEX
6005	74123	0D	74123----D6005-	FAVERGES-SEYTHENEX
6006	74123	0D	74123----D6006-	FAVERGES-SEYTHENEX
6007	74123	0D	74123----D6007-	FAVERGES-SEYTHENEX
6008	74123	0D	74123----D6008-	FAVERGES-SEYTHENEX
6009	74123	0D	74123----D6009-	FAVERGES-SEYTHENEX
6076	74123	0D	74123----D6076-	FAVERGES-SEYTHENEX
6077	74123	0D	74123----D6077-	FAVERGES-SEYTHENEX
6079	74123	0D	74123----D6079-	FAVERGES-SEYTHENEX
6081	74123	0D	74123----D6081-	FAVERGES-SEYTHENEX
6084	74123	0D	74123----D6084-	FAVERGES-SEYTHENEX
6110	74123	0D	74123----D6110-	FAVERGES-SEYTHENEX
6111	74123	0D	74123----D6111-	FAVERGES-SEYTHENEX
6112	74123	0D	74123----D6112-	FAVERGES-SEYTHENEX
6113	74123	0D	74123----D6113-	FAVERGES-SEYTHENEX
6114	74123	0D	74123----D6114-	FAVERGES-SEYTHENEX
6125	74123	0D	74123----D6125-	FAVERGES-SEYTHENEX
6125	74123	0D	74123----D6125-	FAVERGES-SEYTHENEX
6126	74123	0D	74123----D6126-	FAVERGES-SEYTHENEX
6130	74123	0D	74123----D6130-	FAVERGES-SEYTHENEX
6131	74123	0D	74123----D6131-	FAVERGES-SEYTHENEX
6133	74123	0D	74123----D6133-	FAVERGES-SEYTHENEX
6134	74123	0D	74123----D6134-	FAVERGES-SEYTHENEX

6276	74123	0D	74123----D6276-	FAVERGES-SEYTHENEX
6277	74123	0D	74123----D6277-	FAVERGES-SEYTHENEX
6278	74123	0D	74123----D6278-	FAVERGES-SEYTHENEX
6281	74123	0D	74123----D6281-	FAVERGES-SEYTHENEX
6283	74123	0D	74123----D6283-	FAVERGES-SEYTHENEX
6290	74123	0D	74123----D6290-	FAVERGES-SEYTHENEX
6291	74123	0D	74123----D6291-	FAVERGES-SEYTHENEX
6292	74123	0D	74123----D6292-	FAVERGES-SEYTHENEX
6348	74123	0D	74123----D6348-	FAVERGES-SEYTHENEX
6349	74123	0D	74123----D6349-	FAVERGES-SEYTHENEX
6400	74123	0D	74123----D6400-	FAVERGES-SEYTHENEX
6401	74123	0D	74123----D6401-	FAVERGES-SEYTHENEX
6597	74123	0D	74123----D6597-	FAVERGES-SEYTHENEX
6598	74123	0D	74123----D6598-	FAVERGES-SEYTHENEX
6642	74123	0D	74123----D6642-	FAVERGES-SEYTHENEX
6642	74123	0D	74123----D6642-	FAVERGES-SEYTHENEX
6643	74123	0D	74123----D6643-	FAVERGES-SEYTHENEX
6726	74123	0D	74123----D6726-	FAVERGES-SEYTHENEX
6727	74123	0D	74123----D6727-	FAVERGES-SEYTHENEX
6728	74123	0D	74123----D6728-	FAVERGES-SEYTHENEX
6729	74123	0D	74123----D6729-	FAVERGES-SEYTHENEX
6730	74123	0D	74123----D6730-	FAVERGES-SEYTHENEX
6731	74123	0D	74123----D6731-	FAVERGES-SEYTHENEX
6732	74123	0D	74123----D6732-	FAVERGES-SEYTHENEX
6733	74123	0D	74123----D6733-	FAVERGES-SEYTHENEX
6734	74123	0D	74123----D6734-	FAVERGES-SEYTHENEX
6735	74123	0D	74123----D6735-	FAVERGES-SEYTHENEX
6736	74123	0D	74123----D6736-	FAVERGES-SEYTHENEX
6737	74123	0D	74123----D6737-	FAVERGES-SEYTHENEX
6738	74123	0D	74123----D6738-	FAVERGES-SEYTHENEX
6739	74123	0D	74123----D6739-	FAVERGES-SEYTHENEX
6740	74123	0D	74123----D6740-	FAVERGES-SEYTHENEX
6741	74123	0D	74123----D6741-	FAVERGES-SEYTHENEX

Situation du périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)
Commune de Doussard



Parcelles incluses dans le périmètre d'ORT				
PAR_NUM	CODCOM	CODSEC	GGCODEIDEN	NOM
646	74104	0C	74104----C0646-	DOUSSARD
647	74104	0C	74104----C0647-	DOUSSARD
648	74104	0C	74104----C0648-	DOUSSARD
649	74104	0C	74104----C0649-	DOUSSARD
651	74104	0C	74104----C0651-	DOUSSARD
652	74104	0C	74104----C0652-	DOUSSARD
656	74104	0C	74104----C0656-	DOUSSARD
658	74104	0C	74104----C0658-	DOUSSARD
660	74104	0C	74104----C0660-	DOUSSARD
661	74104	0C	74104----C0661-	DOUSSARD
670	74104	0C	74104----C0670-	DOUSSARD
672	74104	0C	74104----C0672-	DOUSSARD
679	74104	0C	74104----C0679-	DOUSSARD
690	74104	0C	74104----C0690-	DOUSSARD
691	74104	0C	74104----C0691-	DOUSSARD
699	74104	0C	74104----C0699-	DOUSSARD
701	74104	0C	74104----C0701-	DOUSSARD
708	74104	0C	74104----C0708-	DOUSSARD
716	74104	0C	74104----C0716-	DOUSSARD
717	74104	0C	74104----C0717-	DOUSSARD
720	74104	0C	74104----C0720-	DOUSSARD
722	74104	0C	74104----C0722-	DOUSSARD
723	74104	0C	74104----C0723-	DOUSSARD
726	74104	0C	74104----C0726-	DOUSSARD
728	74104	0C	74104----C0728-	DOUSSARD
729	74104	0C	74104----C0729-	DOUSSARD
739	74104	0C	74104----C0739-	DOUSSARD
739	74104	0C	74104----C0739-	DOUSSARD
740	74104	0C	74104----C0740-	DOUSSARD
747	74104	0C	74104----C0747-	DOUSSARD
748	74104	0C	74104----C0748-	DOUSSARD
768	74104	0C	74104----C0768-	DOUSSARD
770	74104	0C	74104----C0770-	DOUSSARD
772	74104	0C	74104----C0772-	DOUSSARD
773	74104	0C	74104----C0773-	DOUSSARD
774	74104	0C	74104----C0774-	DOUSSARD
788	74104	0C	74104----C0788-	DOUSSARD
789	74104	0C	74104----C0789-	DOUSSARD
790	74104	0C	74104----C0790-	DOUSSARD
1840	74104	0C	74104----C1840-	DOUSSARD

PAR_NUM	CODCOM	CODSEC	GGCODEIDEN	NOM
1872	74104	0C	74104----C1872-	DOUSSARD
1878	74104	0C	74104----C1878-	DOUSSARD
1881	74104	0C	74104----C1881-	DOUSSARD
1882	74104	0C	74104----C1882-	DOUSSARD
1884	74104	0C	74104----C1884-	DOUSSARD
1885	74104	0C	74104----C1885-	DOUSSARD
1905	74104	0C	74104----C1905-	DOUSSARD
1906	74104	0C	74104----C1906-	DOUSSARD
1927	74104	0C	74104----C1927-	DOUSSARD
1928	74104	0C	74104----C1928-	DOUSSARD
1930	74104	0C	74104----C1930-	DOUSSARD
1931	74104	0C	74104----C1931-	DOUSSARD
1935	74104	0C	74104----C1935-	DOUSSARD
1940	74104	0C	74104----C1940-	DOUSSARD
1941	74104	0C	74104----C1941-	DOUSSARD
1942	74104	0C	74104----C1942-	DOUSSARD
1943	74104	0C	74104----C1943-	DOUSSARD
1944	74104	0C	74104----C1944-	DOUSSARD
2023	74104	0C	74104----C2023-	DOUSSARD
2024	74104	0C	74104----C2024-	DOUSSARD
2025	74104	0C	74104----C2025-	DOUSSARD
2097	74104	0C	74104----C2097-	DOUSSARD
2098	74104	0C	74104----C2098-	DOUSSARD
2099	74104	0C	74104----C2099-	DOUSSARD
2102	74104	0C	74104----C2102-	DOUSSARD
2105	74104	0C	74104----C2105-	DOUSSARD
2106	74104	0C	74104----C2106-	DOUSSARD
2107	74104	0C	74104----C2107-	DOUSSARD
2108	74104	0C	74104----C2108-	DOUSSARD
2109	74104	0C	74104----C2109-	DOUSSARD
2214	74104	0C	74104----C2214-	DOUSSARD
2215	74104	0C	74104----C2215-	DOUSSARD
2216	74104	0C	74104----C2216-	DOUSSARD
2292	74104	0C	74104----C2292-	DOUSSARD
2413	74104	0C	74104----C2413-	DOUSSARD
2414	74104	0C	74104----C2414-	DOUSSARD
2577	74104	0C	74104----C2577-	DOUSSARD
2578	74104	0C	74104----C2578-	DOUSSARD
2579	74104	0C	74104----C2579-	DOUSSARD
2580	74104	0C	74104----C2580-	DOUSSARD
2581	74104	0C	74104----C2581-	DOUSSARD
2582	74104	0C	74104----C2582-	DOUSSARD
2596	74104	0C	74104----C2596-	DOUSSARD
2618	74104	0C	74104----C2618-	DOUSSARD
2641	74104	0C	74104----C2641-	DOUSSARD
2642	74104	0C	74104----C2642-	DOUSSARD
2651	74104	0C	74104----C2651-	DOUSSARD
2652	74104	0C	74104----C2652-	DOUSSARD
2654	74104	0C	74104----C2654-	DOUSSARD
2655	74104	0C	74104----C2655-	DOUSSARD
2659	74104	0C	74104----C2659-	DOUSSARD
2662	74104	0C	74104----C2662-	DOUSSARD
2664	74104	0C	74104----C2664-	DOUSSARD
2665	74104	0C	74104----C2665-	DOUSSARD
2676	74104	0C	74104----C2676-	DOUSSARD
2678	74104	0C	74104----C2678-	DOUSSARD
2680	74104	0C	74104----C2680-	DOUSSARD

2683	74104	0C	74104----C2683-	DOUSSARD
2692	74104	0C	74104----C2692-	DOUSSARD
2705	74104	0C	74104----C2705-	DOUSSARD
2792	74104	0C	74104----C2792-	DOUSSARD
2793	74104	0C	74104----C2793-	DOUSSARD
2808	74104	0C	74104----C2808-	DOUSSARD
2809	74104	0C	74104----C2809-	DOUSSARD
2810	74104	0C	74104----C2810-	DOUSSARD
2811	74104	0C	74104----C2811-	DOUSSARD
2830	74104	0C	74104----C2830-	DOUSSARD
2831	74104	0C	74104----C2831-	DOUSSARD
2832	74104	0C	74104----C2832-	DOUSSARD
2833	74104	0C	74104----C2833-	DOUSSARD
2880	74104	0C	74104----C2880-	DOUSSARD
2881	74104	0C	74104----C2881-	DOUSSARD
2892	74104	0C	74104----C2892-	DOUSSARD
2893	74104	0C	74104----C2893-	DOUSSARD
2920	74104	0C	74104----C2920-	DOUSSARD
2922	74104	0C	74104----C2922-	DOUSSARD
2941	74104	0C	74104----C2941-	DOUSSARD
2945	74104	0C	74104----C2945-	DOUSSARD
2967	74104	0C	74104----C2967-	DOUSSARD
2969	74104	0C	74104----C2969-	DOUSSARD
2971	74104	0C	74104----C2971-	DOUSSARD
2977	74104	0C	74104----C2977-	DOUSSARD
2991	74104	0C	74104----C2991-	DOUSSARD
3016	74104	0C	74104----C3016-	DOUSSARD
3040	74104	0C	74104----C3040-	DOUSSARD
3042	74104	0C	74104----C3042-	DOUSSARD
3090	74104	0C	74104----C3090-	DOUSSARD
3144	74104	0C	74104----C3144-	DOUSSARD
3145	74104	0C	74104----C3145-	DOUSSARD
3159	74104	0C	74104----C3159-	DOUSSARD
3179	74104	0C	74104----C3179-	DOUSSARD
3180	74104	0C	74104----C3180-	DOUSSARD
3181	74104	0C	74104----C3181-	DOUSSARD
3182	74104	0C	74104----C3182-	DOUSSARD
3186	74104	0C	74104----C3186-	DOUSSARD
3203	74104	0C	74104----C3203-	DOUSSARD
3209	74104	0C	74104----C3209-	DOUSSARD
3210	74104	0C	74104----C3210-	DOUSSARD
3211	74104	0C	74104----C3211-	DOUSSARD
3212	74104	0C	74104----C3212-	DOUSSARD
3213	74104	0C	74104----C3213-	DOUSSARD
3296	74104	0C	74104----C3296-	DOUSSARD
3310	74104	0C	74104----C3310-	DOUSSARD
3311	74104	0C	74104----C3311-	DOUSSARD
3319	74104	0C	74104----C3319-	DOUSSARD
3332	74104	0C	74104----C3332-	DOUSSARD
3428	74104	0C	74104----C3428-	DOUSSARD
3429	74104	0C	74104----C3429-	DOUSSARD
3430	74104	0C	74104----C3430-	DOUSSARD
3432	74104	0C	74104----C3432-	DOUSSARD
3435	74104	0C	74104----C3435-	DOUSSARD
3436	74104	0C	74104----C3436-	DOUSSARD



3.1 Tableaux de synthèse du programme d'actions de Faverges-Seythenex



PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN"



Axes de la stratégie de revitalisation	Actions intégrées dans le programme				Maîtrise d'ouvrage et priorisation			Statut	Version	Date de mise à jour
			Périmètre ORT	Portage Commune	Portage CCSLA	Portage autre (privé, partenariat)				
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments publics pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville de Faverges-Seythenex	1.1	Réhabiliter la salle polyvalente en lieu d'événement agréable et performant	o	2			E en cours	12	07/09/22	
	1.1bis	Créer une salle de spectacle	o		3 à voir selon étude d'opportunité		E en cours	5	25/07/22	
	1.2	Réhabilitation du bâtiment administratif et du Tabellion	o			1	E en cours	12	07/09/22	
	1.3	Réhabilitation de l'OT	o	2			A en attente ou suspendue	2	07/09/22	
	1.4	Développer le bâtiment "La Clé" (campus connecté, coworking, amphithéâtre)			2		E en cours	8	02/08/22	
	1.5	Repenser les équipements des établissements d'accueil de jeunes enfants	o		2		E en cours	11	24/10/22	
	1.6	Déplacer la médiathèque en lien avec la Microfolie (3 variantes)	o		à voir selon étude globale d'opportunité	1	E en cours	12	24/10/22	
	1.7	Réfléchir au devenir de la salle Nicolas Blanc	o	3			A en attente ou suspendue	6	06/09/22	
	1.8	Créer un complexe sportif performant et accueillant pour accompagner le développement des pratiques locales		1	à voir selon étude globale d'opportunité		E en cours	13	28/09/22	
	1.9	Réhabiliter ou déplacer le siège de la CCSLA	o		2		A en attente ou suspendue	2	06/09/22	
	1.10	Installer la Maison France Services et le CIAS	o		1		E en cours	8	02/08/22	
	1.11	Réaménagement de la Mairie	o	2			E en cours	1	25/07/22	
	1.12	Construire une salle omnisports		1			E en cours	9	27/09/22	
	1.13	Installer une maison médicale de garde				3	A en attente ou suspendue	6	25/07/22	
	1.14	Favoriser l'implantation d'un lycée				3	A en attente ou suspendue	6	06/09/22	
	1.15	Réfléchir au devenir de la station de la Sambuy		1			E en cours	3	24/10/22	
1.16	Favoriser l'implantation d'un centre de formation de bijouterie			1		E en cours	3	04/10/22		
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre ville	2.1	Aménager les espaces publics de la commune et concevoir des lieux agréables pour les usagers								
	2.1.1	Aménagement de la place de la Sorbonne	o			1	E en cours	5	25/07/22	
	2.1.2	Aménagement du boulo-drome		2			A en attente ou suspendue	5	25/07/22	
	2.1.3	Opération urbaine Ilot Prudhomme/Halle	o			1	E en cours	5	25/07/22	
	2.1.4	Requalification des entrées de ville	o	2			A en attente ou suspendue	5	25/07/22	
	2.2	Diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'installation de jeunes, l'habitat inclusif et intergénérationnel								
	2.2.1	Initier une opération exemplaire de réhabilitation du bâti ancien : ilot de la rue Nicolas Blanc - Internat / résidence étudiants-alternants évolutive	o	1		1	E en cours	7	12/10/22	
	2.2.2	Promouvoir des opérations neuves de grande qualité architecturale et environnementale								
	2.2.2a	Opération pilote d'écohabitat coopératif à Viuz - BRS				1	E en cours	8	12/10/22	
	2.2.2b	Opération urbaine place de la Sorbonne (cf 2.1.1) - logements (typologie en cours) + restaurant RDC + parvis planté	o			1	E en cours	5	25/07/22	
2.2.2c	Opération urbaine Ilot Prudhomme/Halle (cf 2.1.3) logements (typologie en cours) + ERP + place + stationnement	o	ERP + place + stationnement		1	E en cours	5	25/07/22		
2.2.2d	Opération urbaine secteur PAPAG - logements typologie ND	o			2	A en attente ou suspendue	5	25/07/22		
2.2.2e	Logements "Coût global de l'habiter" Clinique Berger logements à terminer + BRS	o			1	E en cours	5	25/07/22		
3. Favoriser la redynamisation commerciale du centre ville		Impulser la dynamique par une opération exemplaire								
	3.1	Place de la Sorbonne (via opération urbaine 2.1.1)	o			1	E en cours	5	25/07/22	
	3.2	Dans le centre ville - lutte contre la vacance (rues Carnot /République - ex Banque des Savoies)	o	1	en soutien		E en cours	7	07/09/22	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine		Valoriser le patrimoine naturel, paysager, bâti, industriel en partenariat étroit avec le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et l'Architecte des Bâtiments de France, ainsi que les acteurs locaux dynamiques (associations, structures culturelles)								
	4.1	Sauvegarde et enfouissement du site du Thovey		2			A en attente ou suspendue	6	24/10/22	
	4.2	Valorisation d'un parcours patrimonial du territoire			3		A en attente ou suspendue	5	12/10/22	
	4.3	Réhabilitation du Tabellion, de l'OT et de la salle Nicolas Blanc et inscription dans la dynamique urbaine (cf 1.2, 1.7, 2.2.2)	o	3			A en attente ou suspendue	6	06/09/22	
	4.4	Production d'un guide d'accompagnement des opérateurs (artisans, entreprises du BTP et investisseurs) pour la rénovation du bâti ancien du centre-ville de Faverges	o	1			E en cours	6	12/10/22	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	5.1	Mise en place d'un budget participatif		1			E en cours	6	04/10/22	
	5.2	Accompagnement par la Fabrique des Transitions		1			T terminée	6	12/10/22	
	5.3	Mise en place d'un outil numérique informatif/participatif		1			T terminée	5	04/10/22	
	5.4	Mise en place de groupes de travail transversaux		1			T terminée			
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	6.1	Créer les conditions de déplacements apaisés priorisant les circulations actives	o	1			E en cours	6	28/09/22	
	6.2	Initier sur Faverges la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial : valoriser et embellir les délaissés	o	2		2	E en cours	6	12/10/22	

Axes de la stratégie de revitalisation	Actions intégrées dans le programme			Thématiques							
	N° action	Désignation	Périmètre ORT	1. Amélioration de l'habitat	2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, coopération	4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, mixité	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation énergétique)	8. Implication des habitants dans les projets, innovation
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments publics pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville de Faverges-Seythenex	1.1	Réhabiliter la salle polyvalente en lieu d'événement agréable et performant	o		x		x	x	x	x	
	1.1bis	Créer une salle de spectacle	o		x		x	x		x	x
	1.2	Réhabilitation du bâtiment administratif et du Tabellion	o	x	x		x	x	x	x	x
	1.3	Réhabilitation de l'OT	o		x		x	x	x	x	
	1.4	Développer le bâtiment "La Clé" (campus connecté, coworking, amphithéâtre)				x	x	x		x	
	1.5	Repenser les équipements des établissements d'accueil de jeunes enfants	o				x	x		x	
	1.6	Déplacer la médiathèque en lien avec la Microfolie (3 variantes)	o		x		x	x			x
	1.7	Réfléchir au devenir de la salle Nicolas Blanc	o		x	x	x	x	x	x	x
	1.8	Créer un complexe sportif performant et accueillant pour accompagner le développement des pratiques locales			x		x	x			x
	1.9	Réhabiliter ou déplacer le siège de la CCSLA	o				x			x	
	1.10	Installer la Maison France Services et le CIAS	o				x	x			
	1.11	Réaménagement de la Mairie	o		x	x	x	x	x	x	x
	1.12	Construire une salle omnicultes					x	x			
	1.13	Installer une maison médicale de garde					x	x			
	1.14	Favoriser l'implantation d'un lycée					x			x	
	1.15	Réfléchir au devenir de la station de la Sambuy			x		x	x		x	
1.16	Favoriser l'implantation d'un centre de formation de bijouterie		x			x		x			
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre ville	2.1	Aménager les espaces publics de la commune et concevoir des lieux agréables pour les usagers									
	2.1.1	Aménagement de la place de la Sorbonne	o	x	x	x		x	x	x	x
	2.1.2	Aménagement du boulodrome			x		x	x	x	x	x
	2.1.3	Opération urbaine Ilot Prudhomme/Halle	o	x	x		x	x	x	x	x
	2.1.4	Requalification des entrées de ville	o		x				x		
	2.2	Diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'installation de jeunes, l'habitat inclusif et intergénérationnel									
	2.2.1	Initier une opération exemplaire de réhabilitation du bâti ancien : ilot de la rue Nicolas Blanc - internat / résidence étudiants-alternants évolutive	o	x	x		x	x	x	x	
	2.2.2	Promouvoir des opérations neuves de grande qualité architecturale et environnementale									
	2.2.2a	Opération pilote d'écohabitat coopératif à Viuz - BRS		x	x			x	x	x	x
	2.2.2b	Opération urbaine place de la Sorbonne (cf 2.1.1) - logements (typologie en cours) + restaurant RDC + parvis planté	o	x	x	x		x	x	x	x
2.2.2c	Opération urbaine Ilot Prudhomme/Halle (cf 2.1.3) logements (typologie en cours) + ERP + place + stationnement	o	x	x		x	x	x	x	x	
2.2.2d	Opération urbaine secteur PAPAG - logements typologie ND	o	x	x			x	x	x		
2.2.2e	Logements "Coût global de l'habiter" Clinique Berger logements à terminer + BRS	o	x	x	x		x	x	x	x	
3. Favoriser la redynamisation commerciale du centre ville		Impulser la dynamique par une opération exemplaire									
	3.1	Place de la Sorbonne (via opération urbaine 2.1.1)	o	x	x	x		x	x	x	x
	3.2	Dans le centre ville - lutte contre la vacance (rues Carnot / République - ex Banque des Savoies)	o		x	x			x	x	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine		Valoriser le patrimoine naturel, paysager, bâti, industriel en partenariat étroit avec le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et l'Architecte des Bâtiments de France, ainsi que les acteurs locaux dynamiques (associations, structures culturelles)									
	4.1	Sauvegarde et enfouissement du site du Thovey			x				x		
	4.2	Valorisation d'un parcours patrimonial du territoire			x				x		
	4.3	Réhabilitation du Tabellion, de l'OT et de la salle Nicolas Blanc et inscription dans la dynamique urbaine (cf 1.2, 1.7, 2.2.2)	o		x	x	x	x	x	x	x
4.4	Production d'un guide d'accompagnement des opérateurs (artisans, entreprises du BTP et investisseurs) pour la rénovation du bâti ancien du centre-ville de Faverges	o	x	x				x	x		
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	5.1	Mise en place d'un budget participatif									x
	5.2	Accompagnement par la Fabrique des Transitions						x		x	x
	5.3	Mise en place d'un outil numérique informatif/participatif								x	x
	5.4	Mise en place de groupes de travail transversaux						x			x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	6.1	Créer les conditions de déplacements apaisés priorisant les circulations actives	o		x			x		x	
	6.2	Initier sur Faverges la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial : valoriser et embellir les délaissés	o			x		x		x	x

Axes de la stratégie de revitalisation	Actions intégrées dans le programme			Indicateurs d'impact (notés de -1 à +2)							
			Périmètre ORT	Atteinte de l'objectif ZAN	Atteinte de l'objectif Neutralité Carbone	Lutte contre les pollutions	Sobriété dans la gestion des ressources	Attractivité centre bourg	Centralité de Faverges-Seythenex	Impact sociétal	Global (note moyenne)
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments publics pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville de Faverges-Seythenex	1.1	Réhabiliter la salle polyvalente en lieu d'événement agréable et performant	o	1	2	2	1	2	1	2	1,57
	1.1bis	Créer une salle de spectacle	o	-1	1	1	1	2	2	2	1,14
	1.2	Réhabilitation du bâtiment administratif et du Tabellion	o	2	2	1	0	2	2	2	1,57
	1.3	Réhabilitation de l'OT	o	2	2	0	0	2	2	1	1,29
	1.4	Développer le bâtiment "La Clé" (campus connecté, coworking, amphithéâtre)		2	0	0	0	0	2	2	0,86
	1.5	Repenser les équipements des établissements d'accueil de jeunes enfants	o	1	2	1	1	1	2	2	1,43
	1.6	Déplacer la médiathèque en lien avec la Microfolie (3 variantes)	o	1	2	0	0	2	2	2	1,29
	1.7	Réfléchir au devenir de la salle Nicolas Blanc	o	2	2	0	0	1	1	0	0,86
	1.8	Créer un complexe sportif performant et accueillant pour accompagner le développement des pratiques locales		-1	2	1	0	0	2	1	0,71
	1.9	Réhabiliter ou déplacer le siège de la CCSLA	o	2	2	0	0	1	1	1	1,00
	1.10	Installer la Maison France Services et le CIAS	o	2	2	0	0	0	2	2	1,14
	1.11	Réaménagement de la Mairie	o	2	2	0	0	2	0	2	1,14
	1.12	Construire une salle omnicultes		0	2	0	1	0	2	2	1,00
	1.13	Installer une maison médicale de garde		0	2	0	0	2	2	2	1,14
	1.14	Favoriser l'implantation d'un lycée		-1	2	2	1	2	2	2	1,43
	1.15	Réfléchir au devenir de la station de la Sambuy		2	2	2	2	1	2	2	1,86
1.16	Favoriser l'implantation d'un centre de formation de bijouterie		2	2	2	1	2	2	2	1,86	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre ville	2.1	Aménager les espaces publics de la commune et concevoir des lieux agréables pour les usagers									
	2.1.1	Aménagement de la place de la Sorbonne	o	2	2	1	1	2	2	2	1,71
	2.1.2	Aménagement du boulodrome		0	0	1	1	1	1	2	0,86
	2.1.3	Opération urbaine Ilot Prudhomme/Halle	o	2	2	1	1	2	1	1	1,43
	2.1.4	Requalification des entrées de ville	o	0	0	2	0	2	2	0	0,86
	2.2	Diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'installation de jeunes, l'habitat inclusif et intergénérationnel									
	2.2.1	Initier une opération exemplaire de réhabilitation du bâti ancien : ilot de la rue Nicolas Blanc - internat / résidence étudiants-alternants évolutive	o	2	2	1	1	2	2	2	1,71
	2.2.2	Promouvoir des opérations neuves de grande qualité architecturale et environnementale									
	2.2.2a	Opération pilote d'écohabitat coopératif à Viuz - BRS		-1	2	2	2	1	0	2	1,14
	2.2.2b	Opération urbaine place de la Sorbonne (cf 2.1.1) - logements (typologie en cours) + restaurant RDC + parvis planté	o	2	2	1	1	2	2	2	1,71
2.2.2c	Opération urbaine Ilot Prudhomme/Halle (cf 2.1.3) logements (typologie en cours) + ERP + place + stationnement	o	2	2	1	1	2	1	1	1,43	
2.2.2d	Opération urbaine secteur PAPAG - logements typologie ND	o	-1	2	1	1	1	0	1	0,71	
2.2.2e	Logements "Coût global de l'habiter" Clinique Berger logements à terminer + BRS	o	0	2	2	2	2	0	2	1,43	
3. Favoriser la redynamisation commerciale du centre ville		Impulser la dynamique par une opération exemplaire									
	3.1	Place de la Sorbonne (via opération urbaine 2.1.1)	o	2	2	1	1	2	2	2	1,71
	3.2	Dans le centre ville - lutte contre la vacance (rues Carnot / République - ex Banque des Savoies)	o	2	2	1	0	2	2	2	1,57
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine		Valoriser le patrimoine naturel, paysager, bâti, industriel en partenariat étroit avec le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et l'Architecte des Bâtiments de France, ainsi que les acteurs locaux dynamiques (associations, structures culturelles)									
	4.1	Sauvegarde et enfouissement du site du Thovey		2	2	1	0	1	1	0	1,00
	4.2	Valorisation d'un parcours patrimonial du territoire		0	0	2	0	1	1	2	0,86
	4.3	Réhabilitation du Tabellion, de l'OT et de la salle Nicolas Blanc et inscription dans la dynamique urbaine (cf 1.2, 1.7, 2.2.2)	o	2	2	0	0	1	1	0	0,86
	4.4	Production d'un guide d'accompagnement des opérateurs (artisans, entreprises du BTP et investisseurs) pour la rénovation du bâti ancien du centre-ville de Faverges	o	2	2	2	2	2	1	1	1,71
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	5.1	Mise en place d'un budget participatif		1	1	1	1	1	1	2	1,14
	5.2	Accompagnement par la Fabrique des Transitions		2	2	0	2	2	2	2	1,71
	5.3	Mise en place d'un outil numérique informatif/participatif		1	-1	1	0	1	1	2	0,71
	5.4	Mise en place de groupes de travail transversaux		1	1	1	1	1	1	2	1,14
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	6.1	Créer les conditions de déplacements apaisés priorisant les circulations actives	o	1	2	2	2	2	2	2	1,86
	6.2	Initier sur Faverges la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial : valoriser et embellir les délaissés	o	2	2	2	2	2	0	2	1,71

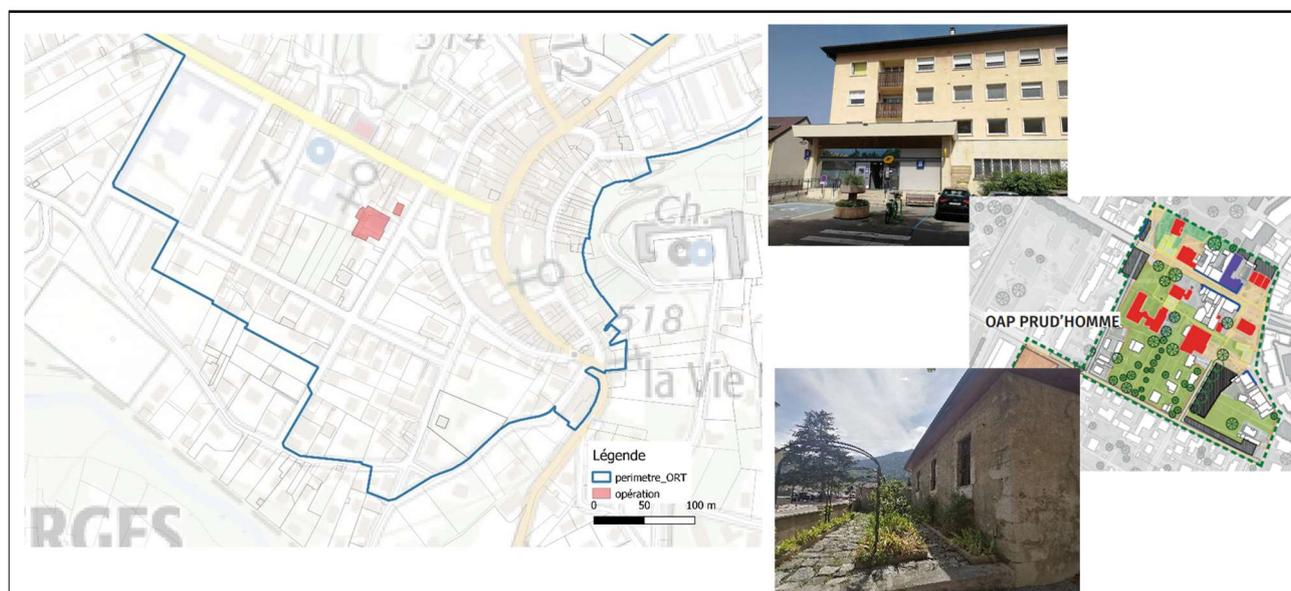
Thématique	Désignation	MOA Commune	MOA CCSLA	MOA privée ou mixte	Autonomie	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour renforcer le rôle de centralité de la Ville (performance énergétique et accessibilité)	Réhabilitation du bâtiment administratif			1	Structure du besoin - concertation Etude patrimoniale	Etude urbaine et globale d'opportunité	AAP Diagnostique pour vente	Maîtrise d'œuvre + ADS (MOA : promoteur) Echanges avec équipe promoteur + notaire - communication	Travaux (MOA : promoteur) Communication					
	Déplacer la médiathèque en lien avec la Miroirade (3 variantes : bâtiment neuf seul, bâtiment neuf avec salle spectacle, ou intégrée au bâtiment administratif)		à voir selon étude globale d'opportunité	1	Structure du besoin - concertation Etude patrimoniale	Etude urbaine et globale d'opportunité + PCSES	AMO programme	Mission globale Programmiste Maîtrise d'œuvre + ADS	Opération intégrée à la réhabilitation du bâtiment administratif Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux				
	Créer un complexe sportif performant et accueillant pour accompagner le développement des pratiques locales		à voir selon étude globale d'opportunité		Etude d'opportunité	Mission globale Programmiste + intégré dans étude globale d'opportunité		Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux					
	Construire une salle omnisports		1		Programmation externe	Programmation interne		Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux					
	Réfléchir au devenir de la station de la Sambuy		1		Diagnostic et premiers éléments de réflexion financière, concertation + étude globale d'opportunité			Concertation - validation du besoin	Mission globale Programmiste Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux				
	Installer la Maison France Services et le CAS				Recrutements - travaux interne CCSLA			Programmation interne en lien avec projet mairie	Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux				
	Favoriser l'implantation d'une école de Bijouterie			1				Structure du besoin, facilitation pour l'installation dans des locaux adéquats						
	Réaménagement de la Mairie		2					Programmation interne	Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux				
	Réhabiliter la salle polyvalente en lieu d'événement agréable et performant		2			Structure du besoin - concertation Etude patrimoniale	Etude globale d'opportunité	Mission globale Programmiste	Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux				
	Developper le bâtiment "La Clé" (campus connectés, coworking, amphithéâtre)			2	Moe interne				Travaux					
	Repenser les équipements du centre de loisirs et des crèches			2	Structure du besoin - concertation Etude patrimoniale	Etude globale d'opportunité		Travail commissions - concertation - validation du besoin	Mission globale Programmiste	Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux			
	Réhabiliter ou déplacer le siège de la CCSLA			2				Etude de faisabilité						
	Réhabilitation du Tabellion et de l'OT		3		Structure du besoin - concertation Etude patrimoniale	Etude urbaine et globale d'opportunité		Travail commissions - concertation - structuration du besoin	Mission globale Programmiste	Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux			
	Réfléchir au devenir de la salle Nicolas Blanc		3					Travail commissions - concertation - structuration du besoin	Mission globale Programmiste	Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux			
	Créer une salle de spectacle		à voir selon étude d'opportunité		Structure du besoin - concertation	Etude urbaine et globale d'opportunité		Travail commissions - concertation - validation du besoin	Mission globale Programmiste	Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux			
Créer un centre nautique		à voir selon étude d'opportunité		Structure du besoin - concertation	Etude globale d'opportunité		Travail commissions - concertation - validation du besoin	Mission globale Programmiste	Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux				
Installer une maison médicale de garde					Recherche de terrains - Echanges avec CR, médecins									
Favoriser l'implantation d'un lycée														
Aménager les espaces publics de la commune et concevoir des lieux agréables pour les usagers														
2.1.1 Aménagement de la place de la Sorbonne			1	Structure du besoin - concertation Etude patrimoniale	Etude urbaine et globale d'opportunité modif PLUI	AAP	Maîtrise d'œuvre + ADS (MOA : promoteur) Echanges avec équipe promoteur + notaire - communication	Travaux (MOA : promoteur) Communication						
1.3 Opération urbaine Ilot Prudhomme/Ha			1	Structure du besoin - concertation Etude patrimoniale	Etude urbaine et globale d'opportunité modif PLUI	AAP	Maîtrise d'œuvre + ADS (MOA : promoteur) Echanges avec équipe promoteur + notaire - communication	Travaux (MOA : promoteur) Communication						
2.1.4 Requalification des entrées de ville		2		Structure du besoin - concertation	Etude globale d'opportunité		Programmation interne suite analyse expérimentation (cf 6)	Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux					
2.1.2 Aménagement du boulo-drome		2		Structure du besoin - concertation	Etude globale d'opportunité		Travail commissions - concertation - validation du besoin	Mission globale Programmiste ou programmation interne	Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux				
Diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'installation de jeunes, l'habitat inclusif et intergénérationnel														
2.2.1 Initier une opération exemplaire de réhabilitation du bâti ancien - Ilot de la rue Nicolas Blanc - Intermat / résidence étudiants alternants évolutive		1		1	Démarches pour acquisition foncier, échanges avec promoteurs/foncières/bailleurs sociaux, travail avec école Bijouterie + ST Dupont	Etude patrimoniale	Etude urbaine Modif PLUI	AAP Diagnostique pour vente	Maîtrise d'œuvre + ADS (MOA : promoteur) Echanges avec équipe promoteur + notaire - communication	Travaux (MOA : promoteur) Communication				
2.2.2 Promouvoir des opérations neuves de grande qualité architecturale et environnementale														
2.2.2a Opération pilote d'écohabitat coopératif à Vuaz - BRS			1		Réponse AMI DVD - Lancement Travail coopératif avec PEB/CAUE/PNRMB CCTP AC puis participation Dialogue compétitif	Structure du groupe d'habitants		Maîtrise d'œuvre + ADS (MOA : collectif d'habitants ou DFS)	Travaux (MOA : privée)					
2.2.2b Opération urbaine place de la Sorbonne (cf 2.1.1) - logements typologie en cours + restaurant RDC + parvis planté			1		Structure du besoin - concertation Etude patrimoniale	Etude urbaine et globale d'opportunité modif PLUI	AAP	Maîtrise d'œuvre + ADS (MOA : promoteur) Echanges avec équipe promoteur + notaire - communication	Travaux (MOA : promoteur) Communication					
2.2.2c Opération urbaine Ilot Prudhomme/Ha (cf 2.1.3) - logements typologie en cours + ERP + place + stationnement			1		Structure du besoin - concertation Etude patrimoniale	Etude urbaine et globale d'opportunité modif PLUI	AAP	Maîtrise d'œuvre + ADS (MOA : promoteur) Echanges avec équipe promoteur + notaire - communication	Travaux (MOA : promoteur) Communication					
2.2.2e Logements "Coût global de l'habiter" Clinique Berger - logements à terminer + BRS			1		Réponse AMI "qualité de logement de demain" Démarche coopérative avec SCIC Habitee + labo science Po + PEB			Maîtrise d'œuvre + ADS (MOA : promoteur)	Travaux (MOA : promoteur)					
2.2.2d Opération urbaine secteur PAPAG - logements typologie ND			2		Structure du besoin - concertation	Etude urbaine et globale d'opportunité modif PLUI		Maîtrise d'œuvre + ADS (MOA : promoteur)	Travaux (MOA : promoteur)					
Impulser la dynamique par une opération exemplaire														
Place de la Sorbonne (via opération urbaine 2.1.1)			1		Structure du besoin - concertation Etude patrimoniale	Etude sur le commerce, urbaine et globale d'opportunité modif PLUI	AAP	Maîtrise d'œuvre + ADS (MOA : promoteur) Echanges avec équipe promoteur + notaire - communication	Travaux (MOA : promoteur) Communication					
Dans le centre ancien (rue Carnot/rue de la République - ex Banque des Savoies)		1				Etude sur le commerce, urbaine et globale		Maîtrise d'œuvre + ADS (MOA : promoteur de projet)	Travaux (MOA : promoteur)					
Valoriser le patrimoine naturel, paysager, bâti, industriel en partenariat étroit avec le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et l'Architecte des Bâtiments de France, ainsi que les acteurs locaux dynamiques (associations, structures culturelles)														
Production d'un guide d'accompagnement des opérateurs (artisans, entreprises du BTP et investisseurs) pour la rénovation du bâti ancien du centre-ville de Faverges			1		Travail interne, benchmark et échanges avec autres EPCI	Etude patrimoniale	Finalisation guide							
Erfouissement et aménagement du site du Thovey		2			Echanges avec UDAP et associations locales			AMO programme + Moe	Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux				
Valorisation d'un parcours patrimonial du territoire					Structure du besoin - concertation Etude patrimoniale	Etude pour la mise en place d'un schéma directeur de mobilité active / CCSLA avec parcours patrimonial	A article	AMO programme + Moe	Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux				
Réhabilitation du Tabellion, de l'OT et de la salle Nicolas Blanc et inscription dans la dynamique urbaine (cf 1.2, 1.7, 2.2.2)					Structure du besoin - concertation Etude patrimoniale	Etude sur le commerce, urbaine et globale d'opportunité modif PLUI		Travail commissions - concertation - validation du besoin	Mission globale Programmiste	Maîtrise d'œuvre + ADS	Travaux			
Mise en place d'un budget participatif		1			Finalisation règlement, com	Accompagnement int porteur	AAP	Accompagnement porteurs	AAP	Accompagnement porteurs	AAP	Accompagnement porteurs	AAP	Accompagnement porteurs
Accompagnement par la Fabrique des Transitions			1		Accompagnement de la délégation									
Mise en place d'un outil numérique informatif/participatif			1		Benchmark puis achat et formation									
Mise en place de groupes de travail transversaux			1		Initiation de la démarche									
Créer les conditions de déplacements apaisés priorisant les circulations actives														
Créer les conditions de déplacements apaisés priorisant les circulations actives		1			Structure du besoin - étude patrimoniale	Etude sur le commerce et étude urbaine	Moe interne pour expérimentation, information du public	Expérimentation	Sondage / REX sur l'expérimentation ou lancement de travaux définis	Maîtrise d'œuvre	Travaux			
Initier sur Faverges la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial : valoriser et embellir les délaissés		2			Travail partenarial (interne, Fabrique des Transitions)				Moe interne pour expérimentation, information du public	Expérimentation	Sondage / REX sur l'expérimentation	Maîtrise d'œuvre	Travaux	

3.2 Fiches actions – Prioritaires

Axe 1 : Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments publics pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de Faverges-Seythenex

N°	1.2	Intitulé du projet / de l'action	Réhabilitation du bâtiment administratif et du Tabellion
----	-----	----------------------------------	----------------------------------------------------------

Version	12	Périmètre	Faverges-Seythenex / ORT
Date	07/09/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Marc Brachet	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

Ces deux bâtiments sont de propriété communale.

Le bâtiment administratif se vide progressivement (départ de La commcom et du tri postal) : il reste Numérica, la poste et l'association Gai Logis et l'ADMR.

La structure du bâti est bonne mais le bâtiment nécessite une rénovation énergétique (décret tertiaire) et technique (désamiantage, mise en accessibilité des étages). Le raccordement au réseau de chaleur a été réalisé en 2022.

Il est prévu la transformation de ce bâtiment pour intégrer au rez de chaussée un ERP permettant d'animer la place (Etude en cours d'un scénario pour intégrer la médiathèque et Microfolie au RDC, maintenir les associations actuelles au 1er étage et proposer des logements au dernier étage - ou ERP RDC et logements ou chambres étudiants à l'étage).

Le Tabellion, bâtiment à haute valeur patrimoniale datant du 17e siècle, a vocation à s'inscrire dans cette réflexion globale pour revitaliser la place en lien avec la Halle et un projet culturel de proximité également. En mauvais état, il nécessite un renforcement structurel, une mise hors d'eau/hors d'air (intervention sur la toiture et les ouvertures notamment).

Une OAP est en cours d'étude.

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat	x	2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité	4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x	
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	x

Evaluation de l'opération		
Critères d'évaluation de l'impact	note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN (Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	<p>Réhabilitation du bâtiment administratif et du Tabellion</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions_air, eau, sol, visuelles, bruit</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex</p> <p>4. Impact sociétal</p> <p>5. Impact global de l'action (moyenne)</p>
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone (réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions_air, eau, sol, visuelles, bruit	1	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources (réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg	2	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex	2	
4. Impact sociétal (maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)	1,57	

Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat						
Donnée mesurée (unité)	Dépense chauffage	Objectif à atteindre	Baisse de 30% après travaux	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an
Donnée mesurée (unité)	Dépense électricité	Objectif à atteindre	Baisse de 30% après travaux	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an
Donnée mesurée (unité)	augmentation des adhérents de la médiathèque	Objectif à atteindre	+30% 2 ans après travaux	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an
Donnée mesurée (unité)	augmentation des recettes	Objectif à atteindre	+300% 1 an après travaux	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an

Programmation / stade d'avancement					
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020- 2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
Enjeux et contraintes					
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Accessibilité : nécessité de mettre un ascenseur Sécurité incendie, évacuation sortie de secours				
Contraintes pour le projet	gagner des espaces construits sur le parking devant .				
Contraintes induites par le projet	Trouver un autre lieu pour la poste qui nécessite quoi qu'il en soit une rénovation et diminution des surfaces utilisées. Reloger le secours populaire, et si besoin pour médiathèque, Numerica (maison des associations ?)				
Modalités					
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex pour les études puis partenariat public/privé ou portage privé				
Elu référent	Marc Brachet				
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	Jeannie, Philippe, Claude, Brigitte, ST, Elsa Joubert, Claudine Gruffaz,		
Partenaires associés	o	Assos, Microfolie, Médiathèque, ADMR, étoile d'Hestia, services instructeurs (SDIS, DDT etc.) , CAL			
Participation citoyenne	o	Dans le cadre de l'étude d'opportunité et de l'étude urbaine : Numérica, Atelier artistique, Nautilus			
Références, données existantes	Plans techniques ? Diagnostic énergétique ?				
Etapes envisagées		CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel	
Etude patrimoniale du centre ancien	1				
Mise à jour du plan guide et étude d'aménagement urbain secteur Prudhomme/Halle	1				
Réalisation d'une étude globale d'opportunité	1				
Programmation + diagnostics pour vente du bâtiment administratif + AAP pour promoteur			1		
AVP (architecte du patrimoine) pour mise hors d'eau hors d'air du Tabellion			1		
Moe et travaux			1		
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus	AMI possible, intégration dans le tissu urbain. Recherche de financement				
Besoins/attentes vis-à-vis des services	Plans et données techniques du bâtiment, questionnement des usagers, définir et confirmer les besoins,				
Autre					
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale : 19 250€ Etude globale d'opportunité : 75 988€ Etude urbaine : 54 675€ Programmiste : 30 000€ Diagnostics obligatoires de vente (Plomb, amiante, etc) : 50 000€ Moe (si interne) : 250000€ (10% des travaux) Travaux : 1,2 M€HT à 2,78M€HT selon si présence médiathèque et dimensionnement de l'offre				
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale portée par la Commune (avec subvention BDT et DRAC : 75%) Etude d'opportunité portée par la CCSLA (avec subvention BDT : 50%) Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%) Besoin de cofinancement pour programmiste : 80% - DRAC + BDT ? Moe et travaux : Enveloppe territoriale Région possible si médiathèque ou si logements avec MOA commune - max 40% et enveloppe totale FS max 400k€ / Fond Leader ? Ademe ? DETR ?				

N°	1.6	Intitulé du projet / de l'action	Déplacer et moderniser la médiathèque en lien avec Microfolies
----	-----	----------------------------------	----------------------------------------------------------------

Version	12	Périmètre	Faverges-Seythenex / ORT
Date	24/10/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jacques Dalex	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

Construite en 1996, la médiathèque de Faverges-Seythenex n'a jamais fait l'objet de rénovation ou réaménagement de grande ampleur. Or, une mise aux normes (accessibilité PMR et système de ventilation) est à réaliser, ainsi qu'une ventilation et des diagnostics amiante et plomb. A plus de 25 ans, son architecture et son aménagement reflètent donc une époque qui ne correspond plus vraiment aux objectifs et missions d'une médiathèque du 21^è siècle d'où la nécessité de repenser ses locaux et son aménagement pour refléter une image plus valorisante et entretenue de l'équipement. Ainsi, un PCSES (Projet CULTUREL Scientifique Educatif et Social) a été lancé afin de définir, en concertation avec les usagers et partenaires, le programme du nouvel aménagement.

En parallèle, l'étude patrimoniale et l'étude urbaine réalisées ont montré l'intérêt de déplacer la médiathèque au sein de la 2^e couronne de Faverges, dans laquelle est située la quasi totalité des équipements publics.

Aussi, la municipalité a acté que son implantation devait être dans un lieu central, à proximité des écoles, d'accès facile, et constitue un lieu de rencontre, de passage, et qui donne une vitalité au centre-ville.

Les locaux de la médiathèque actuelle pourraient accueillir un ou des commerces (librairie par exemple) et des salles à destination d'usagers divers.

Il a également été décidé d'intégrer la micro-folie et le Fablab à la médiathèque.

Ainsi, au total, la surface nécessaire minimale pour 8000 habitants serait de 600 à 800m².

A noter également que l'étude du schéma directeur des équipements sportifs, culturels et garde petite enfance, en cours de réalisation sous Maîtrise d'Ouvrage CCSLA, a analysé l'intérêt d'un dimensionnement pour l'ensemble du territoire.

L'intérêt intercommunal a été validé par le bureau de la CCSLA, avec la construction d'un bâtiment adéquat sur Faverges compte tenu du maintien de la bibliothèque de Doussard.

Plusieurs scénarii sont en cours d'étude et de comparaison pour la nouvelle médiathèque à Faverges :

- intégration de l'objet "médiathèque + microfolie" au rez-de-chaussée de l'actuel bâtiment administratif (avec extension éventuelle et utilisation d'un étage pour garantir la surface minimale disponible)
 - réalisation d'un nouveau bâtiment dans l'opération immobilière Prudhomme
 - intégration au sein d'un nouveau bâtiment au niveau de la Soierie qui accueillerait également à terme la future salle de spectacle (voire également le centre de pratique des arts vivants)
 - intégration au sein d'un nouveau bâtiment face à la Soierie, en parallèle de la rénovation (essentiellement acoustique) de la Soierie et de la réhabilitation du centre de pratique des arts vivants et de l'ancienne discothèque de Val de Chaise.
- L'étude préopérationnelle est en cours, et aboutira à la traduction en OAP à intégrer dans le cadre de la modification du PLUi.

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD						
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité	4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	x

Evaluation de l'opération (provisoire - fonction du scénario retenu)

Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	1	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		0	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		2	
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,29	

Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat

Donnée mesurée (unité)	des adhérents de la médiathèque	Objectif à atteindre	+30% 2 ans après travaux	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an
Donnée mesurée (unité)	augmentation des événements programmés	Objectif à atteindre	+30% 2 ans après travaux	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an

Programmation / stade d'avancement			
1. Etude	2. Etude	3. Projet	4. Opérationnel
Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Pas de réelles contraintes si bâtiment neuf. Si intégration dans le bâtiment administratif : Montage public/privé à trouver. Nécessité d'un maître d'oeuvre
Contraintes pour le projet	Si intégration dans le bâtiment administratif : Peu de contraintes sur travaux de réfection à l'intérieur mais nécessité d'une extension extérieure (pour rester de plein pied au rez de chaussée et disposer de la surface suffisante), à intégrer architecturalement avec les éléments existants et notamment Tabellion et Halle, et/ou utilisation du R+1. Il y aura des contraintes au niveau de la structure (diagnostic structurel à prévoir) pour pouvoir supporter les autres utilisateurs autre que la médiathèque et microfolies. Les besoins définiront la surface nécessaire (1 ou 2 niveaux). Si 2 niveaux nécessité d'un monte personne. Diagnostics obligatoires avant travaux (amiante, plomb etc...).
Contraintes induites par le projet	Zone de chantier, nuisances pour les riverains, communication à prévoir Devenir de l'espace actuel occupé par la médiathèque. Location de modules préfabriqués pour héberger les associations le temps des travaux

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex		
Elu référent	Jacques Dalex		
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	Ghislaine Veyrat-Durebex Directrice de la médiathèque, Clarisse De Polli, Sylvain Brachet + Martine Beaumont et Claude Gaillard
Partenaires associés	o	Savoie Biblio	
Participation citoyenne	o	coconstruction dans le cadre du PCSES	
Références, données existantes	Plans techniques ? Diagnostic énergétique ?		
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Etude PCSES	1		
Etude urbaine	1		
Etude d'opportunité (Schéma Directeur des Equipements)	1		
Diagnosics amiante et plomb, travaux de remplacement du système de ventilation, mise en accessibilité du bâtiment		1	
Programmation et réalisation de la nouvelle médiathèque		1	
Dépenses prévisionnel/définif	Réalisation d'un PCSES préalable aux travaux (demande DRAC) : 4650€ en 2022 Etude urbaine et étude d'opportunité : 54675€ et 75988€ Mission de programmiste : 30000€ Moe et travaux : selon scénario retenu - 1,2 à 2,6M€HT Contrôle technique, coordonnateur sécurité, études préalables		
Plan de Financement prévisionnel/définif	Subvention étude PCSES demandée à BDT fev22 non attribuée Etude d'opportunité portée par la CCSLA (avec subvention BDT : 50%) Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%) Besoin de cofinancement pour programmiste : 80% - DRAC + BDT? Subvention travaux à voir : https://www.savoie-biblio.fr/Default/aide-amenagement-dune-bibliotheque.aspx + autres ? Aucun financement Région pour médiathèque. Financements DRAC : 30% des montants HT pour les travaux de construction/réhabilitation, 40% pour les équipements/mobiliers/collections, 50% pour le numérique Financements Autres : CSMB pour aménagement/numérique/collections - CD74 (SIC) pour les travaux de construction/réhabilitation - DETR (20% à 40%) si intercommunal et bonification / écologie		

N°	1.8	Intitulé du projet / de l'action	Créer un complexe sportif performant et accueillant pour accompagner le développement des pratiques locales
-----------	-----	-----------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	13	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	28/09/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Brigitte Boisson / Claude Gaillard	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

Le complexe sportif est envisagé dans la zone des Prés d'Enfer, à proximité de la salle omnisports, afin de regrouper les pratiques sportives et corporelles sur un même secteur. Il se veut écologique, moderne, lumineux et réunira, une salle de Gymnastique Spécialisée, une salle de danse et expression corporelle, une salle d'activités physiques et un dojo pour les Arts martiaux. Des bureaux associatifs avec local de rangement et une salle de réunion mutualisée sont souhaités également, ainsi qu'un sanitaire public avec un accès indépendant.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)		8. Implication des habitants dans les projets, innovation	x

Evaluation de l'opération			
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	-1	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		1	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		0	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2	
4. Impact sociétal		1	
5. Impact global de l'action (moyenne)		0,71	

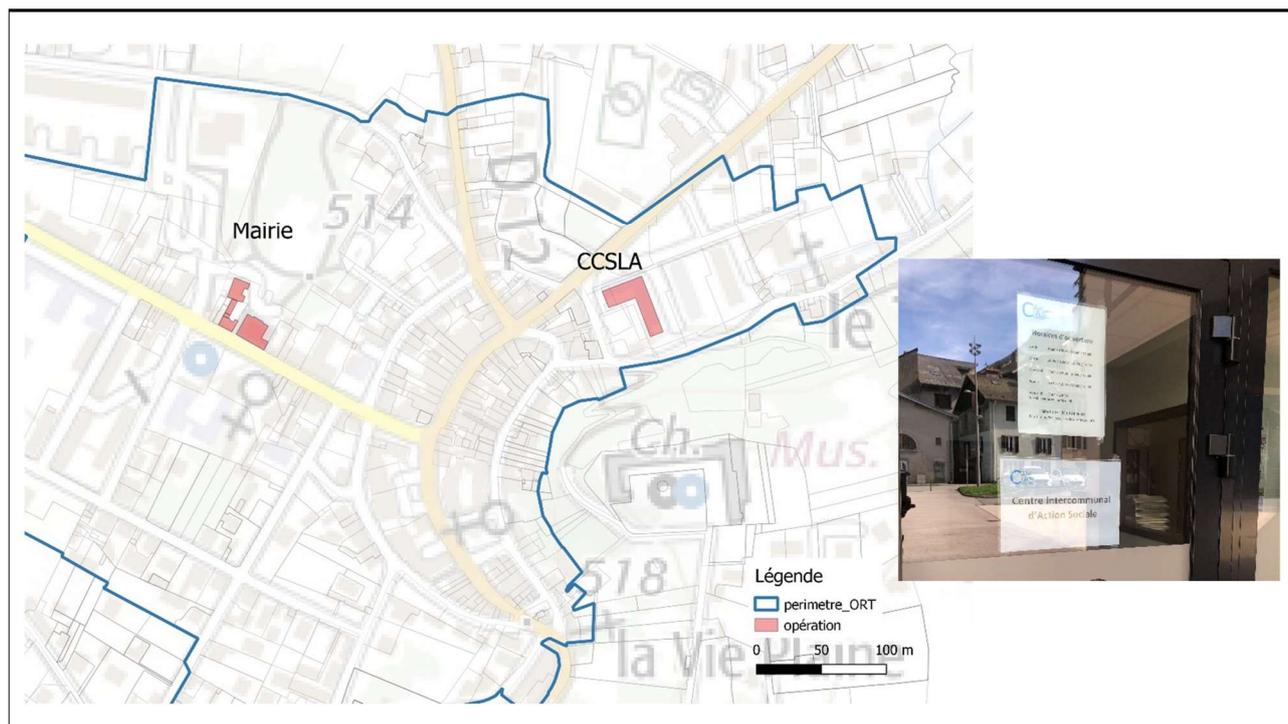
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat							
Donnée mesurée (unité)	organisation d'événements de rencontres sportives	Objectif à atteindre	min 10 par an	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an	
Donnée mesurée (unité)	augm. du nb d'adhérents du territoire	Objectif à atteindre	+10% après 1 an	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an	
Donnée mesurée (unité)	création de nouvelle association	Objectif à atteindre	3 au bout de 5 ans	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an	
Donnée mesurée (unité)	dépenses de fonctionnement	Objectif à atteindre	Diminution de 30%	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an	

Programmation / stade d'avancement				
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)	x

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Le bâtiment sera relié au réseau de chaleur urbain et HQE : une étude sur le mode de chauffage est à prévoir de la part du maître d'oeuvre. Le raccordement au réseau de chaleur ne peut pas être possible en l'état. Le bâtiment existant n'est peut être pas assez dimensionné pour alimenter le nouveau complexe. Le raccordement depuis la chaufferie représente un nombre linéaire important et donc un coût important de raccordement (estimation Dalkia : 100 000 euros). Envisager une construction autonome ou plus proche de la chaufferie ? Définir le niveau énergétique : minimum Re 2020. HQE et performance plus ambitieuse. Prendre en compte les normes imposées pour les terrains de sport, les équipements. Nécessité d'un contrôleur technique et d'un contrôleur sécurité,
Contraintes pour le projet	à prendre en compte : OAP sur le secteur + projet CTM + implantation d'un potentiel lycée + PAPAG à proximité et liaisons piétones/vélos (étude à venir 1er semestre 2022)
Contraintes induites par le projet	Le terrain disponible est limité. Reflexion à mener sur une construction en étage R+1 selon les besoins qui seront validés - Mutualisation des espaces de stationnement, et d'un maximum de locaux Au vu du nombre d'associations amenées à utiliser les locaux et des infrastructures déjà présentes sur le site : est ce qu'un logement pour un gardien serait envisagé ?

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex pour études/ à voir CCSLA ensuite selon résultats étude d'opportunité		
Elu référent	Brigitte Boisson et Claude Gaillard		
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	Clarisse de Polli-Fabien Jacquet-Brigitte Boisson-Claude Gaillard-Georges Vignier-Sophie Fernandez-Véronique Bouchet-Anne Marie Bernard-Yves Crépel
Partenaires associés	o	Associations sportives pour précision du besoin lors de l'étude de faisabilité, les services instructeurs	
Participation citoyenne	n		
Références, données existantes	Programme - Etude du secteur du Cudray + MAJ fin 2021 (étude d'opportunité)		
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Mise à jour de l'étude d'opportunité pour l'emplacement entre gendarmerie et salle omnisports	1	Réalisée - finalisée février 22	
étude globale d'opportunité	1	Lancement 03/22 - fin prévue 11/22	
Analyse des besoins avec les associations concernées	1	Finalisée le 31/08/22	
Etude de programmation + AMO pour consultation Moe	1	Consultation 02/22 - lancement 05/22 - fin prévue 2023	
Moe et travaux		1	suite mission AMO
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus	Cohérence et intégration dans PVD / recherche de cofinancements pour étude de faisabilité		
Besoins/attentes vis-à-vis des services	Services Techniques Mairie : cahiers des charges, suivi de l'étude - Interroger la région sur l'usage possible par le LEPP et futur lycée et participation financière possible		
Dépenses prévisionnel/définif	MAJ Etude d'opportunité sur le secteur du Cudrey : 6545€ Etude globale d'opportunité : 75988€ AMO pour programmation, étude de faisabilité et consultation Moe : 21775€ Moe : selon le montant du programme définit par l'AMO Travaux : ND (Coût maximum de la construction au stade de l'étude d'opportunité : 7,1M€TTC) : selon montant du programme		
Plan de Financement prévisionnel/définif	MAJ étude d'opportunité portée par la Commune (100%) Etude globale d'opportunité portée par la CCSLA (avec subvention BDT : 50%) Mission AMO portée par la Commune (subvention BDT : 50%) Besoin de cofinancement pour conception et réalisation : voir ANS programme 5000 équipements sportifs en 2024 / AAP à venir + DSIL ? Pas d'enveloppe territoriale Région - voir VP aux sports		

N°	1.10	Intitulé du projet / de l'action	Installer la Maison France Services et le CIAS
Version	8	Périmètre	CCSLA / Faverges + ORT
Date	02/08/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jacques Dalex et Mme Domenge	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

Le CIAS a été créé début 2022. La MFS a été labellisée en juillet 2022.

Dans un premier temps le CIAS a été installé dans l'ancien espace emploi (à l'arrière du siège de la CCSLA) qui a, lui, déménagé à "La Clé". Ces locaux ont l'avantage d'être situés à proximité des assistantes sociales du CD74 et de la Soierie (partenaires privilégiés), et d'un arrêt de bus (accessibilité facilitée pour tous les usagers de la CCSLA). La MFS sera également installée dans ces locaux (à partir d'octobre 2022), avec des permanences délocalisées prévues sur le territoire à raison d'1/2j par semaine. Une réflexion reste à mener sur l'intégration éventuelle de ces services en lien avec la rénovation de la mairie ou le déplacement éventuel du siège de la CCSLA, dès lors que le service reste central et accessible au public.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	x
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)		3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)		8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

Evaluation de l'opération			
Critères d'évaluation de l'impact	note	graphique	
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	<p>Le graphique est un diagramme à six axes. L'axe supérieur est intitulé '1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...' avec un score de 2. L'axe supérieur-droite est '1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...' avec un score de 2. L'axe droit est '1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air,...' avec un score de 0. L'axe inférieur-droite est '1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des...' avec un score de 0. L'axe inférieur est '2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg' avec un score de 0. L'axe inférieur-gauche est '3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex' avec un score de 2. L'axe gauche est '4. Impact sociétal' avec un score de 2. Un score global de 1,14 est indiqué au centre du diagramme.</p>
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		0	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		0	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		2	
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,14	

Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat					
Donnée mesurée (unité)	nb de personnes accueillies à l'année / nb de RV en permanences délocalisées	Objectif à atteindre	+10% chaque année	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)	Mesure 2 à t=+1 ans

Programmation / stade d'avancement				
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
				x
Enjeux et contraintes				
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	A associer à terme éventuellement à la rénovation de la mairie, ou au déplacement du siège de la CCSLA si cette solution est retenue. Visibilité sur l'espace public. Recrutements à faire			
Contraintes pour le projet	Services intercommunaux dans bâtiment municipal si le scénario de déplacement dans la mairie réaménagée est retenu			
Contraintes induites par le projet				
Modalités				
Maîtrise d'Ouvrage	CCSLA			
Elu référent	M. Dalex / me Domenge			
Constitution d'un groupe de travail		Composition du groupe de travail		
Partenaires associés	o	CAF, CD74, Trésorerie...		
Participation citoyenne	n			
Références, données existantes				
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)		LT - Après le mandat actuel
Recrutements CIAS / MFS	1			
Travaux de réaménagement intérieurs	1			
Analyse des Besoins Sociaux à l'échelle de la CCSLA	1	consultation	étude (T1 2023)	
Etude (interne) pour une autre localisation puis travaux			1	
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus				
Besoins/attentes vis-à-vis des services				
Autre				
Dépenses prévisionnel/définitif	Dépenses de fonctionnement CIAS : 712 465€ Dépenses de fonctionnement MFS : 70000€ Dépenses d'investissement : minimales (< 20k€) ABS à l'échelle de la CCSLA : 40000€ Travaux : ND			
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Recettes de fonctionnement CIAS : CCSLA 72%, paniers repas 25%, subvention CAF 3% Recettes de fonctionnement MFS : Etat 30 k€ (d'où CD74 30k€) - reste CCSLA Financement ABS : 50% CAF - reste CCSLA Travaux : pris en charge par CCSLA			

N°	1.12	Intitulé du projet / de l'action	Construire une salle omnicultes
Version	9	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	27/09/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jacques Dalex	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

La salle omnicultes actuelle ne répond plus au besoin grandissant de "cérémonie laïque" ou autre que catholique en l'honneur des défunts. La salle est située au 334, rue de la Gare.

Avancement:

- 23 septembre 2022 :

rencontre sur site (l'exploitant, les adjoints référents et élus, les ST) pour recenser les besoins. Les travaux porteront principalement sur : la création d'un sanitaire public automatisé dans le prolongement du transformateur, d'un parvis couvert (exemple : pergola), l'habillage du transformateur, la construction d'une salle omnicultes funéraire équipée (bancs en bois, etc.) en prolongement de la salle de recueil existante à l'arrière du bâtiment, la démolition des toilettes publiques situées dans l'enceinte du site et tous les travaux de raccordement et d'adaptation. L'extension se devra simple et restera dans l'enceinte actuelle du cimetière. Pour répondre à ce besoin, il est nécessaire de construire une extension d'environ 200 m² au funérarium pour 70 à 100 personnes

- à partir de la semaine du 27 septembre :

préparation des études en interne pour préparer la consultation du maître d'œuvre complète (architecte, contrôleur technique etc.). Les plans et le cahier des charges seront validés avant toute consultation. Un schéma d'aménagement avait été proposé par le maître d'œuvre mandaté par l'exploitant. Il sera retravaillé par les ST pour consulter à l'issue.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)		3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)		8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

Evaluation de l'opération			
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	0	<p>Construire une salle omniculture</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources (réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex</p> <p>4. Impact sociétal (maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)</p> <p>5. Impact global de l'action (moyenne) 1,00</p>
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		0	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	1	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		0	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		2	
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,00	

Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat							
Donnée mesurée (unité)	nb de cérémonies	Objectif à atteindre	52 minimum la 1e année, augmentation de 10% par an	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an	
Donnée mesurée (unité)	commune d'origine des demandes	Objectif à atteindre	50% CCSLA et au-delà	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an	

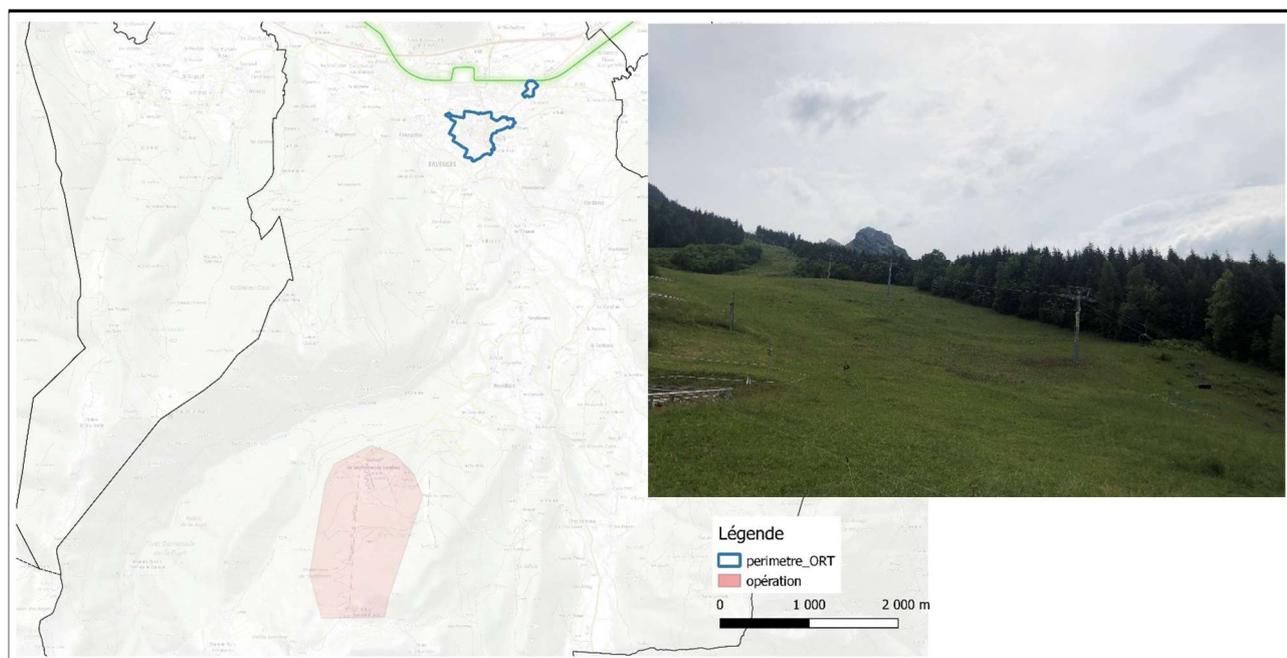
Programmation / stade d'avancement			
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,
			4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

x

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	zone chantier : trouver un emplacement (sur parking?) : nécessité d'organiser et gérer, mise en sécurité. Continuité du service pendant les travaux complexe information/communication aux usagers des travaux (par les services de la Mairie)
Contraintes pour le projet	Périmètre ABF - le maître d'œuvre devra en tenir compte sécurité - accessibilité
Contraintes induites par le projet	réserver parking municipal devant Staubli à la maison Funéraire (panneau)

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex		
Elu référent	Jacques Dalex		
Constitution d'un groupe de travail	Composition du groupe de travail	M. Dalex, Claude Gaillard, ST, Martine Brassoud, Georges Vignier	
Partenaires associés	Sylvain Pech, Services instructeurs,		
Participation citoyenne	rencontrer l'association des crématistes de Faverges pour qu'ils intègrent l'utilisation de la nouvelle salle		
Références, données existantes	Plans techniques, PLUi, besoins, nombre d'usage des 3 salons funéraires		
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Structuration du besoin et programmation en lien avec les PF	1		
Moe et travaux		1	
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus	recherche de financements		
Besoins/attentes vis-à-vis des services	revoir le plan d'aménagement confirmer les besoins établir le cahier des charges pour consultation Moe / contrôleur technique/ SPS		
Autre			
Dépenses prévisionnel/définitif	Budget ND : études, travaux, mobiliers intérieurs, signalétique		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	? Pas d'enveloppe territoriale Région		

N°	1.15	Intitulé du projet / de l'action	Réfléchir au devenir de la station de la Sambuy
Version	3	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	24/10/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jacques Dalex	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

La station de la Sambuy, propriété de la Commune, connaît depuis plusieurs années un déficit budgétaire important pour son activité hivernale, tandis que l'offre estivale fonctionne bien mais ne peut compenser le déficit hivernal. De fait, la Commune abonde fortement au budget pour pérenniser l'activité (environ 400 k€/an en moyenne). Or aujourd'hui un certain nombre d'opérations de maintenance/surveillance réglementaires sont à engager, qui vont encore aggraver le déficit, tandis que dans le même temps la station manque de plus en plus souvent de manteau neigeux suffisant pour garantir l'offre hivernale. Cette situation va très certainement perdurer voire s'aggraver au regard des projections climatiques disponibles.

Une première étude réalisée en 2017 a montré que la pérennisation de l'activité ski impliquerait la réalisation d'une retenue pour réaliser de l'enneigement artificiel. Cette solution semble compliquée à mettre en oeuvre, tant d'un point de vue financier que d'un point de vue environnemental.

La Commune souhaite donc poursuivre la réflexion du devenir de la station à moyen terme, afin de maîtriser les coûts de fonctionnement dans un contexte financier tendu.

Une première étude financière prospective de différents scénarii a été réalisée (maintien de l'outil en l'état, poursuite des activités avec modernisation et neige de culture, fermeture de la station, arrêt de l'activité hivernale uniquement). La réflexion reste à poursuivre.

Pour cela,

- l'étude d'opportunité des équipements structurants a récupéré un certain nombre d'éléments et recueilli certains points de vue d'élus et de citoyens. La première piste proposée s'oriente sur un scénario permettant le maintien de l'activité estivale sur la Sambuy, l'arrêt des activités hivernales nécessitant une remontée mécanique et/ou l'utilisation de neige de culture, et la poursuite et le développement des activités hivernales s'adaptant au réchauffement climatique (ski de fond, luge, ski de randonnées, raquettes etc).
- une feuille de route est en cours d'élaboration afin d'associer l'ensemble des acteurs, partenaires et usagers à la réflexion sur l'évolution de la station (plan de concertation et mise en récit), et identifier les études complémentaires nécessaires

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	x
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	x
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	x

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

Evaluation de l'opération			
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		2	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	2	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		1	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		2	
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,86	

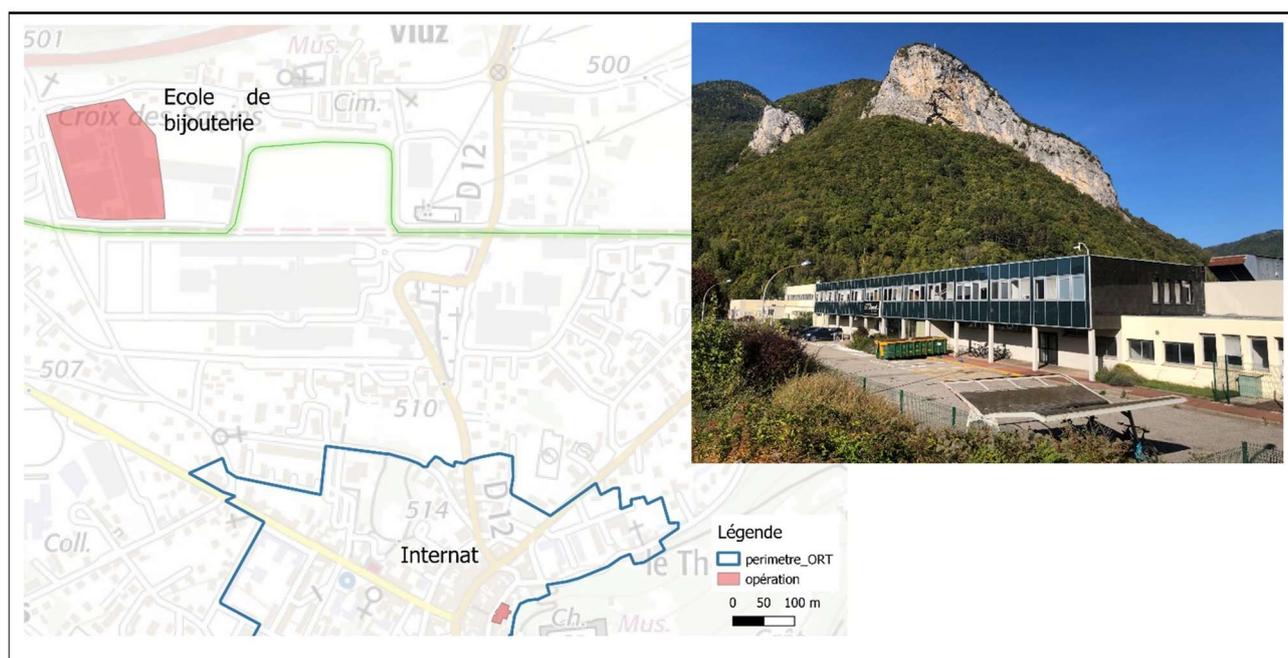
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat						
Donnée mesurée (unité)	Subvention d'équilibre apportée	Objectif à atteindre	max 300000€	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 ans

Programmation / stade d'avancement			
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,
			4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Acceptabilité citoyenne Patrimoine du territoire Rôle intercommunal Déficit de fonctionnement important Vieillesse des remontées mécaniques
Contraintes pour le projet	Difficultés liées au manque d'enneigement Difficulté à recruter du personnel saisonnier
Contraintes induites par le projet	

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex		
Elu référent	Jacques Dalex		
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	plusieurs groupes en cours de définition
Partenaires associés	o	PNRMB, DDT, Fabrique des Transitions	
Participation citoyenne	o		
Références, données existantes	Etude de 2017 - Plans - Données d'exploitation - Rapport de phase 1 de l'étude d'opportunité sur les équipements structurants		
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Etude de différents scénarii (étude d'opportunité)	1		
Etablissement d'une feuille de route - Plan de concertation, études complémentaires à lancer, mise en récit	1		
Concertation et études complémentaires	1	avant été 2023	
Programmation		1	
Moe et travaux		1	
Dépenses	ND		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	ND Possibilité de cofinancement de la BDT pour étude sur l'enneigement dans le cadre du Plan Avenir Montagne		

N°	1.16	Intitulé du projet / de l'action	Favoriser l'implantation d'une école de Bijouterie
Version	3	Périmètre	CCSLA / Faverges-Seythenex
Date	04/10/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jacques Dalex	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

Le projet consiste en la création d'un pôle "Art du Bijou" au sein des locaux de l'entreprise ST Dupont, qui a 3 plateaux disponibles pour accueillir

- le centre de formation Saint Eloi (pour l'école de bijouterie)
- et 2 entreprises du secteur du bijou.

L'implantation du centre de formation ne sera possible que si le territoire peut apporter une solution d'internat d'ici septembre 2023.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le Président-Maire, qui ont permis de définir les besoins nécessaires (surface des locaux et possibilité d'internat notamment).

La CCSLA entreprend donc des démarches pour favoriser l'implantation du pôle dans les locaux disponibles de ST Dupont, et la commune étudie la possibilité de mettre en place un internat dans le cadre de son opération de réhabilitation du bâti rue Nicolas Blanc. Au regard des contraintes de la formation, une solution d'hébergement temporaire pour la rentrée de septembre 2023 est en cours d'étude avec l'OVE.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	x
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

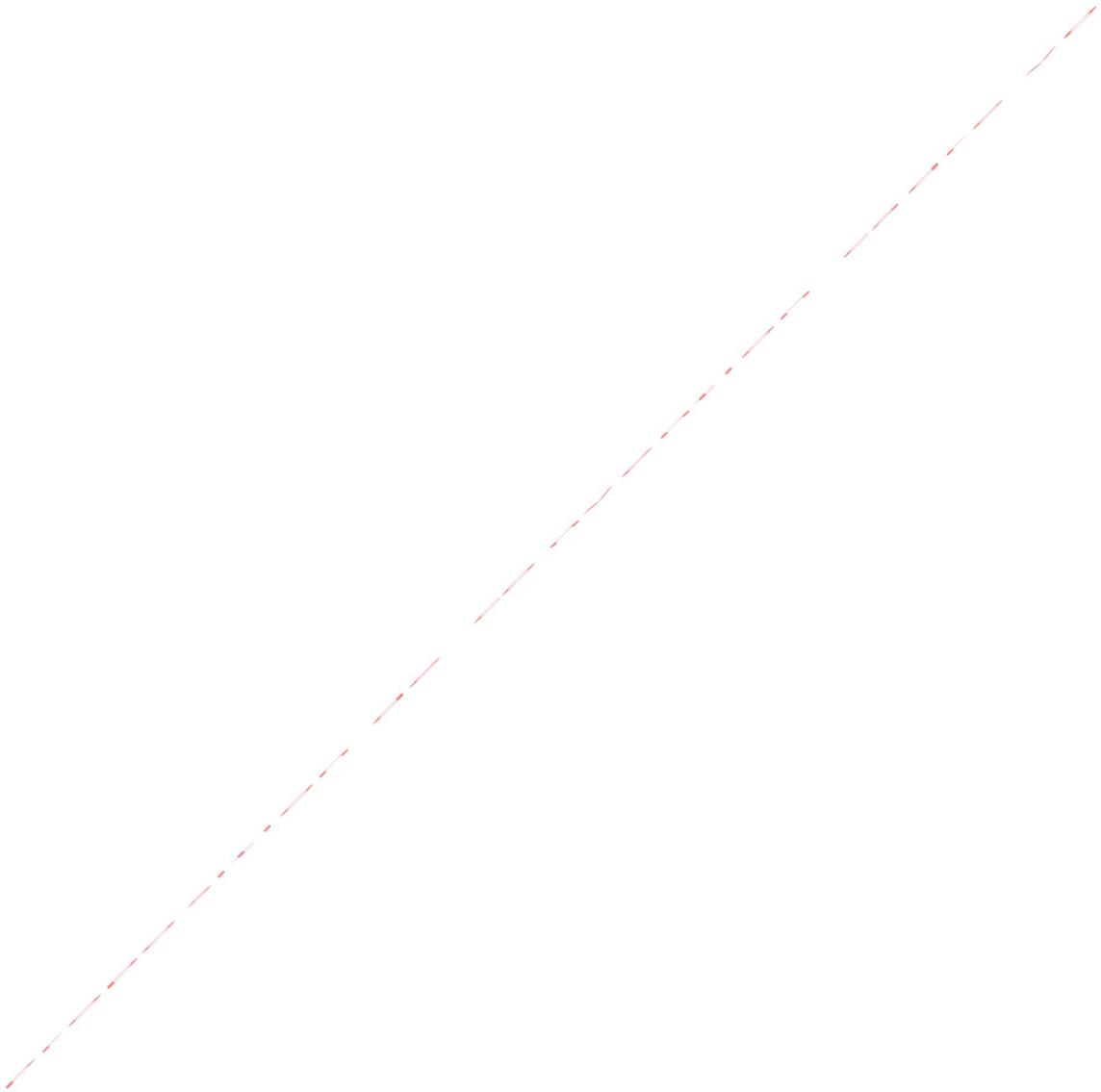
Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat	x	2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)		3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale		6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)		8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

Evaluation de l'opération			
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	<p>Favoriser l'implantation d'une école de Bijouterie</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, ...</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex</p> <p>4. Impact sociétal</p>
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		2	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	1	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		2	
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,86	
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat			
Donnée mesurée (unité)	?	Objectif à atteindre	?
		Mesure 1 à t=0 (dec 2022)	Mesure 2 à t=+1 ans

Programmation / stade d'avancement					
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	CCSLA : financer l'acquisition des locaux de formation et mise aux normes pour le centre de formation, puis mise à disposition de l'école + mise en synergie avec les partenaires du territoire Commune : lancer l'opération d'internat en réhabilitation (lien avec fiche 2.2.1)
Contraintes pour le projet	
Contraintes induites par le projet	

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	CCSLA / Commune de Faverges / Centre de formation		
Elu référent	Jacques Dalex		
Constitution d'un groupe de travail	Composition du groupe de travail		
Partenaires associés	Centre de formation St Eloi / ST Dupont / OVE / Entreprises du secteur du bijou		
Participation citoyenne			
Références, données existantes			
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Recherche de locaux disponibles et acquisition (estimation par les domaines au préalable)	1		
Définition des travaux à effectuer et analyse du montage juridique	1		
Etablissement du plan de financement	1		
Facilitation pour la création d'un internat (cf opération rue Nicolas Blanc)	1		
Dépenses prévisionnel/définitif	Opération d'internat considérée par ailleurs Acquisition locaux : en cours d'estimation Dépenses de fonctionnement (mobilisation de ressources humaines)		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	ND		



Axe 2 : Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville

a. Actions sur Faverges-Seythenex


PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN"
Fiche action

N°	2.1.1	Intitulé du projet / de l'action	Aménager les espaces publics de la commune et concevoir des lieux agréables pour les usagers + Diversifier l'offre de logements + opération exemplaire de revitalisation de l'activité commerciale <i>Aménagement de la place de la Sorbonne</i>
----	-------	----------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	5	Périmètre	Faverges-Seythenex / ORT
Date	25/07/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet
<p>L'objectif du projet est de reconstruire la place Sorbonne en créant une place de sortie d'église (parvis), des logements et un espace commercial au rez de chaussée (restaurant).</p> <p>L'étude patrimoniale a fourni un certain nombre de recommandation pour l'intégration du projet dans le centre ancien, en entrée de Ville en venant de Tamié.</p> <p>Une étude préopérationnelle est en cours. Le secteur fera l'objet d'une OAP.</p> <p>L'objectif est également de faire ressortir le Biel pour retrouver le sens historique et l'importance de la circulation de l'eau dans la construction de la ville.</p> <p>Les terrains sont de propriété communale.</p> <p>La Commune envisage un appel à projet ou concours d'architecture pour cette opération sensible et prioritaire.</p>

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	x
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	x
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat	x	2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité	x	4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	x

Evaluation de l'opération				
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique	
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	<p>Aménagement de la place de la Sorbonne</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de... 2</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de... 2</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, ... 1</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources 1</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg 2</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex 2</p> <p>4. Impact sociétal 2</p> <p>5. Impact global de l'action (moyenne) 1,71</p>	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2		
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		1		
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	1		
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2		
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2		
4. Impact sociétal		2		
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,71		
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat				
(unité)	?	Objectif à atteindre		?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans		
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an		

Programmation / stade d'avancement				
1. Etude	2. Etude	3. Projet	4. Opérationnel	
Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)	

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Appliquer les préconisations de l'étude patrimoniale. Garantir de nouvelles typologies de logements
Contraintes pour le projet	
Contraintes induites par le projet	Chantiers en cœur de ville

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex puis privé		
Elu référent	Jeannie Tremblay, Marc Brachet et Georges Vignier		
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	commission aménagement
Partenaires associés	o	PNRMB + CAUE + ABF	
Participation citoyenne	o	Dans le cadre de l'étude urbaine	
Références, données existantes	Etude urbaine précédente - Expérimentation "Grumes" - Etude patrimoniale et étude urbaine actuelle		
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Etude patrimoniale	1		
Mise à jour du plan guide et étude d'aménagement préopérationnelle des secteurs prioritaires(en cours)	1		
Modification PLUi (OAP)	1		
AAP		1	
Moe et travaux (par promoteur)		1	
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus			
Besoins/attentes vis-à-vis des services			
Autre			
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale : 19250€ Etude urbaine : 54675€ (puis recettes liées à la vente du terrain au promoteur en charge de l'opération)		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale portée par la Commune (avec subvention BDT et DRAC : 75%) Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%)		

N°	2.1.3	Intitulé du projet / de l'action	Diversifier l'offre de logements <i>Promouvoir des opérations neuves de grande qualité : opération urbaine Ilot Prud'homme / halle</i>
----	-------	----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	5	Périmètre	Faverges-Seythenex / ORT
Date	25/07/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

L'objectif est de diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'habitat inclusif et intergénérationnel, via la promotion d'opérations neuves de grande qualité architecturale et environnementale.

La Commune est propriétaire d'un grand tènement sur lequel elle souhaite cadrer l'opération afin de l'intégrer harmonieusement au tissu urbain existant.

Cette opération a été intégrée à une réflexion d'ensemble comprenant notamment la Halle, l'OT, le bâtiment administratif et les terrains de la clinique Berger, et est à l'étude dans le cadre de la mise à jour de l'étude urbaine.

Elle fera l'objet d'une OAP.

Un scénario à l'étude identifie le déplacement de la médiathèque dans cette opération.

Si le tènement Prudhomme fait l'objet d'une opération de logements uniquement, alors il sera à analyser en permis multisites avec l'opération de la rue Nicolas Blanc.

Si l'opération contient la médiathèque, alors une opération de logements sera réalisée sur les terrains en face de la Soierie, à analyser en permis multisites avec l'opération de la rue Nicolas Blanc.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat	x	2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	x

Evaluation de l'opération							
Critères d'évaluation de l'impact			note	graphique			
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)		2				
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)		2				
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit			1				
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)		1				
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg			2				
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex			1				
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)		1				
5. Impact global de l'action (moyenne)			1,43				
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat							
Donnée mesurée (unité)	?	Objectif à atteindre	?	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an	

Programmation / stade d'avancement				
1. Etude		2. Etude	3. Projet	4. Opérationnel
Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,
				Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	L'enjeu est de diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'habitat inclusif et intergénérationnel, via la promotion d'opérations neuves de grande qualité architecturale et environnementale
Contraintes pour le projet	A analyser en permis multisites avec l'opération de la rue Nicolas Blanc (en cas d'opération de logements)
Contraintes induites par le projet	

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex puis promoteur privé		
Elu référent	Jeannie Tremblay, Marc Brachet et Georges Vignier		
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	commission aménagement
Partenaires associés	o	PNRMB + CAUE + ABF	
Participation citoyenne	o	Dans le cadre de l'étude urbaine	
Références, données existantes	Etude urbaine		
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Etude patrimoniale	1		
Mise à jour du plan guide et étude préopérationnelle (en cours)	1		
Etude globale d'opportunité	1		
Modification du PLUi (OAP)	1		
AAP		1	
Moe et travaux (par promoteur)		1	
Attentés vis-à-vis de Gaëlle Verjus			
Besoins/attentes vis-à-vis des services			
Autre			
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale : 19250€ Etude globale d'opportunité : 75988€ Etude urbaine : 54675€		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale portée par la Commune (avec subvention BDT et DRAC : 75%) Etude d'opportunité portée par la CCSLA (avec subvention BDT : 50%) Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%)		

N°	2.2.1	Intitulé du projet / de l'action	Diversifier l'offre de logements <i>Initier une opération exemplaire de réhabilitation du bâti ancien rue Nicolas Blanc</i>
----	-------	----------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	7	Périmètre	Faverges-Seythenex / ORT
Date	12/10/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

Une opportunité permettrait d'acheter un tènement de 1000m² dans la rue historique patrimoniale "Nicolas Blanc". La commune souhaiterait l'acquérir pour en faire une rénovation exemplaire.

L'objectif est de diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'habitat inclusif et intergénérationnel. L'installation d'activités et services en rez de chaussée, initialement envisagée, a finalement été abandonnée au regard de l'étude patrimoniale et de l'étude urbaine réalisées.

Au regard du projet d'école de bijouterie et de ses besoins d'internat, et des besoins exprimés par l'entreprise Staübli, la Commune souhaite étudier la faisabilité d'un internat / résidence étudiants-alternants-jeunes travailleurs au sein de ces immeubles.

L'étude patrimoniale a défini des préconisations de réhabilitation qui seront prises en compte comme données d'entrée de l'opération. De ce fait, l'opération générera probablement un déficit global. Aussi, il est envisagé de recourir à une des possibilités induites par la mise en place de l'ORT :

- le permis d'aménager multisites, en couplant cette opération à une autre opération plus simple de construction neuve sur un autre tènement communal (terrains au sein du périmètre du PAPAG, et/ou terrains de l'ancienne clinique Berger, et/ou terrains face à la Soirie, et/ou terrains Prudhomme.
- les dispositifs VIR ou DIIF.

Une OAP est à l'étude.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables, et préserver les activités agricoles et forestières qui contribuent à cet équilibre	x
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle, et assurer le maintien des services pour garantir une qualité de vie aux habitants	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat	x	2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

Evaluation de l'opération			
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	<p>Initier une opération exemplaire de réhabilitation rue N. Blanc</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol,...</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex</p> <p>4. Impact sociétal</p> <p>Score global : 1,71</p>
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		1	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	1	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		2	
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,71	
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat			
Donnée mesurée (unité)	nb de locataires / résidents	Objectif à atteindre	taux de remplissage à 80% sous 3 ans
			Mesure 1 à t=0 (dec 2022)
			Mesure 2 à t=+1 an

Programmation / stade d'avancement					
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
Enjeux et contraintes					
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Réaliser une opération exemplaire de réhabilitation du bâti ancien pour impulser une dynamique de mixité dans la rue, et plus largement le centre ancien Proposer une offre de résidence étudiants ou logements intermédiaires (type Foyer de jeunes travailleurs)				
Contraintes pour le projet	Un appartement loué au centre de l'ilot - démarches avec le propriétaire occupant en cours				
Contraintes induites par le projet					
Modalités					
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex				
Elu référent	Jeannie Tremblay, Marc Brachet et Georges Vignier				
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	élus et techniciens Commune et CCSLA en fonction de l'avancement		
Partenaires associés	o	ABF - PNRMB - DDT - Foncière Action Logement - Halpades / Primalp - Villes et Villages - Ecole St Eloi - Staübli			
Participation citoyenne					
Références, données existantes	Etude urbaine - Etude colorimétrique - Analyse patrimoniale sur l'ilot				
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)		MT - Avant fin du mandat (2026)		LT - Après le mandat actuel
Etude patrimoniale sur le centre ville (faite)	1				
Mise à jour du plan guide (yc circulations actives) et étude préopérationnelle (en cours)	1				
Evaluation des domaines (faite)	1				
Acquisition (en cours)	1				
Programme d'intervention, échanges avec partenaires et promoteurs (en cours)	1				
AAP et diagnostics pour vente			1		
Moe et travaux (par promoteur ?)			1		
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale : 19250€ Etude urbaine : 54675€ Acquisition : 264000€ Notaire et diagnostics : 70000€ (puis recettes liées à la vente du tènement au promoteur en charge de l'opération)				
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale portée par la Commune (avec subvention BDT et DRAC : 75%) Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%) Travaux : ND				

N°	2.2.2a	Intitulé du projet / de l'action	Diversifier l'offre de logements <i>Promouvoir des opérations neuves de grande qualité : opération Viuz</i>
----	--------	----------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	8	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	12/10/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

L'objectif est de diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'habitat inclusif et intergénérationnel, via la promotion d'opérations neuves de grande qualité architecturale et environnementale.

Ce projet pilote d'écohabitat coopératif, sur un tènement communal compact, paysagé, situé dans le périmètre de l'église de Viuz, vise à

- concevoir autrement (en partant des usages, en associant artisans, étudiants et habitants),
- construire autrement (matériaux biosourcés locaux, respect de l'environnement),
- financer autrement (BRS Bail Réel Solidaire, ou bail à construction)
- et habiter autrement (habitat participatif, coopératif, solidaire).

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	x
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD						
1. Amélioration de l'habitat	x	2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation

Evaluation de l'opération		
Critères d'évaluation de l'impact	note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN (Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	-1	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone (réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit	2	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources (réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	2	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg	1	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex (maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	0	
4. Impact sociétal	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)	1,14	

Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat						
Donnée mesurée (unité)	Habitat coopératif - espaces partagés	Objectif à atteindre	A minima extérieurs et 1pièce habitable en copropriété	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans
Donnée mesurée (unité)	Mixité sociale - coût au m² de surface habitable	Objectif à atteindre	A minima 4 logements en accession intermédiaire < 3000€m²	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans
Donnée mesurée (unité)	Promotion de l'opération par la collectivité	Objectif à atteindre	Mise en place BRS ou Bail Réel Solidaire	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans
Donnée mesurée (unité)	Ecoconception - matériaux biosourcés	Objectif à atteindre	Provenance et travail du bois dans un rayon de 150km	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans

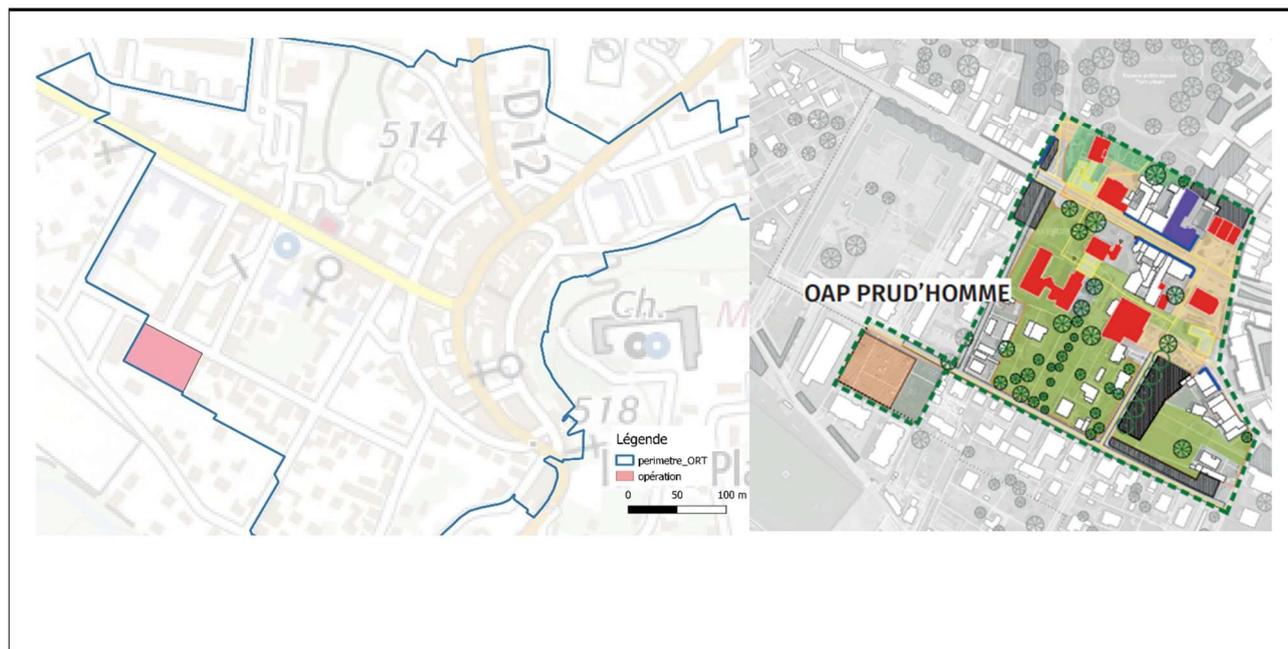
Programmation / stade d'avancement			
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 <i>(au stade idée, esquisse ou scénarios)</i>	2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 <i>(au stade idée, esquisse ou scénarios)</i>	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 <i>(programme ok, scénario retenu, recherche de financement,</i>	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 <i>(Moe choisi ou AVP/APD en cours)</i>

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	<p>Intégrer un groupe d'habitant dès la conception -> 1e réunion publique le 26 janvier 2022. Communication sur Faverges, et plus largement CCSLA.</p> <p>-> consultation de plusieurs associations d'accompagnement pour l'habitat participatif : accompagnement par CapHabitatCoopératif (lancement en mai 2022)</p> <p>-> rencontre de la Foncière 74 (pour BRS)</p> <p>-> demander une assistance juridique pour finaliser le groupement de commande (MOA Commune + PEB) pour appuyer le service marchés de Faverges / action annulée cf non lauréat AMI DVD</p> <p>Démontrer la faisabilité d'un habitat de qualité accessible</p>
Contraintes pour le projet	<p>Périmètre de l'église de Viuz (MH)</p> <p>Financement de l'opération par le CSMB</p> <p>Forte augmentation des coûts de construction cf crise : faisabilité BRS ?</p>
Contraintes induites par le projet	

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex pour partie, PEB pour le dialogue compétitif, le groupe d'hab		
Elu référent	Jeannie Tremblay et Marc Brachet		
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	Elus référents + Martine Beaumont + Gaëlle Verjus + PEB + CAUE + PNRMB
Partenaires associés	PEB - CAUE73 et 74 - PNRMB - CAHP74 - ONF - ABF - La Foncière - Au bercail		
Participation citoyenne	o	Réunions publiques + ateliers participatifs avec le groupe d'habitants potentiels	
Références, données existantes	CCTP pour dialogue compétitif		
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Réponse à l'AMI "DVD"	1	oct 21 (03/22 : non retenus)	
Réunion publique / habitants	1	janv-22	
Choix d'un AMO pour accompagner l'habitat participatif	1	avr-22	
Accompagnement du groupe d'habitants	1	Ateliers thématiques - Emergence	
Travail sur l'AAC pour le dialogue compétitif	1	2021 - 2022	
Suite impossibilité par le PEB de porter le dialogue, recherche d'autres partenaires		1	2023
Choix du consortium et dialogue compétitif - partie esquisse (si faisable)		1	2023
Moe et travaux (EPF / promoteur ou Groupe d'habitants)		1	2024-2025
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Candidature faite pour AMI DVD en oct 21 - Candidature éligible jan 22 - Non lauréat de l'AMI (réponse mars 22)</p> <p>Donc avril 22 : décision de lancement de la procédure de dialogue compétitif par PEB = 132 064€ (avec subventions CSMB 105 651€ et Faverges 12 000€) + lancement accompagnement habitants par la Commune (21 557€)</p> <p>Juillet 22 : impossibilité de portage de l'opération par le PEB</p> <p>Septembre : recherche d'autres partenaires</p> <p>Suite conception/réalisation : à charge du groupe d'habitants ou de la Foncière - budget en cours de définition</p>		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	<p>Accompagnement 21 557€ à charge de la Commune</p> <p>Moe et Travaux : voir AAP du CD74 sur les logements innovants</p>		

N°	2.2.2e	Intitulé du projet / de l'action	Diversifier l'offre de logements <i>Promouvoir des opérations neuves de grande qualité : opération "coût global de l'habiter" sur les terrains de l'ancienne clinique Berger</i>
----	--------	----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	5	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	25/07/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

L'objectif est de diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'habitat inclusif et intergénérationnel, via la promotion d'opérations neuves de grande qualité architecturale et environnementale.

Le tènement de l'ancienne clinique Berger est propriété communale.

Aussi, la Commune a la possibilité d'impulser une opération de grande qualité répondant à ses objectifs.

Pour cela, elle a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt "Engagés pour la qualité du logement de Demain" avec une équipe pluridisciplinaire : un promoteur éthique et solidaire (la SCIC Habitee), une association de promotion de la filière bois (le PEB), un cabinet d'architectes engagés (Lieux Fauves) et un laboratoire de recherche de Science Po, dont elle a été lauréate.

Le projet vise à construire des logements en considérant le coût global de l'habiter, prenant en compte l'environnement urbain, construits avec le maximum de matériaux locaux et de bois dans un objectif de minimiser l'utilisation des ressources et le bilan carbone, vendus en plateaux "à terminer" en intégrant un atelier et un accompagnement pour permettre aux habitants de finaliser leurs travaux. Environ la moitié des logements seront en accession à prix maîtrisé (ou BRS).

Ce secteur fait partie des secteurs de projet qui font l'objet d'une étude préopérationnelle dans le cadre de l'étude urbaine, et d'un secteur d'OAP existante qui sera modifiée.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

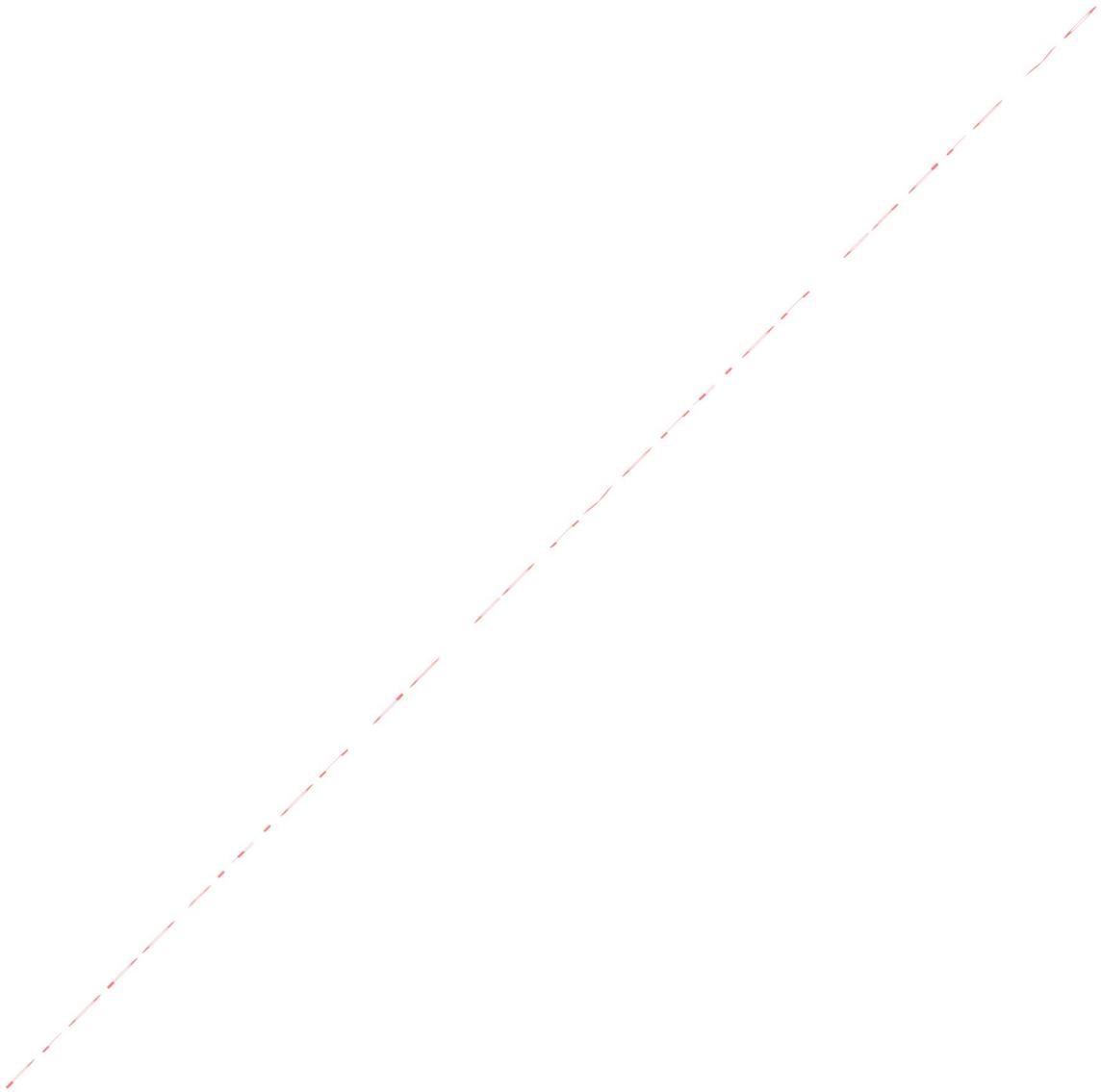
Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat	x	2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité	x	4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	x

Evaluation de l'opération		
Critères d'évaluation de l'impact	note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN (Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	0	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone (réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit	2	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources (réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	2	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg	2	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex (maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	0	
4. Impact sociétal	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)	1,43	

Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat							
Donnée mesurée (unité)	proportion de logements en BRS	Objectif à atteindre	min	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an	
			50%				

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	L'enjeu est de diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'habitat inclusif et intergénérationnel, via la promotion d'opérations neuves de grande qualité architecturale et environnementale.
Contraintes pour le projet	A analyser en permis multisites avec l'opération de la rue Nicolas Blanc
Contraintes induites par le projet	

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex puis SCIC Habitee		
Elu référent	Jeannie Tremblay, Marc Brachet et Georges Vignier		
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	
Partenaires associés	o	PEB - Sciences Po	
Participation citoyenne			
Références, données		Etude urbaine	
Etapes envisagées		CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026) LT - Après le mandat actuel
Mise à jour du plan guide et étude préopérationnelle (en cours)	1		
Modification du PLUi (OAP)	1		
Etude de faisabilité	1		
Moe et travaux (SCIC Habitee)		1	
Dépenses prévisionnel/définitif		Mise à jour du plan guide et étude d'aménagement du secteur : 54675€	
Plan de Financement prévisionnel/définitif		Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%) (Recettes à venir suite vente du terrain)	



b. Action sur Doussard

N°	1	Intitulé du projet / de l'action	<p>Aménager les espaces publics de la commune et concevoir des lieux agréables pour les usagers</p> <p>Requalification de la croisée des 4 chemins</p>
----	---	----------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	3	Périmètre	Doussard
Date	29/09/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Lucie Littoz / Michel Coutin	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

La Commune de Doussard porte une opération de revitalisation du centre bourg au niveau de la croisée des 4 chemins : ce secteur englobe le carrefour des 4 voies principales du coeur de village (rue de la Poste, route du Pont Monnet, route de Lathuille et rue de Macherine), qui jouxtent la majorité des équipements publics et commerces du centre, et une parcelle adjacente que la commune a acquis grâce à un portage de l'EPF.

L'objectif est de pouvoir revitaliser ce coeur de village en aménageant ce carrefour stratégique de façon à faciliter les déplacements en mode doux (piétons, vélos, etc) et en favorisant l'installation, sur la parcelle adjacente, d'un équipement public voire d'un local commercial.

Le PADD du PLUi avait déjà retenu un certain nombre d'objectifs généraux pouvant être reliés au réaménagement de ce secteur :

- conforter Doussard comme polarité secondaire de la CCSLA,
- structurer et sécuriser les infrastructures du territoires de la CCSLA,
- limiter les besoins en déplacement et faciliter le recours aux mobilités alternatives.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	x
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	x
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Maintenir et développer des services publics de proximité	x
2. Développer des logements pour tous	
3. Promouvoir un maillage des équipements de mobilité adapté aux réalités du territoire	x
4. Favoriser un service de santé adapté	
5. Soutenir le développement sportif et culturel	
6. Soutenir le développement commercial et économique	x
7. Accompagner un développement durable du tourisme	

Thématique			
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x
		3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	
		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x
		8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

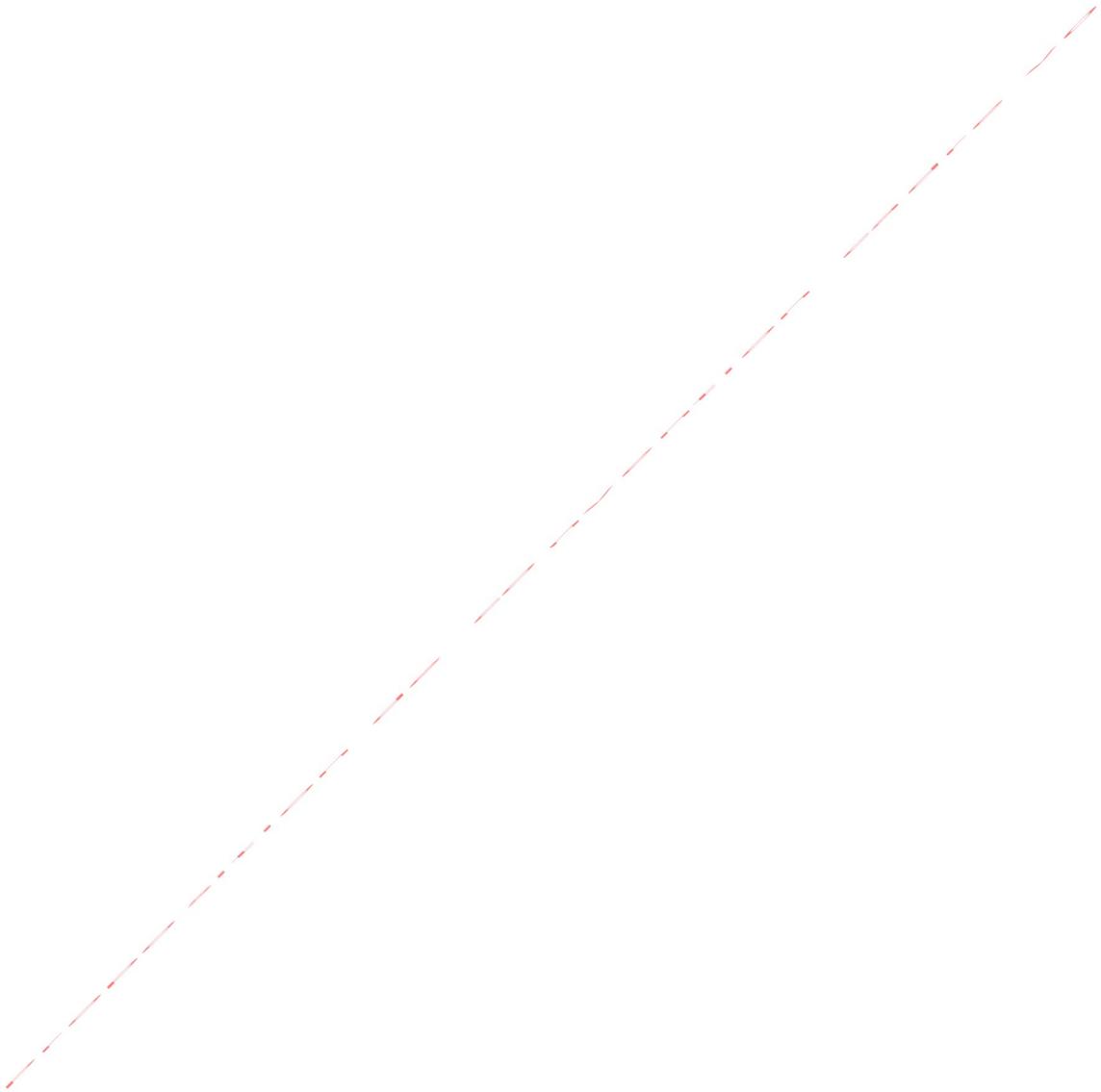
Evaluation de l'opération		
Critères d'évaluation de l'impact	note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN (Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	0	<p>Opération des 4 chemins</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions _air, eau, sol, visuelles, bruit</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex</p> <p>4. Impact sociétal</p>
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone (réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions _air, eau, sol, visuelles, bruit	2	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources (réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	1	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg	2	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex	0	
4. Impact sociétal (maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	1	
5. Impact global de l'action (moyenne)	1,14	

Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat					
Donnée mesurée (unité)	linéaire piste cyclable + surface réaménagée	Objectif à atteindre	100% réalisé en 2025	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)	Mesure 2 à t=+1 an
Donnée mesurée (unité)		Objectif à atteindre		Mesure 1 à t=0 (dec 2022)	Mesure 2 à t=+1 an

Programmation / stade d'avancement			
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026- 2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020- 2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement, participation citoyenne...)	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Réaliser une opération exemplaire mixant requalification de l'espace public et apaisement des déplacements - Initier la mise en œuvre concrète d'un plan de mobilités douces à l'échelle du village - Réflexion à nourrir avec une étude urbaine/plan guide
Contraintes pour le projet	Démolition préalable du bâti ? Ou réhabilitation envisagée ?
Contraintes induites par le projet	Déviation de circulation à prévoir - gêne provisoire - A compléter

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Doussard		
Elu référent	Lucie Littoz		
Constitution d'un groupe de travail	x	Composition du groupe de travail	
Partenaires associés			
Participation citoyenne			
Références, données	Délibération - Convention de Portage EPF - Plans topographiques ?		
Etapes envisagées		CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)
Acquisition parcelle (ok délibération 12/21 et portage EPF 05/22)	1		
Etude urbaine / Plan guide (notification et lancement juillet 22)	2		
Maîtrise d'œuvre			3
Travaux			4
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude urbaine (MOE CCCLA) : 22 050€ Acquisition du foncier (portage par EPF) : 443 651€ Etudes et Moe : 6500€ Travaux : 110 134€		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude urbaine : financement par DGD Urbanisme (16000€TTC) Dépenses d'investissement : financement par CD74 - CDAS (43% - 240 000€HT)		



Axe 3 : Favoriser la redynamisation commerciale du centre-ville

N°	3.2	Intitulé du projet / de l'action	Redynamiser l'activité commerciale du centre ville - <i>Impulser la dynamique par une opération exemplaire dans le centre ville</i>
----	-----	----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	7	Périmètre	Faverges-Seythenex / ORT
Date	07/09/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Georges Vignier / Sébastien Scherma	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

L'objectif est de redynamiser l'offre commerciale et de lutter contre la vacance en centre ville, via la promotion d'opérations pérennes et exemplaires de réhabilitation de bâti ancien ou de création de nouveaux locaux (grande qualité architecturale et environnementale).

L'observatoire réalisé en 2018 à l'échelle de la CCSLA a été actualisé et zoomé au niveau de Faverges, afin d'identifier la vacance, les manques/attentes en terme de commerces, l'offre commerciale du territoire, les besoins des professionnels et la stratégie à mettre en place sur le centre ancien, de façon à favoriser la revitalisation du commerce en centre-ville. L'étude a inclut une enquête auprès des commerçants de Faverges et des consommateurs de la CCSLA.

Il en ressort un tissu économique en augmentation, une vacance surtout due à une problématique foncière/structurelle, et un niveau d'offre commerciale tout à fait satisfaisant même si les activités servicielles sont les plus développées (ce qui conforte le centre-ville dans une fonction d'usage/nécessité et non de destination/attractivité/shopping).

Il manque prioritairement du foncier commercial disponible en centre-ville, amenant certaines activités de proximité (et notamment l'alimentaire) à fuir en périphérie ou vers les zones d'activité.

En terme de diversité en centre ville, le secteur de l'alimentaire se fragilise, il manque une offre en culture/loisir (éventuellement une librairie) et un café/hôtel/restaurant innovant, attractif et haut de gamme.

Par ailleurs, les devantures sont hétérogènes, l'espace public peu agréable pour le piéton et l'animation commerciale peu dynamique.

-> Les enjeux identifiés sont donc bien de maintenir et renforcer le tissu économique de proximité, renforcer la dynamique collective, et rendre agréable le parcours d'achat des usagers.

-> De fait, 3 axes d'actions sont à envisager : en priorité des actions sur le foncier commercial, puis sur la diversité de l'offre et enfin sur l'attractivité de l'espace public. Ce dernier axe est pris en compte, pour le volet aménagement, dans le cadre de l'étude urbaine et des actions qui en découlent (orientations stratégiques n°2, 4 et 6).

Ainsi, recréer du foncier commercial en centre-ville est primordial pour la redynamisation, dans une vision d'ensemble permettant de cibler le type d'activités souhaités, avec une approche prenant en compte également les projets au niveau des zones, et en comptant sur la clientèle d'affaire et touristique également, afin de donner les moyens aux commerçants de se développer, de transmettre, et aux porteurs de projet de s'installer.

De manière transversale, une modification des process internes entre la commune et les services de Développement Economique de la CCSLA est à étudier (mise en relation porteurs/vendeurs, mise en relation et accompagnement des acteurs économiques, communication et valorisation...), ainsi qu'avec le service aménagement (pour les DIA et la mobilisation du DPC), de même que des outils de planification/Réglementation sont à mettre en place (règlementation, OAP, ZAC, DPC, TLV).

La Commune a préempté un local l'an passé rue Carnot, dans l'objectif de pouvoir sélectionner les porteurs de projet au regard de critères de solidité du projet et de type d'offre.

Il peut être envisagé le même type de processus sur d'autres locaux dès lors qu'ils sont à vendre (préemption + appel à projets encadré ou mise en relation vendeurs/porteurs) ou que la collectivité en a la maîtrise foncière (ex de l'opération place Sorbonne).

Objectifs / Axe du projet de territoire CCCLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	x
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	x
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD						
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité	x	4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale		6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation

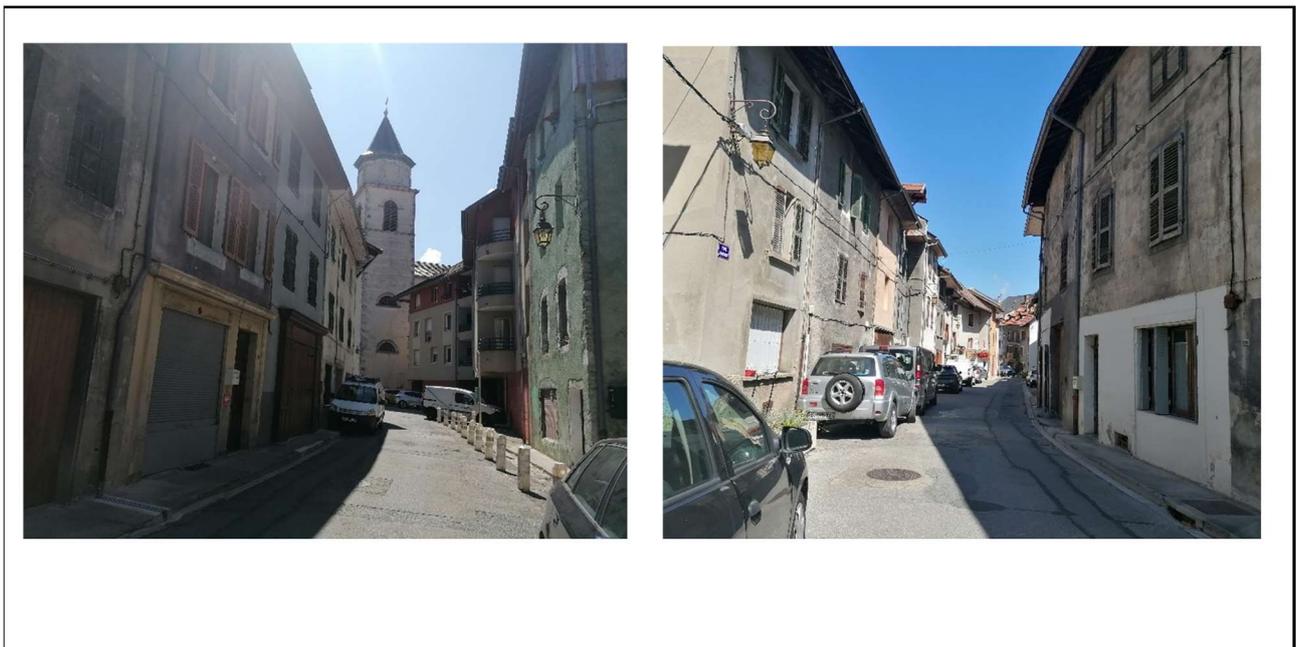
Evaluation de l'opération				
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique	
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	<p style="text-align: center;">Opération de redynamisation commerciale dans le centre</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions _air, eau, sol,...</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex</p> <p>4. Impact sociétal</p>	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2		
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions _air, eau, sol, visuelles, bruit		1		
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0		
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2		
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		2		
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2		
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,57		
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat				
Donnée mesurée (unité)	Nb d'opérations favorisées par la collectivité sur les secteurs	Objectif à atteindre		min 1 par an
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans		
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an		

Programmation / stade d'avancement					
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
Enjeux et contraintes					
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Pouvoir maîtriser le foncier temporairement afin de cadrer la diversification commerciale - Réorganisation de processus internes en transversalité - Actions réglementaires à mettre en place (Droit de Préemption, Taxe sur les Locaux Vacants, ZAC rue Carnot, modification du linéaire commercial, des possibilités de changement de destination...)				
Contraintes pour le projet					
Contraintes induites par le projet					
Modalités					
Maîtrise d'Ouvrage	CCSLA / Commune				
Elu référent	Sébastien Scherma et Georges Vignier				
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	Elus + N.Ourchid + G.Verjus + CCI + P. Goy		
Partenaires associés	o	Commerçants - union commerciale - entreprises			
Participation citoyenne	o	Dans le cadre de l'étude sur le commerce et de l'étude urbaine			
Références, données existantes	Etude observatoire de 2018 (CCI)				
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)		MT - Avant fin du mandat (2026)		LT - Après le mandat actuel
Mise à jour de l'étude observatoire du 2018 sur Faverges	1	Février à août 2022			
Choix politique des secteurs d'activité prioritaires à favoriser en centre ville	1				
Modification (ou révision) du PLUi - Mise en place d'une ZAC rue Carnot (?)	1				
Rencontre de tous les propriétaires de locaux vacants	1				
Maîtrise foncière par la Commune si besoin (mobilisation du droit de préemption, négociation, expropriation.....)			1		
Appel à Projet			1		
Etude d'opportunité, Moe et travaux éventuels de mise à niveau ou création des locaux (Collectivité ou porteur de projet, selon)			1		
Besoins/attentes vis-à-vis des services	Redéfinition de process interne avec guichet unique et transversalité entre services - Proposition sur les outils réglementaires				
Dépenses prévisionnel/définitif	Mise à jour de l'observatoire de 2018 : 14409€ Recette à venir de la vente du local Moe : ND Travaux : ND				
Plan de Financement	Etude prise en charge par la CCSLA (financement à 75% CCI + BDT)				

Axe 4 : Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine

N°	4.4	Intitulé du projet / de l'action	Valorisation du patrimoine <i>Production d'un guide d'accompagnement des opérateurs pour la rénovation du bâti ancien en centre-ville</i>
----	-----	----------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	6	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	12/10/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet
<p>L'objectif est de pouvoir élaborer un guide regroupant des recommandations environnementales, patrimoniales et architecturales pour la rénovation du bâti ancien, à fournir aux opérateurs lorsqu'ils envisagent un projet sur le centre ancien, en sus des règles du PLUi.</p>

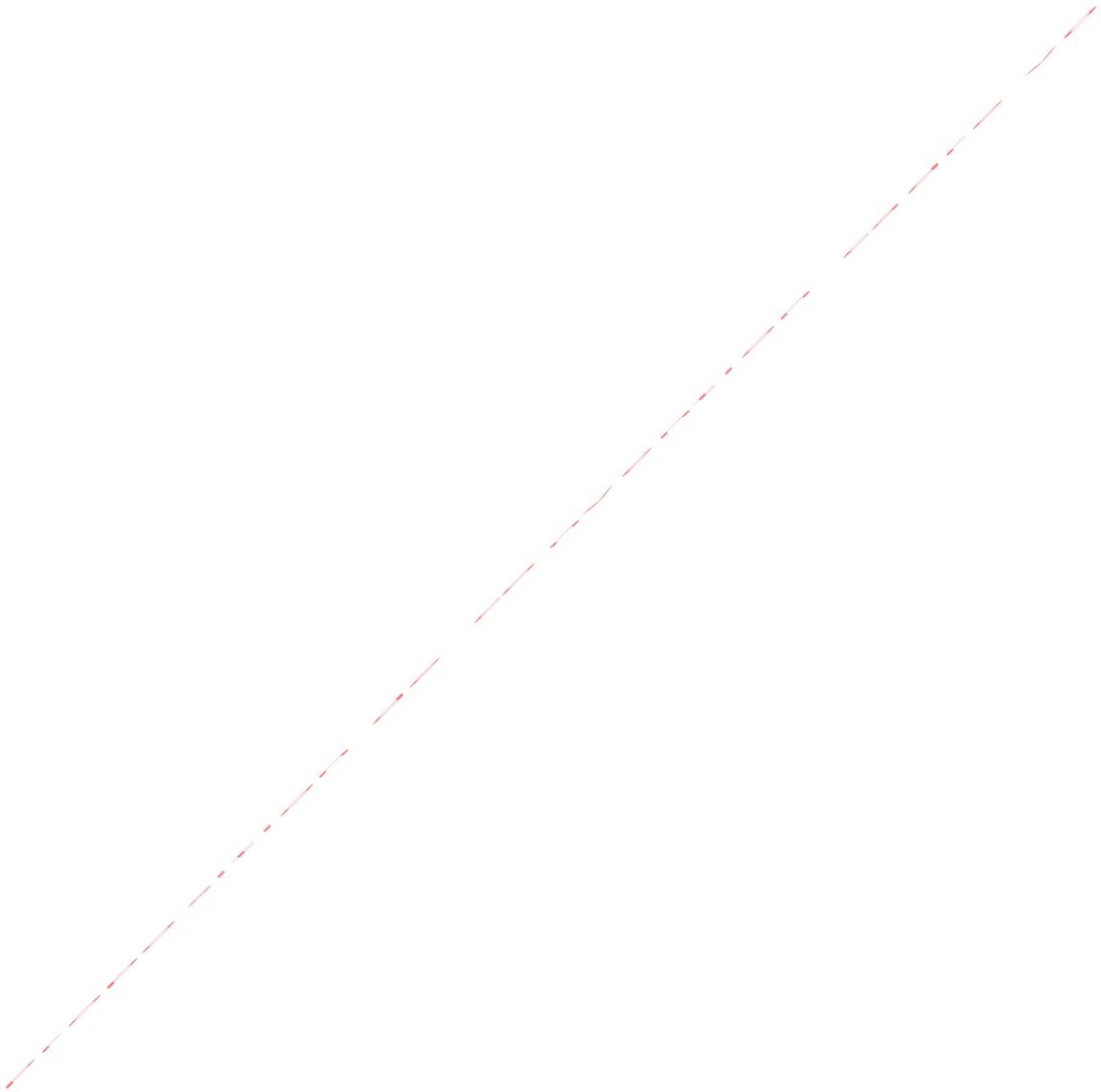
Objectifs / Axe du projet de territoire CCLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	x
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	x
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD						
1. Amélioration de l'habitat	x	2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale		6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation

Evaluation de l'opération			
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		2	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	2	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		1	<p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex</p>
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	1	
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,71	
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat			
(unité)	?	Objectif à atteindre	?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans	
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an	

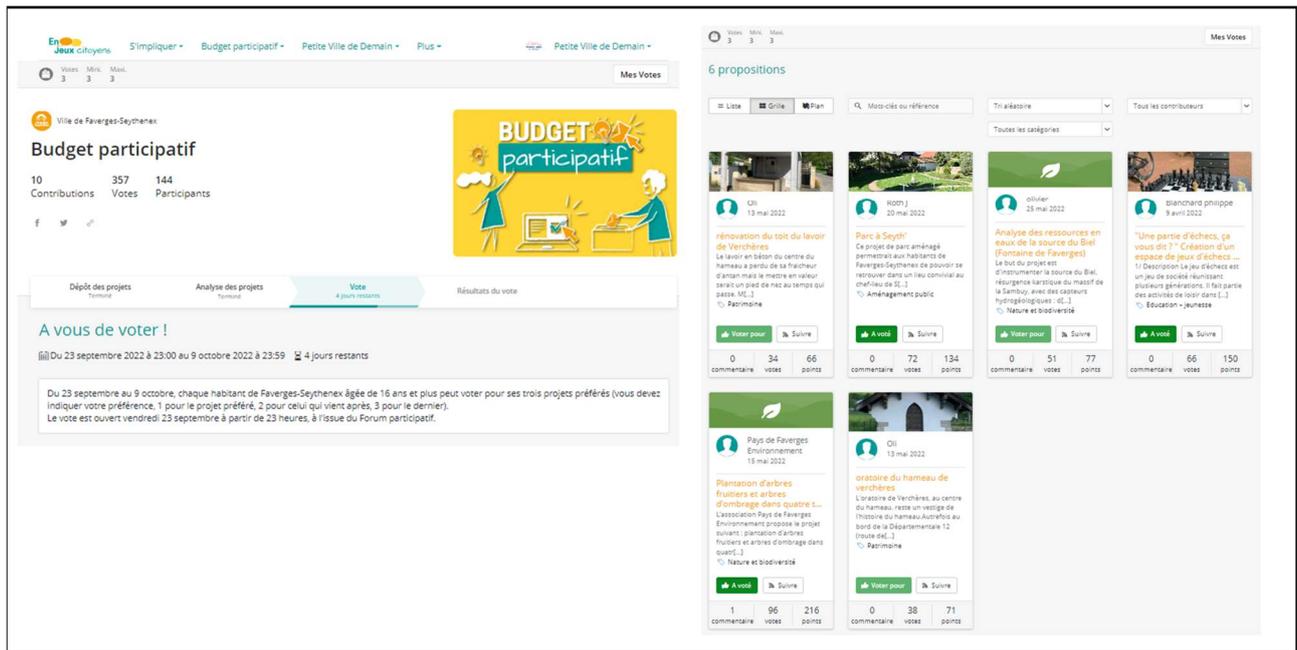
Programmation / stade d'avancement					
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
Enjeux et contraintes					
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Améliorer la connaissance Favoriser la montée en compétence des élus, techniciens et opérateurs				
Contraintes pour le projet					
Contraintes induites par le projet					
Modalités					
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex et CCSLA				
Elu référent	Jeannie Tremblay				
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	Resp Service aménagement, resp service environnement et resp ADS de la CCSLA - DST de la Commune - CDP PVD - Animateur OPAH - PNRMB		
Partenaires associés	o	PNRMB			
Participation citoyenne					
Références, données existantes	Présentations didactiques des Services CCSLA - Guide DDT du Haut Rhin - Cahier de prescription commune Poleymieux au mont d'or				
Etapes envisagées		CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel	
Création de fiches type "accueil du nouvel arrivant"	1				
Sensibilisation des élus (groupe de travail ADS)	1				
Etude patrimoniale	1				
Cahier des prescriptions architecturales, patrimoniales (cf étude patrimoniale)			1		
Cahier des prescriptions architecturales, patrimoniales et environnementales			1		
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus	pour les 4 étapes				
Besoins/attentes vis-à-vis des services	o	Service urbanisme CCSLA + service environnement CCSLA pour étapes 1 et 2 et 4 Service technique Commune pour étape 4			
Autre					
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale : 19250€ Guide Réalisé en interne				
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale portée par la Commune (avec subvention BDT et DRAC : 75%)				



Axe 5 : Créer les conditions d'une dynamique collective

N°	5.1	Intitulé du projet / de l'action	Créer les conditions d'une dynamique collective <i>Mise en place d'un budget participatif</i>
----	-----	----------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	6	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	04/10/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

L'objectif est de favoriser l'implication des citoyens dans la vie Communale tout en favorisant la cohésion sociale. La municipalité s'est dotée d'un règlement intérieur et a budgétisé 50000€/an pour cela, qui seront reconduits chaque année. Des critères à respecter ont été fournis aux participants, afin que les projets proposés soient vertueux (résilience et adaptation au changement climatique, cohésion sociale notamment) et répondent à l'intérêt général.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	x
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)		3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale		6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)		8. Implication des habitants dans les projets, innovation	x

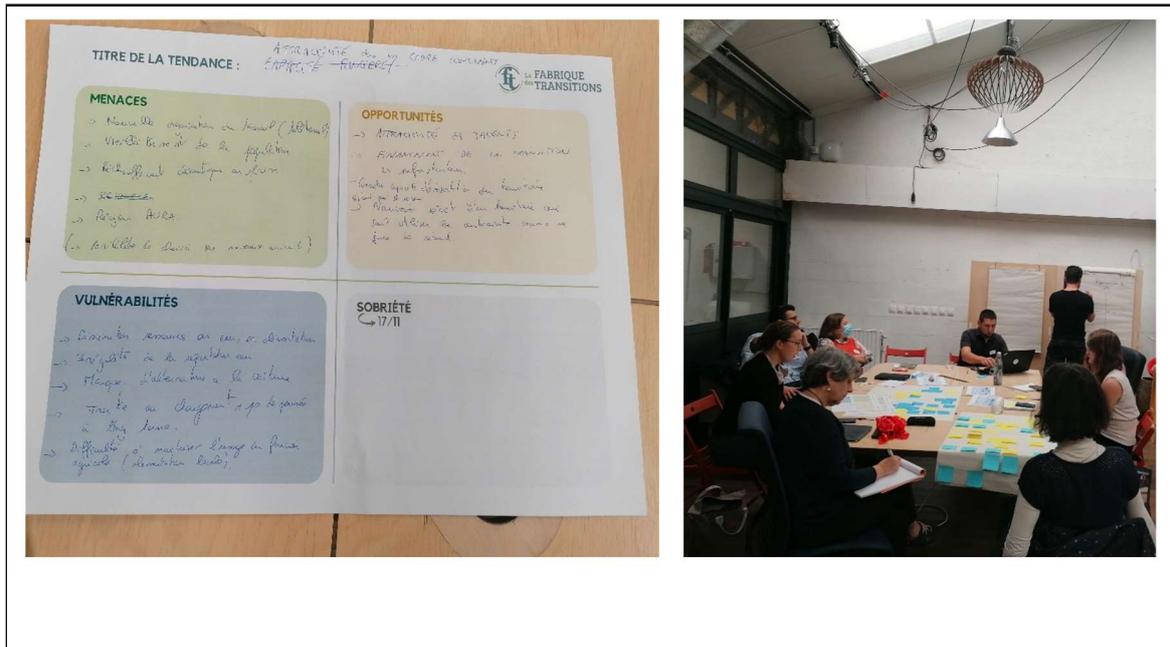
Evaluation de l'opération			
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	1	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	1	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		1	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	1	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		1	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		1	
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,14	

Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat							
Donnée mesurée (unité)	Nb de projets soumis au vote	Objectif à atteindre	10	Mesure 1 à t=0 (oct 2022)	6	Mesure 2 à t=+1 ans	
Donnée mesurée (unité)	Montant du budget consommé	Objectif à atteindre	50 000 €	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 ans	
Donnée mesurée (unité)	Nb de votants	Objectif à atteindre	+10% par an	Mesure 1 à t=0 (oct 2022)	357	Mesure 2 à t=+1 ans	

Programmation / stade d'avancement				
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
				x
Enjeux et contraintes				
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Construction du projet avec les citoyens qui l'ont proposé			
Contraintes pour le projet	Ne pas dépasser 50 000 € par projet			
Contraintes induites par le projet				
Modalités				
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex			
Elu référent	Jeannie Tremblay			
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail		
Partenaires associés				
Participation citoyenne				
Références, données existantes				
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)		MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Réunion publique 1 le 19/01/22	1			
Achat d'un outil numérique / plateforme de participation	2			
1e édition	3			
éditions suivantes			4	
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus	Regard/aide sur règlement, utilisation outil numérique			
Besoins/attentes vis-à-vis des services	Gestion des participations, des projets			
Autre				
Dépenses prévisionnel/définitif	50000€ prévus au budget de la Commune			
Plan de Financement prévisionnel/définitif				

N°	5.2	Intitulé du projet / de l'action	Créer les conditions d'une dynamique collective <i>Accompagnement par la Fabrique des Transitions</i>
----	-----	----------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	6	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	12/10/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	T terminée



Présentation et description succincte du projet

L'objectif de l'accompagnement de la Fabrique des Transitions est de créer du lien entre les différents acteurs du territoire (élus, techniciens, services de l'Etat, partenaires socio-économiques) afin de favoriser l'émergence de solutions locales innovantes pour rendre le territoire résilient face aux grands enjeux environnementaux et climatiques actuels. L'objectif implicite est d'initier une ingénierie de la conduite du changement systémique à l'échelle du territoire.

Les fondements de la démarche sont la culture des valeurs immatérielles, le travail de mémoire, et un leadership incarné, et s'appuie sur l'engagement de tous les acteurs, une pensée mais surtout une action systémique, et la transition par le rêve et le désir.

La démarche a été soutenue par l'ADEME.

10 territoires pilotes ont été retenus pour ce premier accompagnement, dont la Commune de Faverges-Seythenex.

L'équipe de la délégation a été composé de :

- 3 élus (le Maire, la 1e adjointe, l'élue à la petite enfance)
- 3 techniciens (la cheffe de projet PVD, puis la directrice de cabinet et la DST)
- 1 représentant des services de l'état (DDT)
- 1 partenaire (Chargée de mission du PNRMB)

Le parcours d'accompagnement comprenait différentes étapes, auxquelles ont participé tout ou partie des membres de la délégation de Faverges et des 9 autres délégations :

- un cadre de pensée partagé (apports de connaissance, coconstruction)
- un diagnostic du territoire (systémique, sensible, stratégique-politique, pour identifier les capacités de portage et de pilotage de transitions systémiques)
- un cadre d'organisation précisé (avec modules d'approfondissements thématiques, temps de dialogue et travail entre pairs)
- un accompagnement territorialisé (pour notre délégation : le devenir de la Sambuy)

Le parcours s'est clôturé par une session d'évaluation et de prospective quant aux suites à donner à cette expérimentation.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)		3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	x

Evaluation de l'opération		
Critères d'évaluation de l'impact	note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN (Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	<p>Accompagnement par la Fabrique des Transitions</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de... 2</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de... 2</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit 0</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources (réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...) 2</p> <p>4. Impact sociétal 1</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex 0</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg 2</p>
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone (réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit	0	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources (réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	2	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg	2	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex (maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2	
4. Impact sociétal	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)	1,71	

Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat						
Donnée mesurée (unité)	Nb de groupes de travail transverses	Objectif à atteindre	+10% par an	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 ans

Programmation / stade d'avancement			
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 <i>(au stade idée, esquisse ou scénarios)</i>	2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 <i>(au stade idée, esquisse ou scénarios)</i>	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 <i>(programme ok, scénario retenu, recherche de financement,</i>	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 <i>(Moe choisi ou AVP/APD en cours)</i>
x			
Enjeux et contraintes			
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Constituer une délégation complète (ok) Disponibilité pour suivre l'ensemble du parcours (~) Instaurer un partenariat privilégié avec les services de l'Etat et les partenaires (ok) Initier un process systémique de gestion de projet (...)		
Contraintes pour le projet			
Contraintes induites par le projet			
Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex		
Elu référent	Jeannie Tremblay / Jacques Dalex		
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition de la délégation	Jeannie Tremblay - Martine Beaumont - DDT74 - CDP PVD et DirCab - PNRMB - PFE
Partenaires associés	o	cf groupe de travail	
Participation citoyenne			
Références, données existantes			
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)		MT - Avant fin du mandat (2026)
Accompagnement pendant 1 an Diverses sessions de travail en présentiel, en distanciel	1		
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus	Participation aux journées + valorisation des acquis dans conduite PVD		
Besoins/attentes vis-à-vis des services	Participation aux journées + valorisation des acquis dans le quotidien		
Autre			
Dépenses prévisionnel/définitif	5000€ prévus au budget de la Commune		
Plan de Financement prévisionnel/définitif			

PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN"

Fiche action

N°	5.3	Intitulé du projet / de l'action	Créer les conditions d'une dynamique collective <i>Mise en place d'un outil numérique informatif/participatif</i>
----	-----	----------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	5	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	04/10/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	T terminée

Présentation et description succincte du projet

L'objectif est de disposer d'un moyen interactif d'information, d'échanges et de participation citoyenne, pour favoriser l'implication des citoyens dans la vie Communale et l'appropriation des enjeux.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

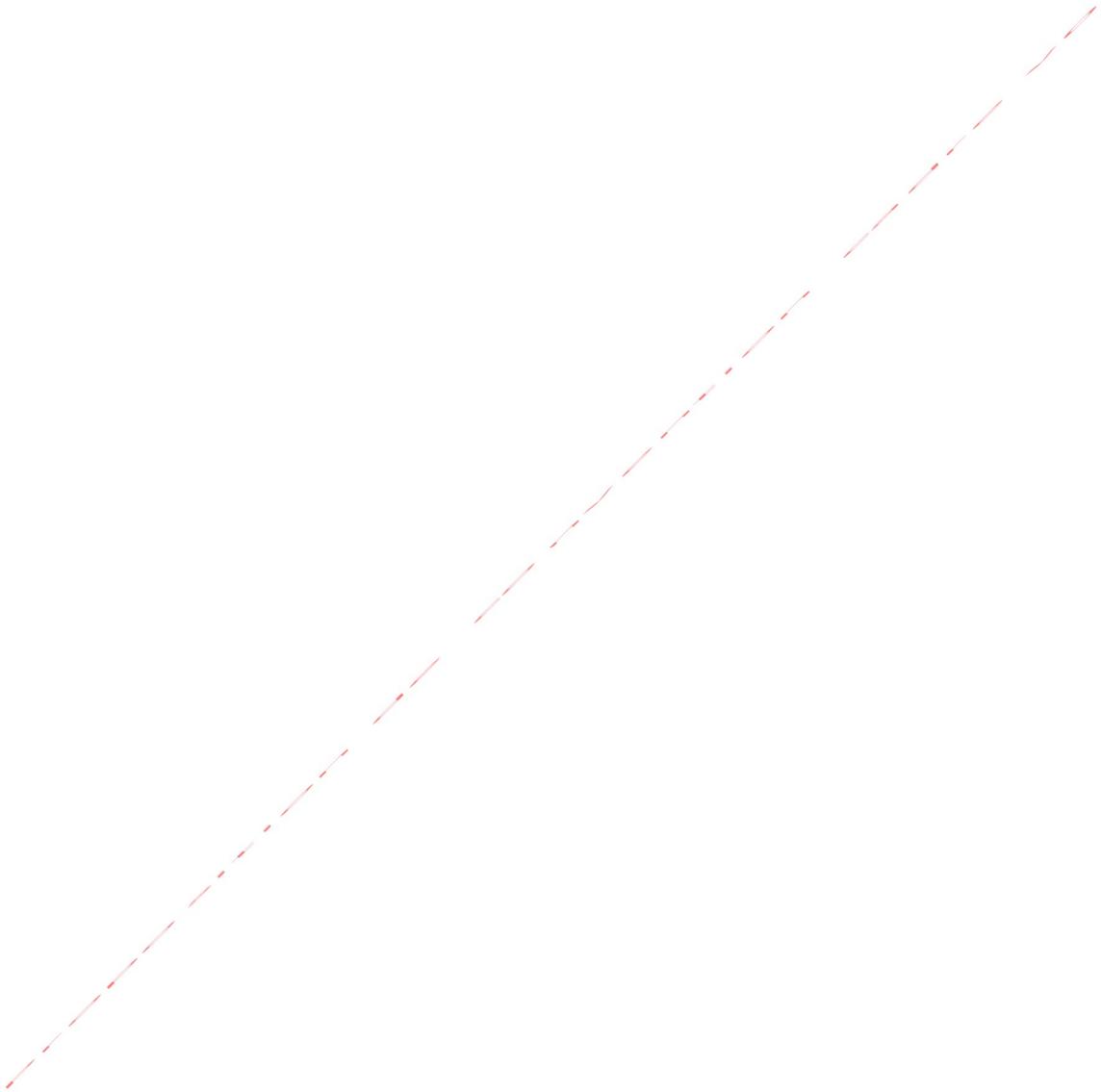
Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)		3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale		6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	x

Evaluation de l'opération		
Critères d'évaluation de l'impact	note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN (Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	1	<p>Mise en place d'une plateforme collaborative</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de... 2</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de... -1</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit 1</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources (réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...) 0</p> <p>4. Impact sociétal 2</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg</p> <p>Score global : 0,71</p>
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone (réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	-1	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit	1	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources (réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg	1	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex (maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	1	
4. Impact sociétal	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)	0,71	

Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat						
Donnée mesurée (unité)	Nb d'utilisateurs	Objectif à atteindre	+10% par an	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)	221	Mesure 2 à t=+1 ans

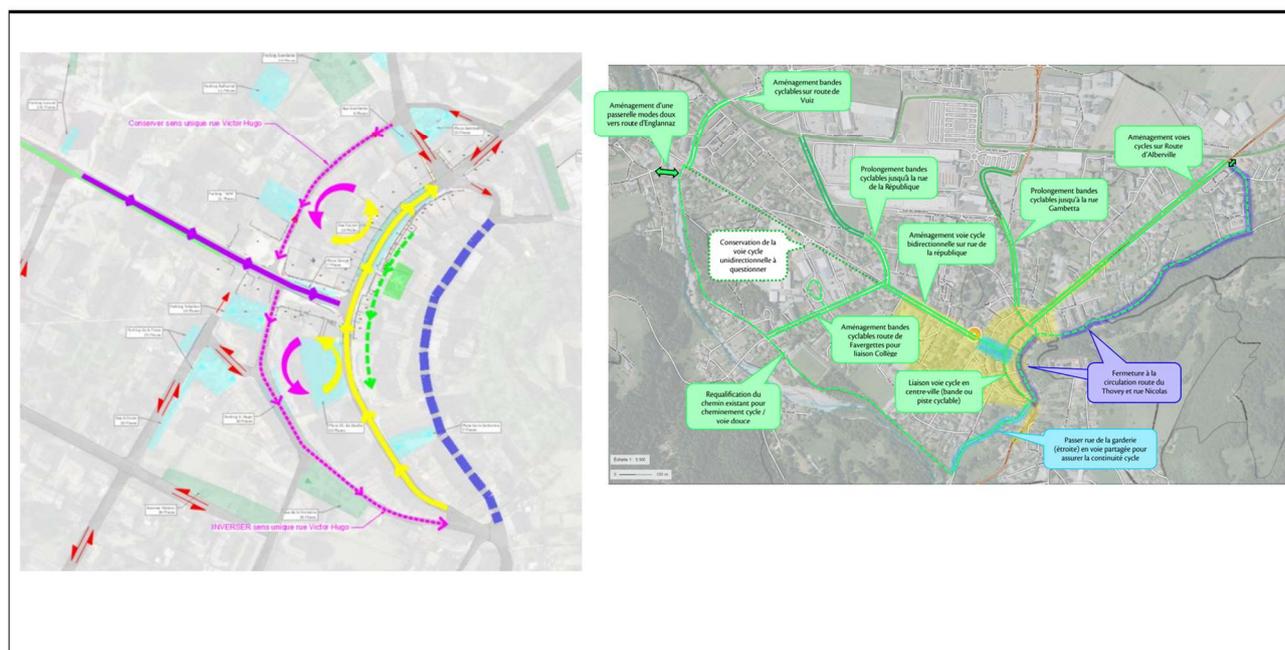
Programmation / stade d'avancement				
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
				x
Enjeux et contraintes				
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage				
Contraintes pour le projet				
Contraintes induites par le projet				
Modalités				
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex			
Elu référent	Jeannie Tremblay			
Constitution d'un groupe de travail	Composition du groupe de travail			
Partenaires associés				
Participation citoyenne				
Références, données existantes	Exemple du site de Talloires-Montmin			
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel	
Acquisition logiciel	1	février 2022		
Mise en ligne budget participatif et contexte PVD	1	mars-22		
Utilisation ensuite pour sondages, information, participations, votations...	1			
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus	Fournir des contenus et mise en ligne en attendant l'embauche du chargé de mission dédié			
Besoins/attentes vis-à-vis des services	Service communication + Claudine : maintenance du site et mise en ligne Embauche à venir pour animation, gestion de contenus.... Processus à définir pour les accès, les validations...			
Autre				
Dépenses prévisionnel/définitif	8 652 €			
Plan de Financement prévisionnel/définitif				



Axe 6 : Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources

N°	6.1	Intitulé du projet / de l'action	Limiter les déplacements et l'utilisation des ressources <i>Créer les conditions de déplacements apaisés priorisant les circulations actives</i>
----	-----	----------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	7	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	26/10/2022	Priorité	1
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

A partir de l'étude urbaine prospective réalisée sur le territoire, le volet mobilités a été affiné en priorisant les circulations actives (piétons, cycles...) en lien avec le territoire, pour identifier/mettre en avant/connecter les pôles multimodaux aux portes du centre ville.

Ainsi, il a été proposé une solution de passage en sens unique de la rue Carnot et Tissot Dupont et une inversion du sens de circulation en constituant une boucle centrale ave rotation rue Victor Hugo, de façon à pouvoir mettre en place des espaces partagés voiture/vélo/piéton en centre ville. Une variante de sens unique rue de la République a également été proposée. Une voie cycles en contre-sens serait mise en place rue Carnot et Tissot Dupont, et la rue Nicolas Blanc serait fermée au trafic (sauf riverains).

En ce qui concerne les déplacements à vélo, des aménagements sont à réaliser également pour mailler la voie verte aux différentes voies/pistes existantes, centre-ville et collège.

Une phase de tests avec des aménagements légers et expérimentations en réel seront réalisées hors vacances scolaires et hors période hivernale, avant tout aménagement définitif, afin de valider l'acceptabilité d'une part, et d'autre part les aménagements à réaliser notamment au bout de la rue Victor Hugo (pour permettre le passage des PL). Si la phase de test est concluante, alors elle sera suivie dans la continuité par les travaux d'aménagements définitifs. Différents niveaux d'ambition sont à l'étude.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	x
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	✓
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

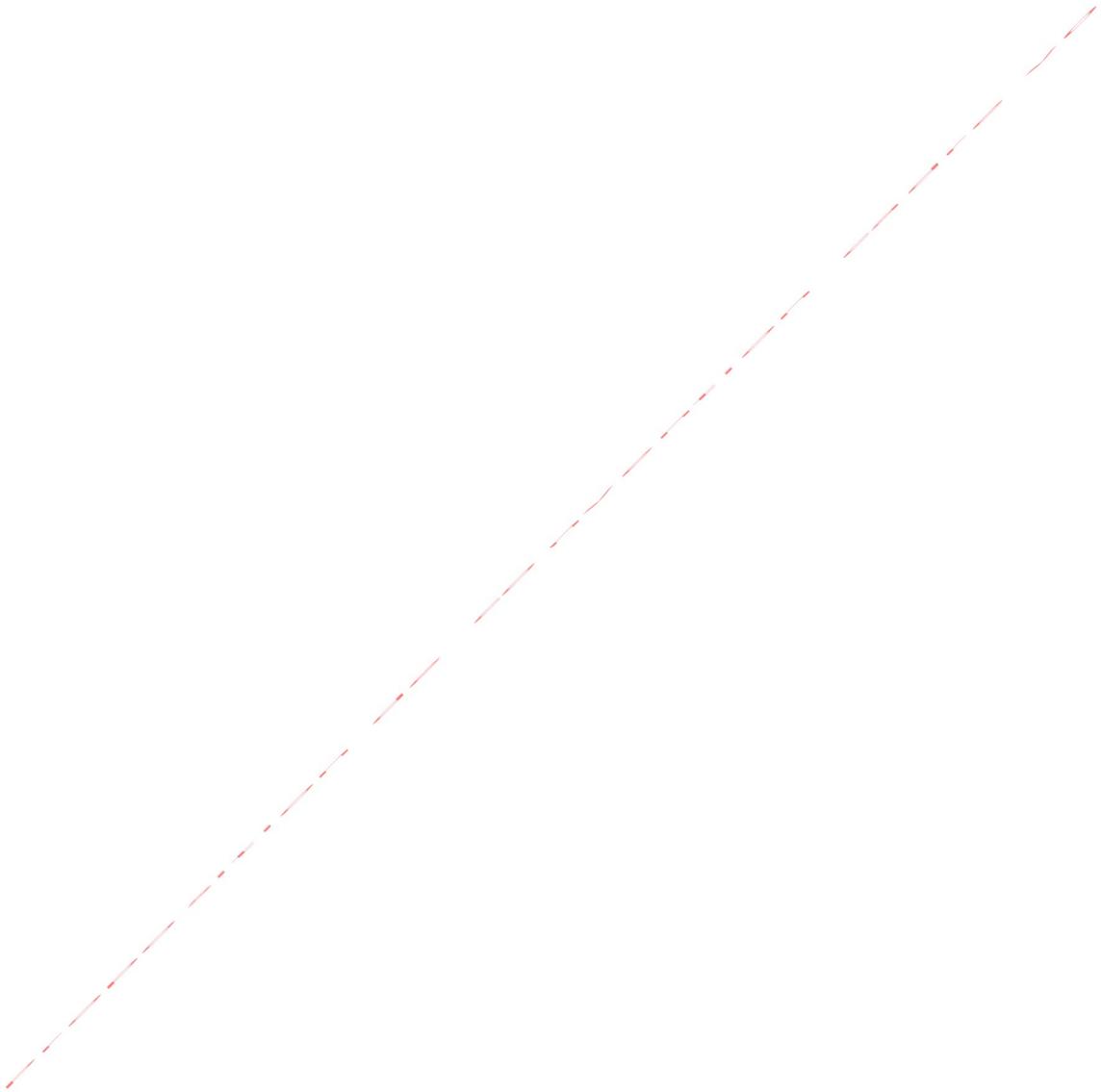
Evaluation de l'opération			
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	1	<p>Créer les conditions de déplacements apaisés</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol,...</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex</p> <p>4. Impact sociétal</p> <p>Impact global de l'action (moyenne) : 1,86</p>
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		2	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : (réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)		2	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		2	
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,86	

Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat						
Donnée mesurée (unité)	nb km pistes cyclables réalisés	Objectif à atteindre	100% engagés en cœur de ville en 2026	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 ans
Donnée mesurée (unité)	nb km voies partagées réalisés	Objectif à atteindre		Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 ans
Donnée mesurée (unité)	surface réaménagée	Objectif à atteindre		Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 ans

Programmation / stade d'avancement					
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Améliorer le cadre de vie en créant les conditions favorisant les mobilités actives notamment en centre-ville Rendre le collège accessible à vélo sur un rayon de 3km A articuler avec les actions qui seront conduites en parallèle par la CCSLA sur les mobilités (étude sur les mobilités dans les zones d'activités, étude d'un schéma de circulation active + plan d'actions, label vélo)
Contraintes pour le projet	Problèmes topographiques pour la mise en place d'une déviation
Contraintes induites par le projet	Communication + mobilisation services techniques pour expérimentation + gênes pendant les travaux

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex		
Elu référent	Jeannie Tremblay, Marc Brachet et Claude Gaillard		
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	Jeannie Tremblay, Marc Brachet et Claude Gaillard Julien Michel, Clarisse de Polli, Gaëlle Verjus, Olivier Pellissier et Philippe Goy
Partenaires associés	o	CD - préfecture - PM et SDIS	
Participation citoyenne	o	Dans le cadre de l'étude urbaine	
Références, données existantes	Etude urbaine - Plans et caractéristiques des voies/pistes cyclables/places de stationnement / trottoirs / itinéraires vélo "loisirs-tourisme" CCSLA (SIG)		
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Mise à jour du plan guide (étude transverse) sur le volet mobilité	1		
Etude de faisabilité du plan de circulation active du centre-ville et Moe		1	
Expérimentation sens unique et piétonnisation		1	
Moe et travaux		1	
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus	Valider avec DDT/BDT la possibilité de cofinancement de l'étude		
Besoins/attentes vis-à-vis des services	A CT (Julien) : finaliser l'état des lieux de l'existant (SIG) + regrouper infos de l'étude urbaine puis CCTP étude de faisabilité A CT (Philippe) : valider la possibilité de cofinancement des travaux par la Région et sous quelle(s) condition(s) A MT (Olivier et Philippe) : mise en cohérence/lien avec les actions à l'échelle de la CCSLA (étude sur les mobilités dans les zones d'activité / mise en place d'un schéma de circulations actives)		
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude urbaine : 54675€ Expérimentation : 100000€ Moe + Travaux (dont passerelle) : 3,7M €HT		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%) A voir pour cofinancement Région, Leader et Département sur la partie expérimentation et travaux NB : passerelle et pistes cyclables "en site propre" éligibles pour l'enveloppe territoriale DETR : 20 à 40%		



3.3 Fiches actions – Priorités 2 et 3

N°	1.1	Intitulé du projet / de l'action	Réhabiliter la salle polyvalente en lieu d'événement agréable et performant
Version	12	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	07/09/2022	Priorité	2
Interlocuteur	Claude Gaillard	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

La salle polyvalente (municipale), qui date de 1981, nécessite une rénovation énergétique complète (décret tertiaire) et acoustique. Par ailleurs, l'amélioration d'usage doit également être étudiée : ce n'est pas une vraie salle polyvalente car trop carrée et pas du tout modulable. La salle polyvalente est à proximité de l'école de musique et permettrait de mutualiser des espaces, recherche d'optimisation de l'usage. Un projet de salle culturelle sera envisagé à l'échelle intercommunale.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la préservation d'un espace et de ressources naturelles d'exception	x
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

Evaluation de l'opération		
Critères d'évaluation de l'impact	note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	1
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions _air, eau, sol, visuelles, bruit		2
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	1
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		1
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,57

Réhabilitation de la salle polyvalente

1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN (score 1)

1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone (score 2)

1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions _air, eau, sol, visuelles, bruit (score 2)

1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources (score 1)

2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg (score 2)

3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex (score 1)

4. Impact sociétal (score 2)

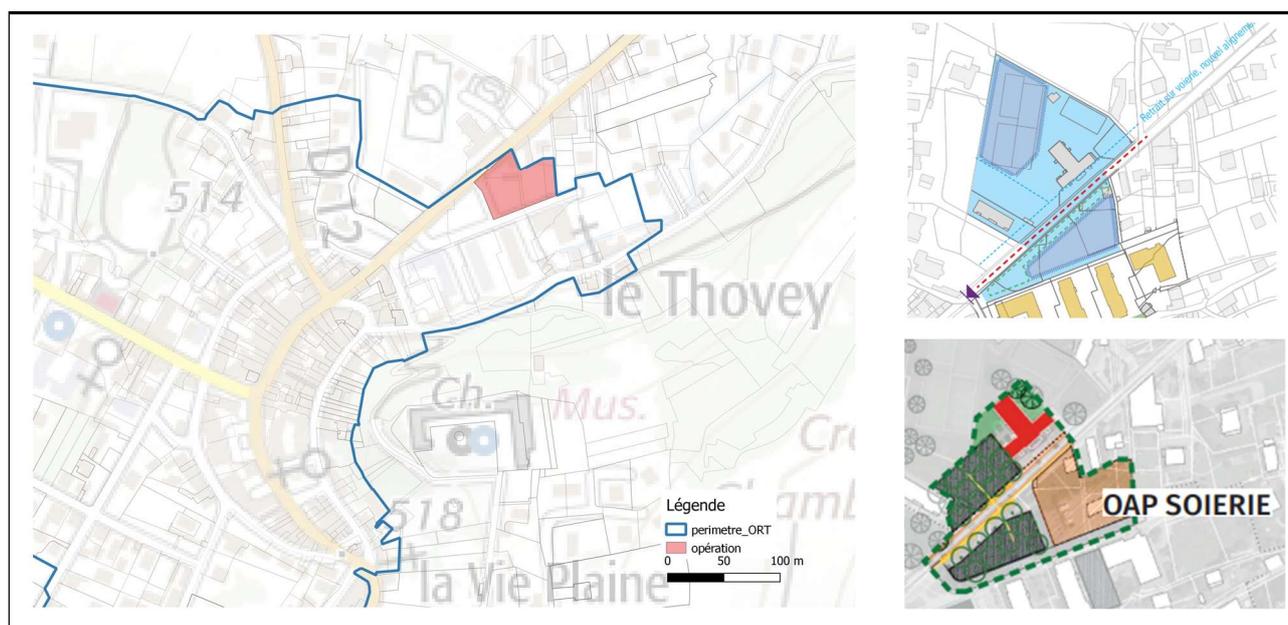
Score global : 1,57

Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat						
Donnée mesurée (unité)	Dépense chauffage	Objectif à atteindre	Baisse de 30% a près travaux	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an
Donnée mesurée (unité)	Dépense électricité	Objectif à atteindre	Baisse de 30% a près travaux	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an
Donnée mesurée (unité)	Dépense eau	Objectif à atteindre	Baisse de 30% a près travaux	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an
Donnée mesurée (unité)	Taux d'occupation des salles	Objectif à atteindre	maintien ou augmentation	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 2 à t=+1 an

Programmation / stade d'avancement					
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	X	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement, participation citoyenne...)	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
Enjeux et contraintes					
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Points de vigilance pour le maître d'œuvre : Traitement spécifique des contraintes phoniques entre activités simultanées. Alimenté en réseau de chaleur, refaire la distribution intérieure du chauffage, peut-être revoir la sous-station.				
Contraintes pour le projet	Toiture en bardeau canadien (amiante ou pas amiante ?) recouvert de tôle imprimé tuile. Études préalables (diagnostics obligatoires avant travaux amiante, plomb, structure, réseaux...etc.)				
Contraintes induites par le projet	Pendant les travaux : - Non utilisation de la salle. - une partie du parking public condamné (limite le nombre de place disponible, les activités en extérieurs) - nuisances à gérer (déchets, bruit) Foyer rural de Seythenex : études simultanées pour complémentarité d'usage. Peut-être fermeture de l'espace jeu pendant les travaux.				
Modalités					
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex				
Elu référent	Claude GAILLARD				
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	Claude Gaillard, Jeannie Tremblay, ST, Elsa Joubert, Brigitte Boisson		
Partenaires associés	o ?	à définir après le premier Copil			
Participation citoyenne	o	via étude d'opportunité			
Références, données existantes	Plans techniques - Diagnostic énergétique, bâtimentaire, Besoins des usagers				
Étapes envisagées / Calendrier	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel		
Réalisation d'une étude globale d'opportunité + étude patrimoniale et urbaine	1				
Programmiste, Moe et Travaux		2			
Attentes vis-à-vis de Gaëlle	AMI POSSIBLE ? Accompagnement pour faire le choix dans les options : recherche de financement.				
Besoins/attentes vis-à-vis des	Services techniques Commune : Suivi du dossier				
Autre					
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale : 19250€ Etude globale d'opportunité : 75988€ Etude urbaine : 54675€ Programmiste : 30000€ Moe : 130000€ (10% des travaux) Travaux : 1,3 M€HT				
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale portée par la Commune (avec subvention BDT et DRAC : 75%) Etude d'opportunité portée par la CCSLA (avec subvention BDT : 50%) Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%) Besoin de cofinancement suites : - programmiste 50% - travaux 80% - à voir Ademe / BDT / Fonds Leader ? / enveloppe territoriale Région possible - max 40% et enveloppe totale FS max 400k€				

N°	1.1b	Intitulé du projet / de l'action	Créer une salle de spectacle / espace culturel
----	------	----------------------------------	------------------------------------------------

Version	5	Périmètre	CCSLA / Faverges + ORT
Date	25/07/2022	Priorité	3
Interlocuteur	Jacques Dalex	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

Depuis fin 2015, la ville de Faverges-Seythenex développe un projet d'Éducation Artistique et Culturelle pour tout le territoire des Sources du Lac d'Annecy, Fabric'Arts, avec le soutien de nombreux partenaires : la DRAC Auvergne Rhône Alpes, l'Éducation Nationale, la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département de Haute-Savoie, le Conseil Savoie Mont Blanc, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, le Parc Naturel Régional des Bauges et le Fonds territorial Stäubli Faverges.

En mars 2018, le territoire a été identifié par le ministère de la culture comme un bassin de vie prioritaire en termes d'équipements culturels. Malgré le succès de Fabric'Arts, d'une belle dynamique associative incarnée par l'école des Arts vivants, le Centre social et culturelle la Soierie et divers associations (*Danse aimant, Atelier Nautilus, Accro2gym, millésime 89, Nature en bauges ...*) et de la présence de professionnel du Spectacle vivant sur le territoire (Compagnie Sylvie Santi, Monsieur K....) le manque de structure ressource d'accueil, de diffusion et de création artistique adapté aux enjeux d'aujourd'hui et de demain se fait ressentir de manière prégnante.

En parallèle de ce projet structurant, le comité de pilotage Fabric art réuni le 18 juin 2021 a acté la mise en place d'un PLEAC (Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle) prenant appui sur les structures et les compétences locales qui conviennent tous de la nécessité d'avoir un espace propice à l'accueil d'évènements artistiques et culturels et aux développements des pratiques liés aux arts vivants. En parallèle la commune évalue le soutien qu'elle pourrait porter à une structure de formation professionnelle et de recherche innovante à destination des acteurs du spectacle vivants au rayonnement international, venant en complémentarité de l'offre culturelle existante.

L'enjeu est de permettre l'assise d'un Espace culturel bénéficiant de différents espaces de créations artistiques (Studio Musique / Danse / Théâtre / chant) agissant comme une réponse aux besoins de mutualisation de ressources et moyens des structures locales et d'un espace de diffusion (salle de spectacle) agissant comme levier d'attractivité du territoire.

L'emplacement est identifié à ce stade devant ou derrière la Soierie, sur des terrains communaux. Une OAP est en cours d'étude.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	x
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	x

Evaluation de l'opération				
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique	
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	-1	<p>Créer une salle de spectacle / espace culturel</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à...</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à...</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les...</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des...</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex</p> <p>4. Impact sociétal</p> <p>5. Impact global de l'action (moyenne) : 1,14</p>	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	1		
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		1		
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	1		
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2		
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		2		
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2		
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,14		
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat				
(unité)	?	Objectif à atteindre		?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans		
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an		

Programmation / stade d'avancement				
1. Etude	x	2. Etude	3. Projet	4. Opérationnel
Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	A voir selon emplacement retenu (devant ou derrière Soirie ?) et intégration ou non de la médiathèque + salle de pratique des Arts Vivants
Contraintes pour le projet	
Contraintes induites par le projet	

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex ? CCSLA ? (selon résultat étude d'opportunité)		
Elu référent	Jacques Dalex, Claude GAILLARD , Jeannie Tremblay		
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	Groupe de travail : Chef de projet en charge de l'étude , Chargé de mission Fabric Arts, DST faverges-Seythenex , Elus référents
Partenaires associés	o	Ecoles des arts vivants , La Soirie secteur culturel , Compagnie Sylvie Santi , Association Danse Aimant , Atelier Nautilus , Accro2gym	
Participation citoyenne et Revue de Projet	o	Participation citoyenne dans le cadre de l'étude d'opportunité + sera proposé une Revue du projet à l'attention des partenaires ouvert au public aux différentes étapes de réalisations. Cette revue de projet se fera en lien étroit avec le travail d'écriture du PLEAC (Plan local d'Education Artistique et Culturel)	
Références, données existantes			
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Réalisation d'une étude globale d'opportunité	1		
Programmiste		3	
Moe et Travaux			3
Besoins/attentes vis-à-vis	Services techniques Commune : Suivi du dossier		
Autre			
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude globale d'opportunité : 75988€ Programmiste : ND Moe : ND Travaux : ND		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude d'opportunité portée par la CCSLA (avec subvention BDT : 50%) Besoin de cofinancement : 80% - à voir - CD74 ? Région AURA ? DSIL ? DETR ? DRAC ? ??		

N°	1.3	Intitulé du projet / de l'action	Réhabilitation du bâtiment de l'Office du Tourisme
----	-----	----------------------------------	----------------------------------------------------

Version	2	Périmètre	Faverges-Seythenex / ORT
Date	07/09/2022	Priorité	3
Interlocuteur	Marc Brachet	Statut	A en attente ou suspendue



Présentation et description succincte du projet

L'Office du Tourisme, de propriété communale, sera déplacé sur la zone de la Gare à Doussard une fois celle-ci réalisée (fin de mandat). En parallèle, certaines associations sportives n'utiliseront plus leurs bureaux à l'étage du bâtiment lorsque le complexe sportif sera réalisé (fin de mandat également), et le musée Micro-Folie sera déplacé dans un nouveau bâtiment en lien avec la médiathèque. Les étages ne sont pas accessibles aux PMR, certaines menuiseries extérieures sont à remplacer, une isolation par l'intérieur est à envisager, ainsi que le remplacement du système de chauffage.

L'étude patrimoniale et l'étude urbaine ont identifié le rôle majeur de ce bâtiment dans la dynamique et la revitalisation du centre-ville, tant du fait de son intérêt patrimonial que de son emplacement. Une réflexion devra donc être menée quant à sa réhabilitation et son devenir. Une OAP est en cours d'étude.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

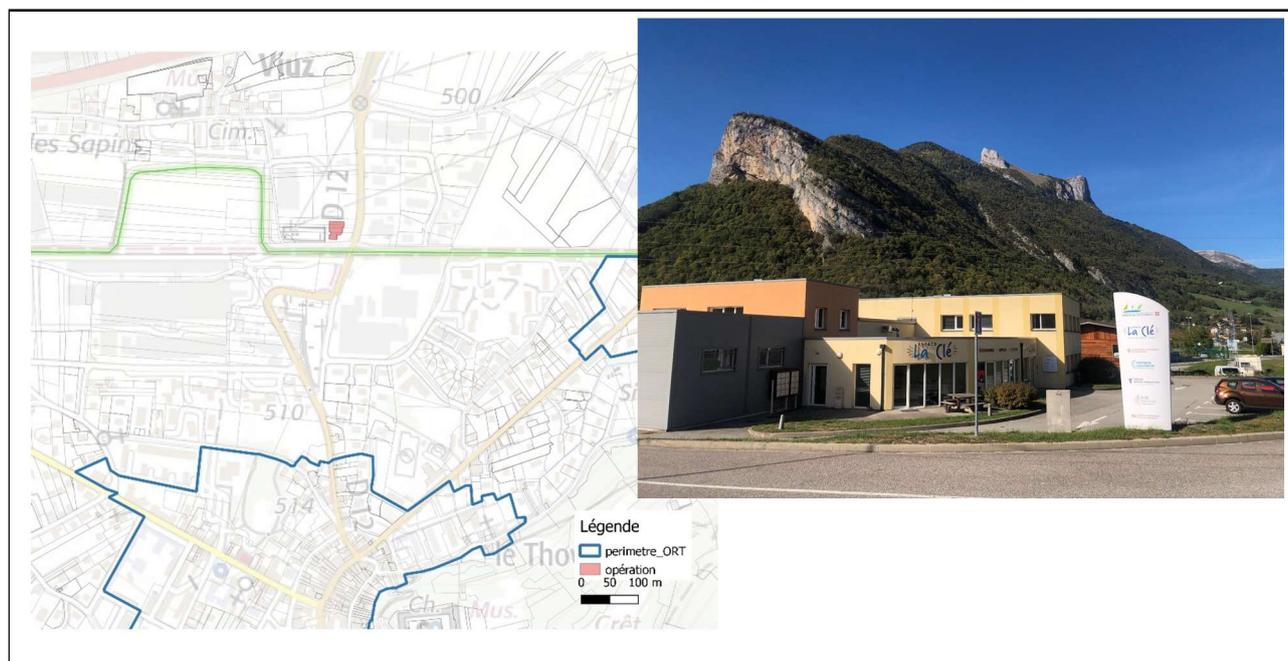
Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)		8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

Evaluation de l'opération			
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions _air, eau, sol, visuelles, bruit		0	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		2	
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	1	
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,29	
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat			
Donnée mesurée (unité)	?	Objectif à atteindre	?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans	
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an	

Programmation / stade d'avancement			
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,
			4. Opérationnel Réalisation mandat 2020- 2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
Enjeux et contraintes			
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Favoriser l'installation d'un ERP permettant d'animer ce secteur du centre ville		
Contraintes pour le projet	Pourra être réalisé seulement après la réalisation de la zone de la Gare et du complexe sportif		
Contraintes induites par le projet			
Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex		
Elu référent	Marc Brachet		
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	Jeannie, Philippe, Claude, Brigitte, ST, Elsa Joubert, Claudine Gruffaz,
Partenaires associés	o		
Participation citoyenne	o	Dans le cadre de l'étude d'opportunité et de l'étude urbaine	
Références, données existantes	Plans techniques ? Diagnostic énergétique ?		
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Etude patrimoniale du centre ancien	1		
Mise à jour du plan guide et étude d'aménagement urbain secteur Prudhomme/Halle	1		
Réalisation d'une étude globale d'opportunité	1		
Cadrage du besoin / programmation		3	
Etudes techniques (rénovation énergétique, mise en accessibilité, diagnostic amiante et plomb et charpente)		3	
Moe et travaux			3
Besoins/attentes vis-à-vis des services	Plans et données techniques du bâtiment,		
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale : 19250€ Etude globale d'opportunité : 75988€ Etude urbaine : 54675€ Programmiste : ND Moe et Travaux : ND		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale portée par la Commune (avec subvention BDT et DRAC : 75%) Etude d'opportunité portée par la CCSLA (avec subvention BDT : 50%) Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%) Besoins de cofinancement pour programmiste : 80% - Ademe ? BDT ? Fonds Leader ?		

N°	1.4	Intitulé du projet / de l'action	Développer le bâtiment "La Clé" (campus connecté, coworking, espace de conférence)
Version	8	Périmètre	CCSLA / Faverges
Date	02/08/2022	Priorité	2
Interlocuteur	Sébastien Scherma	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

Dans le cadre de sa compétence « Développement Economique », la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy mène une politique pour le développement et le soutien à la création d'entreprise.

Elle a investi en **2009 dans une pépinière d'entreprises "La Clé", un bâtiment de 1 100 m²** comprenant 14 bureaux, 1 espace de coworking, 3 salles de réunion et deux ateliers de 111 m².

Face à l'essoufflement de La pépinière d'entreprises "La Clé", le nouvel exécutif de la CCSLA a souhaité réfléchir à une nouvelle destination de ce bâtiment.

Le 28 janvier 2021, le conseil communautaire a voté à l'unanimité l'expérimentation d'accueillir un dispositif innovant de « **Campus Connecté** » porté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation (MESRI) soutenus par le secrétariat général à l'investissement et la Caisse des Dépôts. Le bâtiment de « La Clé » a été identifié comme le site stratégique pour accueillir le Campus Connecté.

Après une première phase de travaux de réaménagement du rez de chaussée, Le Campus connecté s'est installé au sein du bâtiment en septembre 2021, suivi du **Service Economique de la CCSLA**. En novembre 2021, l'**Espace Emploi formation** et l'antenne de la **Mission Locale Jeune** du bassin annécien ont également rejoint l'Espace La CLE dans lequel existent toujours **deux espaces de Coworking**.

La collectivité a ainsi la volonté de créer des liens entre les étudiants du Campus connecté, le public de l'Espace Emploi Formation, les acteurs économiques du territoire : entreprises, associations d'employeurs, partenaires formation, associations locales, télétravailleurs et indépendants utilisateur de l'espace partagé. Le projet est de prévoir des lieux aménagés, adaptés, modulables pour développer les animations et l'offre de formations.

Une première phase de travaux a été réalisé au rez de Chaussée pour permettre l'ouverture du Campus Connecté et de l'Espace Emploi Formation avec une mise aux normes ERP / PMR : issue de secours.

L'enjeu d'une deuxième phase de travaux est de permettre une mise en cohérence du bâtiment dans son ensemble en aménageant des espaces de travail modulable, salle de réunion, formation, plus adapté aux pratiques d'aujourd'hui et de transformer un atelier en un espace de conférence.

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)		3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité	x	4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

Evaluation de l'opération						
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique			
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	<p>Développer le bâtiment La CLÉ</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN (2)</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité... (0)</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit (0)</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources (0)</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg (0)</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex (2)</p> <p>4. Impact sociétal (2)</p>			
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	0				
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		0				
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0				
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		0				
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2				
4. Impact sociétal		2				
5. Impact global de l'action (moyenne)		0,86				
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat						
Donnée mesurée (unité)	Nb de j d'utilisation de l'espace de conférence	Objectif à atteindre	min +10% par an pour atteindre 250j en 5 ans	Mesure 1 à t=0 (dec 2022)	0	Mesure 2 à t=+1 an

Programmation / stade d'avancement					
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Créer davantage de cohérence et une circulation plus fluide parmi les différents espaces du bâtiment. Prise en compte de la structure mais nécessité d'augmenter les surfaces avec de nombreux décroissements à prévoir
Contraintes pour le projet	Prendre en compte la nécessité de continuité de services : Activités et accueil du public au RDC sur une grosse amplitude horaire avec peu de latitude pour permettre des temps sans ouvertures : un calendrier des travaux difficile à organiser
Contraintes induites par le projet	Peut être quelques jours de fermetures des services de l'Espace la clé

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	CCSLA		
Elu référent	Sébastien Scherma		
Constitution d'un groupe de travail	O	Composition du groupe de travail	Elu référents + Elus travaux Claude Gaillard - André BRUNET + Olivier Carquex + Nahza OURCHID
Partenaires associés	0	Commission développement économique CCSLA	
Participation citoyenne	n		
Références, données existantes	Plan initial - Pas de diagnostic énergétique : obligations relevant de la RT 2005. Ce qui veut dire une étiquette entre E et G.		
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Définition du Besoin	1 A réaliser par Groupe de travail : 1 er Trimestre 2022		
Etude de Faisabilité		2 Temps de travail en régie	
Travaux (Moe directe en régie)		2	
Besoins/ attentes vis-à-vis des services	Suivi et organisation des travaux : Olivier Carquex / Dossier de subvention à préparer par le Service économique		
Dépenses prévisionnel/définitif	Mise au budget CCSLA 2023 : - Création amphi : 100 000 € - Création de salle à l'étage : 60 000 € - Mobilier : 40 000 €		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Besoin de cofinancement : 80% - à voir - CD74 ? Région AURA ? DSIL ? DETR ?		

N°	1.5	Intitulé du projet / de l'action	Repenser les équipements des Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (qui ne répondent plus aux normes ni aux demandes actuelles)
-----------	-----	-----------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	11	Périmètre	CCSLA / Faverges + ORT
Date	26/10/2022	Priorité	2
Interlocuteur	Mme Beaumont et Mme Domenge	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

Le bâtiment de la crèche de Faverges-Seythenex nécessite une rénovation énergétique et est inadapté car en étages. Par ailleurs, il dispose actuellement de 42 places, capacité insuffisante pour répondre aux demandes effectuées. La volonté serait de créer une nouvelle crèche (peut-être dans le périmètre de l'école de Cassin, en réhabilitation des espaces vacants, en construction neuve sur espaces rendus vacants par suppression des garages à côté de la maternelle). En parallèle, une halte garderie de 10 places, en sous capacité également et située aux Passereaux, est à intégrer à la réflexion également. Au total, les offres de garde petite enfance sur Faverges (assistantes maternelles et EAJE) représentent 60% du besoin (cf ABS de Faverges-Seythenex, 2021).

Enfin, la crèche de Doussard, d'une capacité de 24 places, doit également faire l'objet d'une mise aux normes, d'une amélioration des usages et d'une augmentation de capacité (actuellement, 49 enfants peuvent être accueillis, et a minima 25 sont en attente). Des projets sont en cours sur la Commune avec des promoteurs privés.

Cette réflexion est à réaliser globalement dans le cadre d'une prise de compétence intercommunale (compétence sociale de la communauté de communes).

La première phase de l'étude d'opportunité des équipements structurants a permis de fiabiliser le diagnostic et les besoins. Le premier scénario plébiscité par les élus lors du COPIIL de la 1e phase est la réalisation d'une crèche dimensionnée pour les besoins intercommunaux (avec deux variantes, 28 ou 66 places supplémentaires), répartie sur deux sites : l'un à Faverges, l'autre à Doussard. En ce qui concerne Faverges, l'étude de la possibilité d'installer cette crèche dans l'école René Cassin est en cours.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)		3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

Evaluation de l'opération				
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique	
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	1	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> <p>Repenser les équipements d'accueil des jeunes enfants</p> <p>The radar chart displays scores for eight criteria. The central point is 0. The scores are: 1.1 (1), 1.2 (2), 1.3 (0), 1.4 (0), 2 (1), 3 (2), 4 (2), and 5 (1,14). The chart is titled 'Repenser les équipements d'accueil des jeunes enfants'.</p> </div>	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2		
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions _air, eau, sol, visuelles, bruit		0		
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0		
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		1		
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		2		
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2		
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,14		
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat				
	nb d'enfants accueillis / an	Objectif à atteindre		
Donnée mesurée (unité)				+ 30%
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans		
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure 4 à t=+4ans an		

Programmation / stade d'avancement				
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020- 2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
Enjeux et contraintes				
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Projet complexe car à étudier en parallèle de la restructuration des écoles et d'une prise de compétence intercommunale, en parallèle de l'étude de l'offre sur Doussard. Construire un bâtiment sur un seul niveau pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions pour les enfants et le personnel (ex : sections avec des âges différents, redéploiement des différents espaces,...) - Dimensionnement adapté au passage en intercommunalité - Construire un bâtiment économe, en énergie, respectueux de l'environnement - Un raccordement au réseau de chaleur - La production d'énergie photovoltaïque et d'eau chaude sanitaire solaire thermique.			
Contraintes pour le projet	- Mutualisation d'espaces avec la maternelle - Faciliter un accès au parc et/ou jeux de proximité - Rénovation d'un bâtiment existant (allée René Cassin) ou construction neuve proche de l'école maternelle pour mutualiser la cour.			
Contraintes induites par le projet	- Suppression de garages municipaux vétustes - Diminution de surfaces de cour d'écoles (de grandes dimensions) - quel devenir du bâtiment de la crèche actuel ?			
Modalités				
Maîtrise d'Ouvrage	CCSLA et Commune (propriétaire des locaux de la crèche et de l'école)			
Elu référent	Martine Beaumont / Mme Domenge			
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	Martine Beaumont, ST, CIAS	
Partenaires associés	o	Dr écoles / Dce Crèche...??		
Participation citoyenne	o			
Références, données existantes	Plans techniques - Etude thermique - Analyse des besoins sociaux de Faverges (à venir 2022 : ABS à l'échelle de la CCSLA) - Recommandations PMI			
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel	
Prédiagnostic des écoles ("mon diag école)	1			
Réalisation de l'étude patrimoniale, étude urbaine et étude globale d'opportunité	1			
Réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux à l'échelle de la CCSLA (CIAS)	1	consultation	1	Etude (T1 2023)
Programmiste			2	
Moe et Travaux			2	
Besoins/attentes vis-à-vis des services	Plans de l'école René Cassin			
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale : 19250€ Etude globale d'opportunité : 75988€ Etude urbaine : 54675€ ABS : 40000€ Programmiste 30000€ + Moe : 120000€ - Travaux : 1,2M€HT			
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale portée par la Commune (avec subvention BDT et DRAC : 75%) Etude d'opportunité portée par la CCSLA (avec subvention BDT : 50%) Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%) ABS portée par le CIAS (Financements CAF : 50 %) Pour travaux 1,2M€HT : besoin de cofinancement de 80% - DETR 40%			

N°	1.7	Intitulé du projet / de l'action	Réhabiliter la salle Nicolas Blanc
Version	6	Périmètre	Faverges-Seythenex / ORT
Date	06/09/2022	Priorité	3
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	A en attente ou suspendue



Présentation et description succincte du projet

Cette salle dite "Nicolas Blanc" de 100m², propriété communale, est actuellement une salle de gym et de danse. Elle se libérera en fin de mandat quand le nouveau complexe sportif sera réalisé. Il conviendra de faire une étude d'opportunité pour déterminer sa nouvelle destination.

En mauvais état, elle nécessite une grosse rénovation thermique et technique (structure et désamiantage) et une mise en accessibilité. Il est envisagé l'achat d'une parcelle sur l'entrée sud le long de l'ancien escalier de montée au château.

L'emplacement est intéressant mais difficile d'accès. La vue de la salle la nuit, quand elle est éclairée est plutôt jolie et jalonne la montée vers le château.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la diversification de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité	x	4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	x

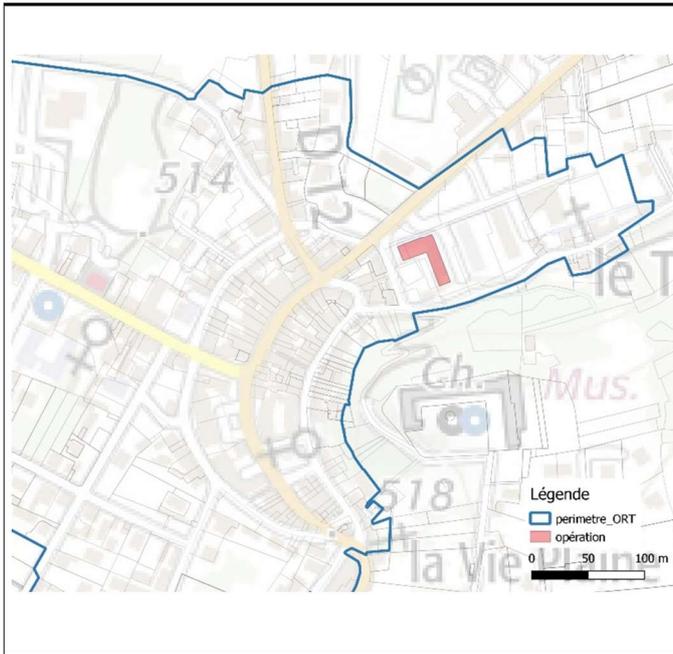
Evaluation de l'opération				
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique	
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> Réhabiliter la salle N.Blanc </div> <p>The radar chart displays scores for seven criteria. The axes are labeled: 1.1 (top), 1.2 (right), 1.3 (bottom-right), 1.4 (bottom), 2 (bottom-left), 3 (left), and 4 (top-left). The scores are: 1.1: 2, 1.2: 2, 1.3: 0, 1.4: 0, 2: 1, 3: 1, 4: 0. A central point is marked with 0. The overall score is 0,86.</p>	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2		
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		0		
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0		
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		1		
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		1		
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	0		
5. Impact global de l'action (moyenne)		0,86		
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat				
(unité)	?	Objectif à atteindre		?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans		
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an		

Programmation / stade d'avancement			
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,
			4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Bâtiment disponible en fin de mandat, une fois le complexe sportif réalisé. Rénovation énergétique. Accessibilité
Contraintes pour le projet	Difficultés d'accès
Contraintes induites par le projet	

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex		
Elu référent	Jeannie Tremblay		
Constitution d'un groupe de travail	Composition du groupe de travail		
Partenaires associés			
Participation citoyenne			
Références, données existantes	Plans techniques ? Diagnostic énergétique ?		
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Finalisation de l'achat du terrain coté sud	1		
Etude patrimoniale, étude globale d'opportunité et étude urbaine	1		
Etudes techniques (rénovation énergétique, diagnostic structure, désamiantage et mise en accessibilité)		3	
Programmiste		3	
Moe et travaux			3
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus			
Besoins/attentes vis-à-vis des services	Plans du bâtiments - Formaliser l'achat du terrain proposé par celui qui rénove la grande bâtisse avec 8 appartements		
Autre			
Dépenses prévisionnel/définitif	Acquisition : ? Etude patrimoniale : 19250€ Etude d'opportunité : 75988€ Etude urbaine : 54675€ AMO, Moe, travaux : ND		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale portée par la Commune (avec subvention BDT et DRAC : 75%) Etude d'opportunité portée par la CCSLA (avec subvention BDT : 50%) Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%)		

N°	1.9	Intitulé du projet / de l'action	Réhabiliter ou déplacer le siège de la CCSLA
Version	2	Périmètre	CCSLA
Date	06/09/2022	Priorité	2
Interlocuteur	Jacques DALEX	Statut	A en attente ou suspendue



Présentation et description succincte du projet

Le siège de la CCSLA a été déplacé 32 route d'Albertville en 2007 dans des nouveaux bâtiments construits par Primalp, achetés par la CCSLA.

Il s'avère que cet immeuble est une passoire thermique, il y fait très froid en hiver, très chaud en été, rendant le travail des services difficiles.

Le chauffage est électrique.

Il a été décidé d'étudier la faisabilité de sa réhabilitation énergétique, en parallèle de l'étude du déplacement des services dans un autre bâtiment.

Le Syane a été missionné en septembre 22 pour un CEE.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)		3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale		6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

Evaluation de l'opération				
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique	
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> Réhabiliter ou déplacer le siège de la CCSLA </div> <p>The radar chart displays scores for eight criteria. The axes are labeled: 1.1 (top), 1.2 (right), 1.3 (bottom right), 1.4 (bottom), 2 (bottom left), 3 (left), 4 (top left), and 5 (center). The scores are: 1.1: 2, 1.2: 2, 1.3: 0, 1.4: 0, 2: 1, 3: 1, 4: 1, and 5: 1.00. A blue shaded area connects the points for 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 2, 3, and 4.</p>	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2		
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		0		
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0		
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		1		
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		1		
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	1		
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,00		
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat				
(unité)	?	Objectif à atteindre		?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans		
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an		

Programmation / stade d'avancement				
1. Etude	Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	2. Etude	Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)
3. Projet	Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,		4. Opérationnel	Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Faciliter les conditions de travail des services et pérenniser l'emploi - Faire une analyse comparative entre réhabilitation de l'existant et déplacement dans bâtiment autre (lequel ?)
Contraintes pour le projet	Si réhabilitation de l'existant : maintien de la continuité de service
Contraintes induites par le projet	

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	CCSLA		
Elu référent	Jacques Dalex		
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	Piloté par Philippe Prudhomme
Partenaires associés			
Participation citoyenne			
Références, données existantes	Plans du bâtiment - consommations électriques - Diagnostic énergétique ?		
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
CEE Syane	1		
Etude de faisabilité	1		
Moe et travaux		1	
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus			
Besoins/attentes vis-à-vis des services			
Autre			
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude : ND Travaux : ND		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Pour conception et réalisation : voir financements Ademe / BDT - CEE		

N°	1.11	Intitulé du projet / de l'action	Réaménagement de la mairie
Version	1	Périmètre	Faverges-Seythenex / ORT
Date	25/07/2022	Priorité	2
Interlocuteur	Claude Gaillard	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

Le bâtiment de la Mairie présente un intérêt patrimonial certain.
 Néanmoins, son aménagement intérieur doit être revu de façon à améliorer les conditions de travail des services.
 Ainsi, il est prévu un réaménagement total au sein des bâtiments existants et d'un nouveau bâtiment limitrophe en cours d'acquisition.
 Une OAP est en cours d'étude.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la diversification de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

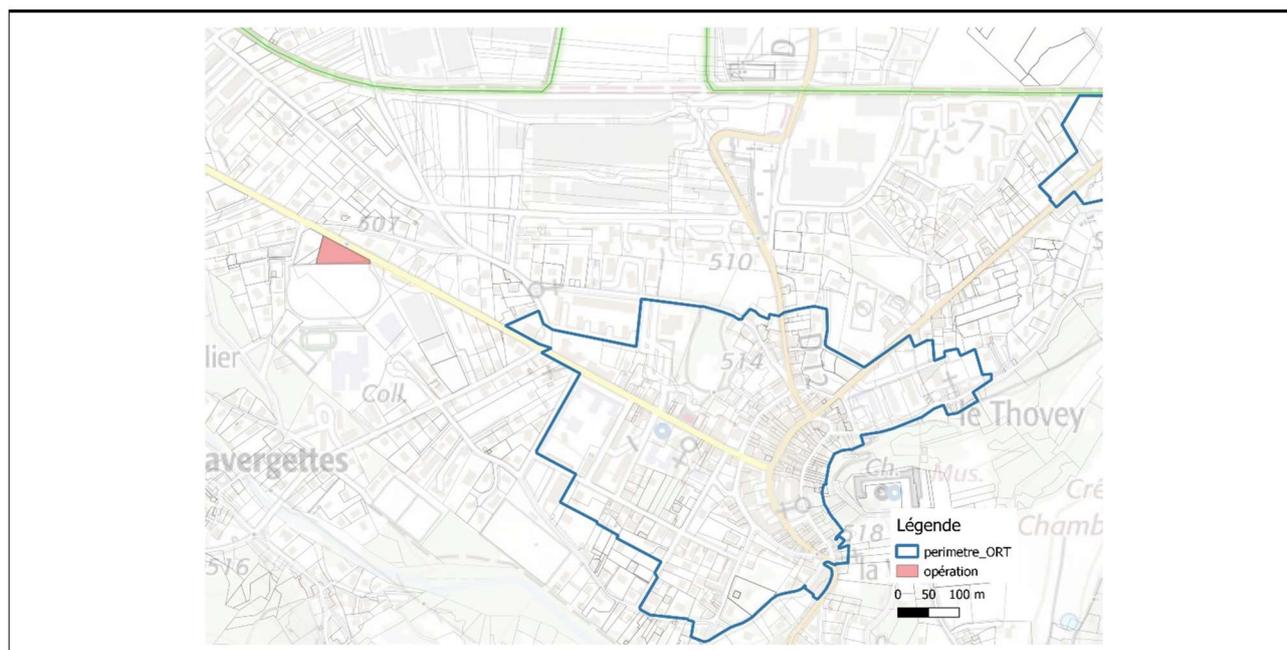
Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité	x	4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	x

Evaluation de l'opération				
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique	
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	<p>Réaménager la mairie</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de... 2</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de Neutralité Carbone 2</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit 0</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources 0</p> <p>4. Impact sociétal 1</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex 0</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg 2</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, ...</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources</p>	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2		
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		0		
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0		
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2		
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		0		
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2		
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,14		
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat				
(unité)	?	Objectif à atteindre		?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans		
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an		

Programmation / stade d'avancement					
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
Enjeux et contraintes					
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Acquérir le bâtiment limitrophe - Maintenir la continuité de service pendant les travaux				
Contraintes pour le projet					
Contraintes induites par le projet					
Modalités					
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex				
Elu référent	Claude Gaillard				
Constitution d'un groupe de travail	Composition du groupe de travail				
Partenaires associés					
Participation citoyenne					
Références, données existantes	Plans techniques ? Diagnostic énergétique ?				
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)		MT - Avant fin du mandat (2026)		LT - Après le mandat actuel
Finalisation de l'achat du bâtiment limitrophe	1				
Etude patrimoniale, étude globale d'opportunité et étude urbaine	1				
Programmation interne	1		1		
Moe et travaux			2		
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus					
Besoins/attentes vis-à-vis des services					
Autre					
Dépenses prévisionnel/définitif	Acquisition : ? Etude patrimoniale : 19250€ Etude d'opportunité : 75988€ Etude urbaine : 54675€ Moe, travaux : ND				
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale portée par la Commune (avec subvention BDT et DRAC : 75%) Etude d'opportunité portée par la CCSLA (avec subvention BDT : 50%) Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%)				

N°	1.13	Intitulé du projet / de l'action	Installer une maison médicale de garde
Version	6	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	25/07/2022	Priorité	3
Interlocuteur	Jacques Dalex	Statut	A en attente ou suspendue



Présentation et description succincte du projet

Actuellement les habitants de la CCCLA engorgent les urgences d'Annecy et Albertville pour des "bobos" les soirs et week-end.

L'objectif est de créer un service de garde le soir et les week-end dans des locaux municipaux à acquérir dans une maison de santé privée, et organiser le service municipal de la garde devant l'absence d'organisation des médecins du territoire pour assurer ces gardes.

Un projet privé est en cours de réflexion sur un terrain public.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

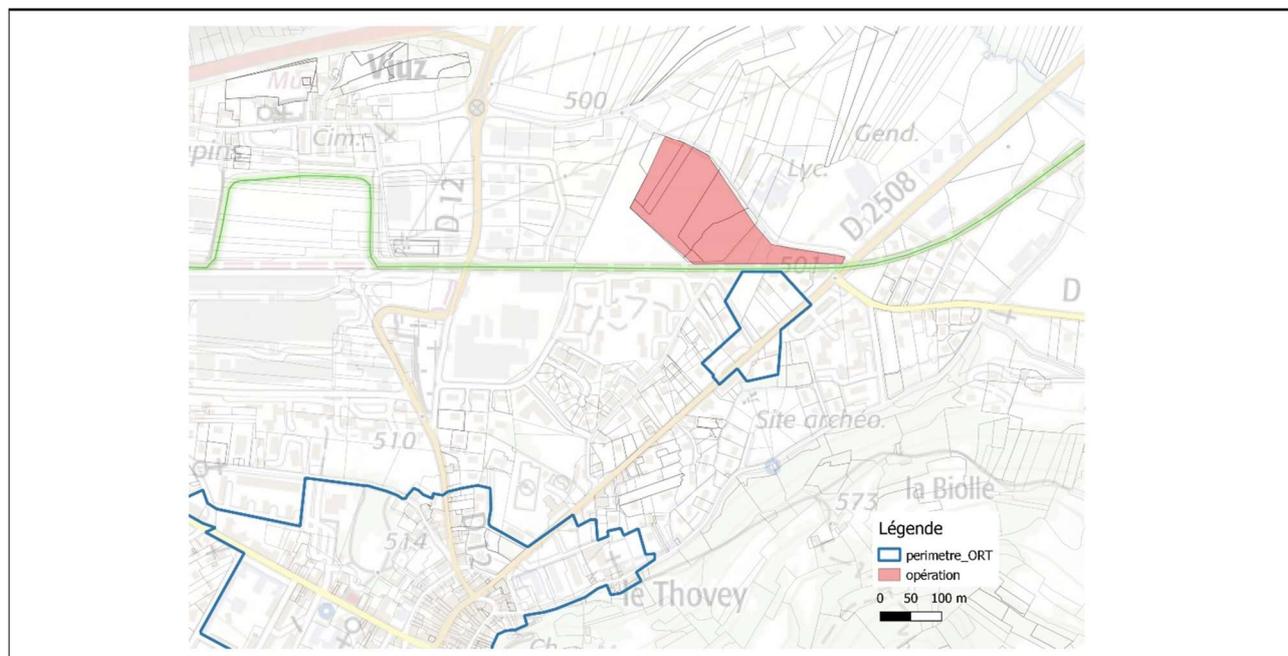
Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)		3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)		8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

Evaluation de l'opération			
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	0	<div style="border: 1px solid blue; padding: 5px; text-align: center; color: blue; font-weight: bold;"> <i>Installer une maison médicale de garde</i> </div>
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions _air, eau, sol, visuelles, bruit		0	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : (sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		2	
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,14	
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat			
(unité)	?	Objectif à atteindre	?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans	
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an	

Programmation / stade d'avancement				
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
Enjeux et contraintes				
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Opportunité liée à un projet privé.			
Contraintes pour le projet				
Contraintes induites par le projet				
Modalités				
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex ou CCSLA ou privé ?			
Elu référent	Jacques Dalex			
Constitution d'un groupe de travail	Composition du groupe de travail			
Partenaires associés				
Participation citoyenne				
Références, données existantes	Plans techniques ? Diagnostic énergétique ?			
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)		MT - Avant fin du mandat (2026)	
			LT - Après le mandat actuel	
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus				
Besoins/attentes vis-à-vis des services				
Autre				
Dépenses prévisionnel/définitif	?			
Plan de Financement prévisionnel/définitif	?			

N°	1.14	Intitulé du projet / de l'action	Favoriser l'implantation d'un lycée
Version	6	Périmètre	CCSLA / Faverges-Seythenex
Date	06/09/2022	Priorité	3
Interlocuteur	Jacques Dalex	Statut	A en attente ou suspendue



Présentation et description succincte du projet

Les lycéens du territoire doivent aller étudier sur Annecy ou Ugine. Cela peut générer de longs déplacements quotidiens pour eux, fatigants, ou l'hébergement en internat lorsque cela est possible, amenant certaines familles à déménager du territoire (ou devoir louer un autre appartement pour celles qui en ont les moyens), et ne favorisant pas l'installation de nouvelles familles.

De ce fait, la mise en place d'un lycée sur le territoire a été inscrite au PLUi, et a fait l'objet de relances récentes auprès de la Région.

Au regard de sa situation centrale, de son statut de ville centre et des équipements notamment sportifs dont elle dispose, la ville de Faverges-Seythenex étudie les disponibilités de foncier. Le lycée pourrait ainsi être implanté aux Prés d'Enfer, à l'entrée de la Ville, sur un terrain proche des équipements sportifs, d'un arrêt de bus régional et de la Voie Verte.

En parallèle, une étude d'opportunité est lancée par la CCSLA sur les équipements publics structurants (sportifs, culturels et garde petite enfance), afin d'analyser l'offre existante et les projets en cours au regard notamment d'une perspective d'implantation de lycée sur le territoire.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	x
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)		3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale		6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

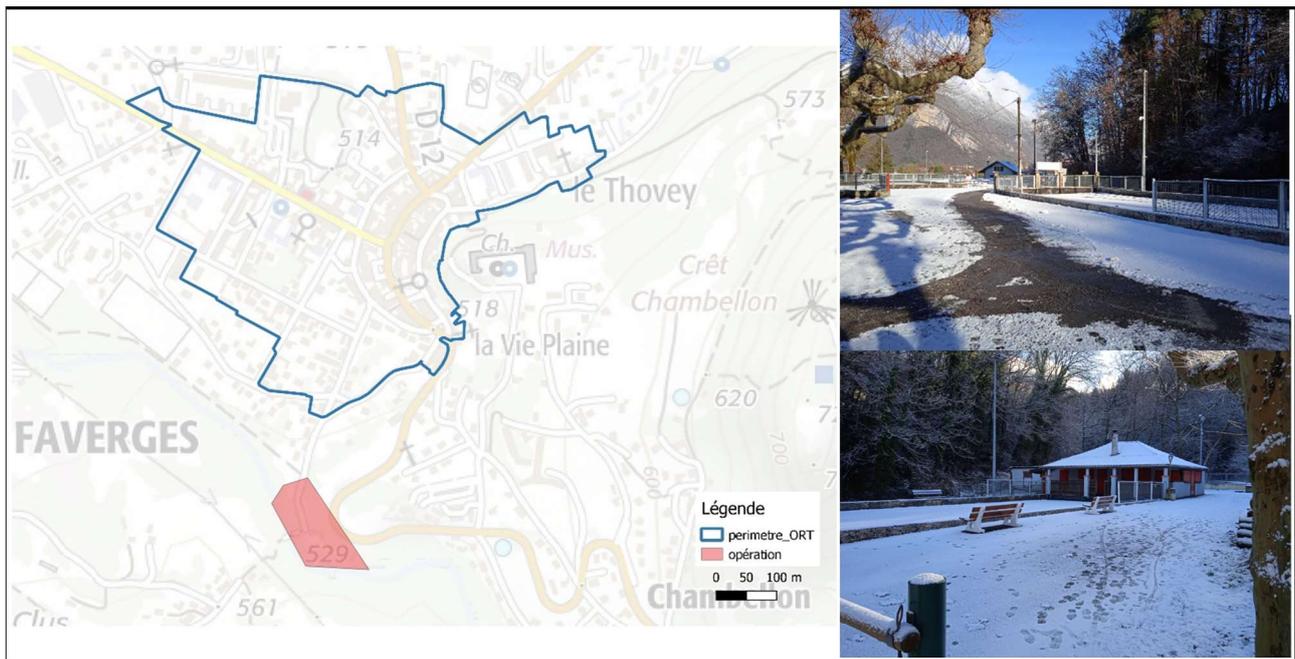
Evaluation de l'opération				
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique	
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	-1	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> Favoriser l'implantation d'un lycée </div> <p>The radar chart displays scores for eight criteria. The axes are labeled: 1.1 (top), 1.2 (right), 1.3 (bottom-right), 1.4 (bottom), 2 (bottom-left), 3 (left), 4 (top-left), and 5 (center). The scores are: 1.1: 2, 1.2: 2, 1.3: 2, 1.4: 1, 2: 2, 3: 2, 4: 2, and 5: 1.43. A blue shaded area represents the overall performance, with a central value of 1.43.</p>	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2		
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		2		
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	1		
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2		
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		2		
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2		
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,43		
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat				
(unité)	?	Objectif à atteindre		?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans		
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an		

Programmation / stade d'avancement				
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Favoriser et pérenniser l'installation de familles sur le territoire
Contraintes pour le projet	Trouver un terrain de surface suffisante
Contraintes induites par le projet	

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex / CCSLA puis Région AURA		
Elu référent	Jacques Dalex		
Constitution d'un groupe de travail	Composition du groupe de travail		
Partenaires associés	Conseil Régional		
Participation citoyenne	via étude d'opportunité		
Références, données existantes			
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Etude globale d'opportunité	1		
Recherche et acquisition de terrain	3		
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus			
Besoins/attentes vis-à-vis des services			
Autre			
Dépenses prévisionnel/définitif	Acquisition : ? Etude d'opportunité : 75988€		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude d'opportunité portée par la CCSLA (avec subvention BDT : 50%)		

N°	2.1.2	Intitulé du projet / de l'action	Aménager les espaces publics de la commune et concevoir des lieux agréables pour les usagers <i>Aménagement du Boulodrome</i>
Version	5	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	25/07/2022	Priorité	2
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	A en attente ou suspendue



Présentation et description succincte du projet

Créer un espace de convivialité plutôt de belle saison, nombreux terrains de boule, îlot de fraîcheur et proximité de la Glaire. Possibilité de halte vélo. L'espace est classé PPRN et ne peut recevoir de nouveaux bâtiments ou agrandissement; Espace construit insuffisant pour recevoir un projet privé mais pourrait correspondre à une revitalisation associative. Espace fréquenté par les favergiens. Besoin de sanitaires.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	x
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	x

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	x
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	x
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	x

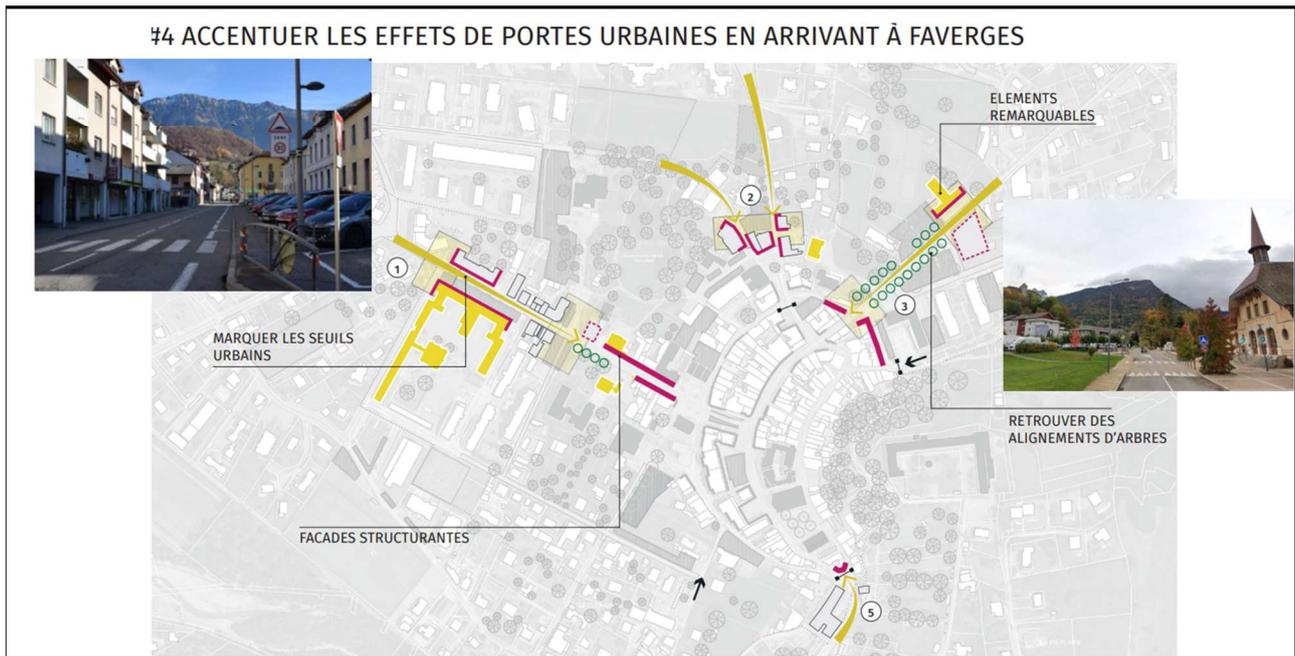
Evaluation de l'opération			
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	0	<p>Aménagement du boulo-drome</p> <p>Le graphique à radar évalue quatre axes d'impact sur une échelle de 0 à 2. Les scores sont : 1.1 (0), 1.2 (0), 1.3 (1), 1.4 (1), 2 (1), 3 (1), 4 (2). L'impact global est de 0,86.</p>
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	0	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		1	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	1	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		1	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		1	
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2	
5. Impact global de l'action (moyenne)		0,86	
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat			
(unité)	?	Objectif à atteindre	?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans	
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an	

Programmation / stade d'avancement					
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Classé au PPRN. Impossibilité de nouveaux équipements supérieurs à 10m ²
Contraintes pour le projet	Doit être porté par une initiative associative ou municipale ; Rentabilité économique peu probable pour un projet privé.
Contraintes induites par le projet	

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex		
Elu référent	Jeannie Tremblay, Marc Brachet et Georges Vignier		
Constitution d'un groupe de travail	Composition du groupe de travail		
Partenaires associés			
Participation citoyenne			
Références,	Etude urbaine		
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Mise à jour du plan guide et étude d'aménagement des secteurs prioritaires(en cours)	1		
Moe puis travaux		2	
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus			
Besoins/attentes vis-à-vis des services			
Autre			
Dépenses prévisionnel/définitif	Mise à jour du plan guide de l'étude urbaine : 54675€ Etude d'aménagement du secteur à réaliser : ND - sera peut être réalisée via le budget participatif Moe : ND Travaux : ND		
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%) Besoin de cofinancement des suites à définir		

N°	2.1.4	Intitulé du projet / de l'action	Aménager les espaces publics de la commune et concevoir des lieux agréables pour les usagers <i>Requalification des entrées de ville</i>
Version	5	Périmètre	Faverges-Seythenex / ORT
Date	25/07/2022	Priorité	2
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	A en attente ou suspendue



Présentation et description succincte du projet

A part l'entrée côté Tamié qui est restée naturelle et dont le tissu urbain ensuite constitue une véritable porte, l'entrée par Annecy est très impactée par les espaces de zones d'activités commerciales, celle côté Albertville par des équipements publics (Gendarmerie, pompiers, équipements sportifs) et celle de Saint Féréol traverse une zone d'activité. L'étude patrimoniale et l'étude urbaine ont identifié les actions à entreprendre pour (re)qualifier ces entrées de Ville. Elles seront intégrées aux aménagements (de voirie, d'ensemble) au fur et à mesure de leur réalisation.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	x
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité		4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale		6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)		8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

Evaluation de l'opération			
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	0	<p>Requalification des entrées de ville</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de... 2</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de... 0</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions _air, eau, sol, visuelles, bruit 2</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources 0</p> <p>4. Impact sociétal</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg</p>
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	0	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions _air, eau, sol, visuelles, bruit		2	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		2	
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	0	
5. Impact global de l'action (moyenne)		0,86	
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat			
(unité)	?	Objectif à atteindre	?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans	
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an	

Programmation / stade d'avancement					
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	Préconisations à prendre en compte lors des travaux à proximité
Contraintes pour le projet	
Contraintes induites par le projet	

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex		
Elu référent	Jeannie Tremblay, Marc Brachet et Georges Vignier		
Constitution d'un groupe de travail	Composition du groupe de travail		
Partenaires associés	Conseil Départemental		
Participation citoyenne			
Références,	Etude urbaine		
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Etude patrimoniale	1		
Mise à jour du plan guide et étude d'aménagement des secteurs prioritaires (en cours)	1		
Moe puis travaux		2	
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus			
Besoins/attentes vis-à-vis des services			
Autre			
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale : 19250€ Etude urbaine : 54675€ Moe : ND Travaux : ND		
2022_10_26 Convention v2 Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale portée par la Commune (avec subvention BDT et DRAC : 75%) Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%) Besoin de cofinancement suites : travaux 80% à voir ?		

N°	2.2.2d	Intitulé du projet / de l'action	Diversifier l'offre de logements <i>Promouvoir des opérations neuves de grande qualité : opération urbaine secteur PAPAG</i>
----	--------	----------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	5	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	25/07/2022	Priorité	2
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	A en attente ou suspendue



Présentation et description succincte du projet

L'objectif est de diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'habitat inclusif et intergénérationnel, via la promotion d'opérations neuves de grande qualité architecturale et environnementale. Ce secteur est grevé d'un PAPAG (Périmètre d'Attente d'un Projet d'Aménagement Global) et fait l'objet d'une réflexion globale dans le cadre de l'étude d'aménagement urbain qui va conduire à enlever la servitude et la remplacer par une OAP dans le cadre de la modification du PLUi.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD					
1. Amélioration de l'habitat	x	2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité	
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x
				4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	
				8. Implication des habitants dans les projets, innovation	

Evaluation de l'opération				
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique	
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	-1	<p>Opération urbaine secteur PAPAG</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif... 2</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif... 1</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, ... -1</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources 1</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg 1</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex 0</p> <p>4. Impact sociétal 1</p> <p>Score global : 0,71</p>	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2		
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		1		
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	1		
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		1		
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		0		
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	1		
5. Impact global de l'action (moyenne)		0,71		
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat				
(unité)	?	Objectif à atteindre		?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans		
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an		

Programmation / stade d'avancement					
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
Enjeux et contraintes					
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage					
Contraintes pour le projet					
Contraintes induites par le projet					
Modalités					
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex pour l'étude, puis promoteur(s)				
Elu référent	Jeannie Tremblay, Marc Brachet et Georges Vignier				
Constitution d'un groupe de travail	Composition du groupe de travail				
Partenaires associés					
Participation citoyenne					
Références,	Etude urbaine				
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel		
Mise à jour du plan guide et étude préopérationnelle (en cours) puis modif PLUi (OAP)	1				
Moe et travaux (promoteur)		2			
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus					
Besoins/attentes vis-à-vis des services					
Autre					
Dépenses prévisionnel/définitif	Mise à jour du plan guide et étude d'aménagement du secteur : 54675€				
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude urbaine portée par la CCSLA (avec subvention DGD Urbanisme + BDT : 63%)				

N°	4.1	Intitulé du projet / de l'action	Valorisation du patrimoine <i>Consolidation et conservation des vestiges archéologiques - Sauvegarde et enfouissement du site du Thovey</i>
----	-----	----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	5	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	25/07/2022	Priorité	2
Interlocuteur	Jacques Dalex	Statut	A en attente ou suspendue

Etat actuel :
Les site ne laisse rien transparaitre de la qualité des vestiges.

Etat des fouilles en 1999 :
Site du Thovey dégagé à l'occasion des fouilles de 1999. on remarque la très grande clarté des implantations. Actuellement les vestiges ont été recouverts et ne sont pas visibles.

Présentation et description succincte du projet

Le site du Thovey se trouve non loin du centre ville de Faverges, à l'entrée Est du bourg à quelques minutes à pied du centre Ancien. Pris entre différents lotissements pavillonnaires il est borné au Sud par la route du Thovey , Il a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles depuis les années 80 ayant permis la découverte des restes d'un péristyle, un établissement thermal, et des constructions datant du premier siècle avant J-C au troisième siècle de notre ère. Le style de construction et la datation des artefacts (dont de nombreuses monnaies) semblent confirmer la destruction du site par des pillards alains en l'an 270.

Ce site n'est ouvert au public que ponctuellement lors des journées du Patrimoine par l'association "les Amis de Viuz Faverges" , sa visibilité est très faible , y compris des Favergiens.

Aujourd'hui il présente un état sanitaire décrit comme préoccupant qui a fait l'objet d'une communication par l'UDAP à la commune par un courrier en date du 27 juin 2017 mentionnant l'état de dégradation avancée des vestiges.

Le projet consiste donc à répondre à l'urgence de la consolidation et de la conservation des vestiges archéologiques pour ensuite aborder la question du devenir du site tout en sachant que cette parcelle ne pourra en aucun cas être ouverte à l'urbanisation

Objectifs / Axe du projet de territoire CCLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	x
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	x

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD			
1. Amélioration de l'habitat	2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)
			4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)
			8. Implication des habitants dans les projets, innovation

Evaluation de l'opération			
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2	
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions (air, eau, sol, visuelles, bruit)		1	
1.4 Continuer à soutenir les transitions : (réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)		0	
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		1	
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		1	
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	0	
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,00	
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat			
(unité)	?	Objectif à atteindre	?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans	
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an	

Programmation / stade d'avancement			
1. Etude	2. Etude	3. Projet	4. Opérationnel
Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)

Enjeux et contraintes	
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	L'hypothèse d'un remblaiement du site doit s'envisager avec prudence : en effet selon le technicien du SRA les modalités à mettre en œuvre dans ce cas de figure devront faire l'objet d'un cahier des charges techniques particulières (ex : protection des vestiges avec différentes types de géotextiles, nature et épaisseur des remblais ...) qui devra être avalisé par le SRA. De plus, la circulation d'engins sur site (pelle mécaniques, tombereau, camions...) porterait atteinte au vestiges sous-jacents présents et devrait faire l'objet de prescriptions particulières voir être interdite selon les secteurs. Ces points peuvent avoir une conséquence budgétaire qui mérite d'être étudiée.
Contraintes pour le projet	Au regard des réserves émises quant à un remblaiement plein et entier , si l'ensemble des parties prenantes (UDAP , SRA et CRMH) réactualise l'ensemble des hypothèses retenues en 2018 , il conviendra de commander à l'AMO de travailler un comparatif entre l'enfouissement en plein et un projet d'aménagement paysager avec enfouissement parcellaire . A noter également que l'ensemble du tènement est susceptible de receler des vestiges archéologiques ainsi tout type de travaux envisagés doit faire l'objet d'un avis préalable du SRA.
Contraintes induites par le projet	Véritable Poumon vert , l'aménagement du site de par sa localisation entre le bourg ancien et l'entrée Est de la ville doit s'inscrire dans le projet urbain afin de permettre un usage aux habitants et visiteurs.

Modalités			
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex		
Elu référent	Jacques Dalex, Jeannie Tremblay, Claude Gaillard		
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	Elus référents + DST
Partenaires associés	o	Services patrimoniaux de la DRAC (CRMH, SRA et UDAP) - PNRMB	
Participation citoyenne	o	Associer/ communiquer avec l'association des Amis de Viuz Faverges aux différentes étapes	
Références, données existantes	Etude de M GRANGE CHANAVIS de 2003 / Compte-rendus de visites terrain UDAP/SRA du 13 février 2018 Etude CCSLA sur mise en tourisme du site archéologique du Thovey à Faverges par étudiant en Master		
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel
Etude patrimoniale	1		
Rencontre Technique sur Site (CRMH/ SRA/ UDAP) sur site (début 2023)		1	
Lancement Etude Assistance à Maîtrise d'ouvrage		2	
Moe et travaux de conservation		2	
Moe et travaux pour l'aménagement global		2	
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus			
Besoins/attentes vis-à-vis des services	Lancement de l'appel d'offre en direction des Architectes des bâtiments de France		
Autre			
Dépenses prévisionnel/définif	Etude patrimoniale : 19250€ Budget Etude AMO : 30 000€ Moe : ND Travaux : ND		
Plan de Financement prévisionnel/définif	Etude patrimoniale portée par la Commune (avec subvention BDT et DRAC : 75%) Besoin de financement pour l'étude d'AMO : 80% (DRAC ? BDT ?) Une fois l'étude réalisée, il conviendra de faire une demande de subvention auprès de la DRAC-CRMH et du CD 74 - si le projet d'aménagement paysager du site est retenu des subventions complémentaires devront être recherchées sur le volet touristique et un partenariat avec un CFA d'ouvrier Paysagiste pourrait être envisagée		

N°	4.2	Intitulé du projet / de l'action	Valorisation du patrimoine <i>Valorisation d'un parcours patrimonial du territoire</i>
----	-----	----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

Version	5	Périmètre	CCSLA
Date	12/10/2022	Priorité	3
Interlocuteur	Jacques Dalex	Statut	A en attente ou suspendue



Présentation et description succincte du projet

Le territoire dispose de nombreux atouts et objets patrimoniaux, tant physiques (ressources naturelles, habitat, lieux de culte, fontaines, lavoirs, fours....) qu'immatériel (culinaire, culturel, historique, artisanal...).

Notamment, une première ressource naturelle typique de l'identité du territoire semble être à valoriser en priorité : l'eau (en tant que ressource pour l'alimentation en eau potable et pour l'activité économique, en tant que milieu pour la faune et la flore et en tant qu'objet paysager).

La collectivité souhaiterait soumettre ce sujet d'étude "Affirmer l'identité du territoire des Sources du Lac par un parcours patrimonial" à des étudiants pluridisciplinaires dans le cadre du dispositif "Hors les Murs" soutenu par la fédération des Parcs Naturels Régionaux.

Par ailleurs, la réalisation d'un schéma directeur des mobilités actives, qui se concrétisera par un maillage et une signalétique des voies vélo et piéton, pourrait s'articuler avec un parcours patrimonial également.

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	x
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	x

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	x
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	

Thématique PVD			
1. Amélioration de l'habitat	2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)	x	3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales	x	7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)
			4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)
			8. Implication des habitants dans les projets, innovation

Evaluation de l'opération				
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique	
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	0	<p>Parcours patrimonial</p> <p>1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...</p> <p>1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de...</p> <p>1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions _air, eau, sol,...</p> <p>1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources</p> <p>2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg</p> <p>3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex</p> <p>4. Impact sociétal</p>	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	0		
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions _air, eau, sol, visuelles, bruit		2		
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	0		
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		1		
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		1		
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2		
5. Impact global de l'action (moyenne)		0,86		
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat				
(unité)	?	Objectif à atteindre		?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans		
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an		

Programmation / stade d'avancement				
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
Enjeux et contraintes				
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage	A articuler avec le schéma directeur des mobilités actives réalisé par la CCSLA à l'échelle du territoire (en cours) Préparer la candidature à un atelier Hors les Murs			
Contraintes pour le projet				
Contraintes induites par le projet				
Modalités				
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Faverges-Seythenex et CCSLA ?			
Elu référent	Jeannie Tremblay, Claude Gaillard et Philippe Strappazon			
Constitution d'un groupe de travail	Composition du groupe de travail			
Partenaires associés	PNRMB - UDAP - Association de sauvegarde du patrimoine			
Participation citoyenne				
Références, données existantes				
Etapes envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)	MT - Avant fin du mandat (2026)	LT - Après le mandat actuel	
Etude patrimoniale	1			
Schéma Directeur de Mobilité Active	1			
Dispositif Hors les Murs (travail pluridisciplinaire d'étudiants)		1		
Lancement Etude Assistance à Maîtrise d'ouvrage			3	
Moe et travaux			3	
Moe et travaux pour l'aménagement global			3	
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale : 19250€ Dispositif Hors les Murs : budget 11000€ (transport + logement des étudiants) Budget Etude AMO : 30 000€ Moe : ND Travaux : ND			
Plan de Financement prévisionnel/définitif	Etude patrimoniale portée par la Commune (avec subvention BDT et DRAC : 75%) Dispositif Hors Les Murs : financement de 1000€ par la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, 2000€ de financement Commune de Faverges-Seythenex, 8000€ de financement PNRMB (via CD et Région, à confirmer) Besoin de financement pour l'étude d'AMO : 80% (DRAC ? BDT ?) Une fois l'étude réalisée, il conviendra de faire une demande de subvention auprès de la DRAC-CRMH et du CD 74 Si le projet d'aménagement paysager du site est retenu des subventions complémentaires devront être recherchées sur le volet touristique et un partenariat avec un CFA d'ouvrier Paysagiste pourrait être envisagée			

N°	6.2	Intitulé du projet / de l'action	Limiter les déplacements et l'utilisation des ressources <i>Initier sur Faverges la mise en œuvre d'un PAT : valoriser et embellir les espaces délaissés</i>
-----------	-----	-----------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Version	6	Périmètre	Faverges-Seythenex
Date	12/10/2022	Priorité	2
Interlocuteur	Jeannie Tremblay-Guettet	Statut	E en cours



Présentation et description succincte du projet

Initier sur Faverges la première étape de la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial (circuits-courts, valorisation de l'agriculture locale, accès à une alimentation diversifiée et saine pour tous) .

1e étape de cette action : valorisation et embellissement des espaces délaissés. Cette 1e étape ambitionne de répondre à plusieurs types d'enjeux :

- production agricole (maraîchage, vergers)
- gestion des biodéchets
- fertilisation des sols
- amélioration de la qualité paysagère
- amélioration de la qualité de vie (ilots de fraîcheur, lieux de rencontre)
- amélioration de la cohésion sociale (vie culturelle et sociale)
- sensibilisation pédagogique

Objectifs / Axe du projet de territoire CCSLA	
1. Assumer la responsabilité particulière de la préservation d'un espace et de ressources naturelles remarquables	x
2. Entrer de plein pied dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique	x
3. Redonner une attractivité résidentielle pour tous, garante d'une mixité sociale et générationnelle	x
4. Amplifier son propre développement et sa diversification économique pour offrir des emplois aux jeunes actifs et maintenir des ressources locales	x
5. Une bonne desserte du territoire pour lui préserver toute son attractivité et réduire les impacts environnementaux	x
6. Optimiser les retombées de l'activité touristique pour en faire un secteur d'activité à part entière qui profite à l'ensemble du territoire	

Objectifs / Axe de la stratégie de revitalisation	
1. Etendre l'offre de services au public et restructurer le parc de bâtiments communaux pour répondre aux besoins de la population et renforcer le rôle de centralité de la Ville	
2. Améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du centre-ville	x
3. Favoriser la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville	
4. Affirmer l'identité territoriale par la valorisation de son patrimoine	
5. Créer les conditions d'une dynamique collective	x
6. Contribuer à limiter les déplacements de personnes et de biens et l'utilisation des ressources	x

Thématique PVD							
1. Amélioration de l'habitat		2. Amélioration du cadre de vie (espaces publics, environnement)		3. Développement de l'artisanat et du commerce, productivité urbaine, compétitivité	x	4. Développement des services (santé, sport, éducation et culture)	
5. Développement du lien social et inter-générationnel, mixité sociale, cohésion sociale	x	6. Valorisation des qualités architecturales et patrimoniales		7. Transition énergétique - développement durable (mobilité, rénovation bâti...)	x	8. Implication des habitants dans les projets, innovation	x

Evaluation de l'opération				
Critères d'évaluation de l'impact		note	graphique	
1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN	(Sobriété foncière - protection des espaces naturels et agricoles - préservation de la biodiversité - renaturation)	2	<p>Le graphique est un diagramme à six sommets. Le sommet supérieur est étiqueté '1.1 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de ZAN' avec un score de 2. Le sommet supérieur-droite est '1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone' avec un score de 2. Le sommet droit est '1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit' avec un score de 2. Le sommet inférieur-droite est '1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources' avec un score de 2. Le sommet inférieur est '2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg' avec un score de 2. Le sommet inférieur-gauche est '4. Impact sociétal' avec un score de 2. Le centre du diagramme est marqué '0'. Une légende à gauche indique '3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex'.</p>	
1.2 Continuer à soutenir les transitions : participation à l'atteinte de l'objectif de Neutralité Carbone	(réduction des émissions de GES, diminution des consommations d'énergie, augmentation des puits de carbone, décarbonation de la production d'énergie)	2		
1.3 Continuer à soutenir les transitions : lutte contre les pollutions air, eau, sol, visuelles, bruit		2		
1.4 Continuer à soutenir les transitions : sobriété dans la gestion des ressources	(réemploi de matériaux, récupération des eaux pluviales, circuits courts...)	2		
2. Restaurer l'attractivité du centre-bourg		2		
3. Renforcer la centralité de Faverges-Seythenex		0		
4. Impact sociétal	(maintien/création d'emplois - insertion - favoriser les solidarités, la cohésion sociale et l'implication)	2		
5. Impact global de l'action (moyenne)		1,71		
Indicateurs quantitatifs d'évaluation du résultat				
(unité)	?	Objectif à atteindre		?
Mesure 1 à t=0 (dec 2022)		Mesure 3 à t=+2 ans		
Mesure 2 à t=+1 an		Mesure à t=+4ans an		

Programmation / stade d'avancement					
1. Etude Etude mandat 2020-2026 - Réalisation probable mandat 2026-2032 (au stade idée, esquisse ou scénarios)		2. Etude Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (au stade idée, esquisse ou scénarios)	x	3. Projet Réalisation souhaitée mandat 2020-2026 (programme ok, scénario retenu, recherche de financement,	4. Opérationnel Réalisation mandat 2020-2026 (Moe choisi ou AVP/APD en cours)
Enjeux et contraintes					
Enjeux et contraintes pour le Maître d'Ouvrage					
Contraintes pour le projet					
Contraintes induites par le projet					
Modalités					
Maîtrise d'Ouvrage	CCSLA				
Elu référent	Jeannie Tremblay				
Constitution d'un groupe de travail	o	Composition du groupe de travail	économique, CDP PVD, Jeannie Tremblay Faverges : Resp service espaces verts, resp services techniques		
Partenaires associés	o	Fabrique des Transitions PNRMB - CA - ADDEAR - SICA du Pays de Faverges et du Laudon - Atelier Rebond - OVE - Entreprise Lestroy - Ferme du Chauzal - Ehpad - asso Galta - Directeurs d'école			
Participation citoyenne	o	oui à organiser			
Références, données existantes	Guides méthodologiques et REX de Brest - Observatoire économique de 2018 sur la CCSLA (données agricoles)				
Etapas envisagées	CT - D'ici dec 2022 (Convention cadre)		MT - Avant fin du mandat (2026)		LT - Après le mandat actuel
Etat des lieux des espaces délaissés, des besoins (conso) et ressources (prod) et diagnostic	1		2		
Animation partenariale, communication, sensibilisation	1		2		
Mise en place d'actions (à définir)			2		
Attentes vis-à-vis de Gaëlle Verjus	Animation et réalisation du diagnostic				
Besoins/attentes vis-à-vis des services					
Autre					
Dépenses prévisionnel/définitif	?				
Plan de Financement prévisionnel/définitif	?				

Annexe 4 – Maquette financière

PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN"

Suivi budgétaire

Version	12
Date	26/10/2022

Axe	Action	Fonctionnement / Investissement	Maître d'ouvrage (MOA)	Montant total €HT	Part MOA	Part Etat	Part autres financeurs	Nom des financeurs	Partenaires financiers identifiés à solliciter
2021									
Tous	Salaires Cheffe de Projet	Fonctionnement	CCSLA	18 879,08	4 720 €	9 440 €	4 720 €	ANCT pour 9440€ BDT pour 4720€	
TOTAL	Fonctionnement (CCSLA)			18 879,08	4 720 €	9 440 €	4 720 €		
	TOTAL Investissement			0,00	0 €	0 €	0 €		
2022									
Tous	Salaires Cheffe de Projet	Fonctionnement	CCSLA	55 300 €	13 825 €	27 650 €	13 825 €	ANCT pour 27650€ BDT pour 13825€	
1	Etude d'opportunité secteur Cudray - MAJ	Fonctionnement	Commune	6 545 €	6 545 €				
1	Mission d'AMO (programmation et consultation pour la Maîtrise d'œuvre) pour la création d'un complexe sportif	Investissement	Commune	21 775 €	10 888 €		10 887 €	BDT pour 10887€ max	
1	Etude PCSES pour réaménagement médiathèque	Fonctionnement	Commune	4 650 €	4 650 €				
1	Etude globale d'opportunité de création et réhabilitation d'équipements publics structurants sur la CCSLA (équipements sportifs, culturels et petite enfance)	Fonctionnement	CCSLA	76 000 €	38 100 €		37 900 €	BDT pour 37900€ max	
2	Etude d'aménagement et de mobilité préalable à la modification du PLUi - Faverges-Seythenex	Fonctionnement	CCSLA	54 675 €	16 342 €	13 333 €	25 000 €	DGD pour 16000€TTC BDT pour max 25000€HT	
2	Etude d'aménagement et de mobilité préalable à la modification du PLUi - Doussard - P1	Fonctionnement	CCSLA	15 050 €	1 717 €	13 333 €		DGD pour 16000€TTC	
2	Etude d'aménagement et de mobilité préalable à la modification du PLUi - Doussard - P2	Fonctionnement	Commune	7 000 €	7 000 €				
2	Projet écohabitat à Viuz	Investissement	Commune	21 557 €	21 557 €				
3	Etude pour la redynamisation commerciale	Fonctionnement	CCSLA	14 409 €	3 759 €		10 650 €	CCI 6890,63€HT BDT max 3759€HT	
4	Etude patrimoniale	Fonctionnement	Commune	18 550 €	4 513 €	9 225 €	4 812 €	DRAC pour 50% soit 9625€HT max (au final 9275€HT cf mission)	
5	Accompagnement Fabrique des Transitions	Fonctionnement	Commune	5 000 €	5 000 €				
5	Mise en place d'un outil numérique participatif	Investissement	Commune	8 652 €	8 652 €				
5	Budget participatif	Investissement	Commune	50 000 €	50 000 €				
TOTAL	Fonctionnement			257 179 €	101 451 €	63 542 €	92 187 €		
	dont CCSLA			215 434 €	73 743 €	54 317 €	87 375 €		
	dont Commune			41 745 €	27 708 €	9 225 €	4 812 €		
TOTAL	Investissement			101 984 €	91 097 €	0 €	10 887 €		
	dont CCSLA			0 €	0 €	0 €	0 €		
	dont Commune			101 984 €	91 097 €	0 €	10 887 €		
2023									
Tous	Salaires Cheffe de Projet	Fonctionnement	CCSLA	55 300 €	13 825 €	27 650 €	13 825 €	ANCT pour 27650€ BDT pour 13825€	
1	Etude de faisabilité de la réhabilitation du bâtiment administratif	Investissement	Commune	30 000 €	30 000 €				? 80% BDT (+ DRAC si médiathèque) ?
1	Réhabilitation bâtiment administratif - Diags et Moe	Investissement	Commune	300 000 €	300 000 €				Fond Leader ? 40% Enveloppe Territoriale CR AURA ? Ademe ? DETR ?
1	Déplacement de la médiathèque - Programmiste	Investissement	Commune	30 000 €	30 000 €				? 80% DRAC + BDT + Région ? ? CR AURA ? DSIL/DETR ou ANS ? CD74 (CDAS ou équipement sportif)
1	Complexe sportif : début Moe	Investissement	Commune	300 000 €	300 000 €				? ?
1	Salle omnicultes : Moe	Investissement	Commune	40 000 €	40 000 €				? ?
1	Salle omnicultes : début travaux	Investissement	Commune	100 000 €	100 000 €				? ?
1	Réaménagement mairie + MFS/CIAS : Moe début	Investissement	Commune	50 000 €	50 000 €				? ?
1	Salle polyvalente - Programmiste	Investissement	Commune	30 000 €	30 000 €				? 50% BDT ?
1	Amphithéâtre / Campus connecté - Travaux	Investissement	CCSLA	200 000 €	200 000 €				? Etat ? DSIL/DETR ? CR AURA . CD74 ?
1	Déplacement de la crèche - programmiste	Investissement	CCSLA	30 000 €	30 000 €				? ?
3 et 6	Opération 4 chemins - frais acquisition / rbt EPF	Investissement	Commune	20 862 €	11 891 €		8 971 €	CD74 / CDAS (43%)	
3 et 6	Opération 4 chemins - Etudes et Moe	Investissement	Commune	6 500 €	6 500 €		2 795 €	CD74 / CDAS (43%)	
2	Opération de réhabilitation d'un îlot rue Nicolas Blanc - Acquisition du foncier + notaire + diags	Investissement	Commune	340 000 €	340 000 €				AMI Fond friche ?
5	Budget participatif	Investissement	Commune	50 000 €	50 000 €				
6	Expérimentation sens unique + espaces partagés en ville - Etudes et expérimentation	Investissement	Commune	100 000 €	100 000 €				? Fonds Leader ? DETR
TOTAL	Fonctionnement			55 300 €	13 825 €	27 650 €	13 825 €		
	dont CCSLA			55 300 €	13 825 €	27 650 €	13 825 €		
	dont Commune			0 €	0 €	0 €	0 €		
TOTAL	Investissement			1 627 362 €	1 618 391 €	0 €	11 766 €		
	dont CCSLA			230 000 €	230 000 €	0 €	0 €		
	dont Commune			1 397 362 €	1 388 391 €	0 €	11 766 €		

PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN"



Suivi budgétaire

Version	12
Date	26/10/2022

Axe	Action	Fonctionnement / Investissement	Maître d'ouvrage (MOA)	Montant total €HT	Part MOA	Part Etat	Part autres financeurs	Nom des financeurs	Partenaires financiers identifiés à solliciter
2024									
Tous	Salaire Cheffe de Projet	Fonctionnement	C CSLA	55 300 €	13 825 €	27 650 €	13 825 €	ANCT pour 27650€ BDT pour 13825€	
1	Réhabilitation bâtiment administratif - travaux début	Investissement	Commune	1 000 000 €	1 000 000 €				Fond Leader ? 40% Enveloppe Territoriale CR AURA ? Ademe ? DETR
1	Déplacement de la médiathèque - Moe	Investissement	Commune	30 000 €	30 000 €				? 30% DRAC ? X% CD74 (SIC) ? ? CR AURA ? DSIL/DETR ?
1	Complexe sportif : suite Moe	Investissement	Commune	200 000 €	200 000 €				ANS ? CD74 (CDAS ou équipement sportif)
1	Complexe sportif : début travaux	Investissement	Commune	1 000 000 €	1 000 000 €				? CR AURA ? DSIL/DETR ou ANS ? CD74 (CDAS ou équipement sportif)
1	Salle omnicultes : suite travaux	Investissement	Commune	300 000 €	300 000 €				?
1	Réaménagement mairie + MFS/CIAS : Moe fin	Investissement	Commune	50 000 €	50 000 €				?
1	Salle polyvalente - Moe	Investissement	Commune	130 000 €	130 000 €				ADEME ? Fonds Leader ? 40% CR AURA-enveloppe territoriale ?
1	Déplacement de la crèche - Moe début	Investissement	C CSLA	60 000 €	60 000 €				?
4	Enfouissement du Thovey - AMO	Investissement	Commune	30 000 €	30 000 €				BDT ? UDAP?
5	Budget participatif	Investissement	Commune	50 000 €	50 000 €				
3 et 6	Opération 4 chemins - frais acquisition / rbt EPF	Investissement	Commune	20 613 €	11 749 €		8 864 €	CD74 / CDAS (43%)	
3 et 6	Opération 4 chemins - Travaux	Investissement	Commune	50 000 €	28 500 €		21 500 €	CD74 / CDAS (43%)	
6	Travaux sens unique + espaces partagés en ville - Moe et travaux	Investissement	Commune	1 000 000 €	1 000 000 €				? Fonds Leader ? Enveloppe territoriale CR AURA 40% ? DETR
TOTAL Fonctionnement				55 300 €	13 825 €	27 650 €	13 825 €		
dont C CSLA				55 300 €	13 825 €	27 650 €	13 825 €		
dont Commune				0 €	0 €	0 €	0 €		
TOTAL Investissement				3 920 613 €	3 890 249 €	0 €	30 364 €		
dont C CSLA				60 000 €	60 000 €	0 €	0 €		
dont Commune				3 860 613 €	3 830 249 €	0 €	30 364 €		
2025									
Tous	Salaire Cheffe de Projet	Fonctionnement	C CSLA	55 300 €	13 825 €	27 650 €	13 825 €	ANCT pour 27650€ BDT pour 13825€	
1	Réhabilitation bâtiment administratif - travaux fin	Investissement	Commune	1 570 000 €	1 570 000 €				Fond Leader ? 40% Enveloppe Territoriale CR AURA ? Ademe ? DETR
1	Déplacement de la médiathèque - Début travaux	Investissement	Commune	30 000 €	30 000 €				? 30% DRAC ? X% CD74 (SIC) ? DETR
1	Complexe sportif : suite travaux	Investissement	Commune	3 000 000 €	3 000 000 €				? CR AURA ? DSIL/DETR ou ANS ? CD74 (CDAS ou équipement sportif)
1	Maison funéraire : fin travaux	Investissement	Commune	100 000 €	100 000 €				?
1	Réaménagement mairie + MFS/CIAS : travaux début	Investissement	Commune	400 000 €	400 000 €				CD74 (CDAS) ? Bonus relance ? DETR
1	Salle polyvalente - travaux début	Investissement	Commune	500 000 €	500 000 €				ADEME ? Fonds Leader ? 40% CR AURA-enveloppe territoriale ? DETR
1	Déplacement de la crèche - Moe fin	Investissement	C CSLA	60 000 €	60 000 €				?
1	Déplacement de la crèche - travaux début	Investissement	C CSLA	600 000 €	600 000 €				DETR - autres ?
4	Enfouissement du Thovey - Moe	Investissement	Commune	ND					?
3 et 6	Opération 4 chemins - frais acquisition / rbt EPF	Investissement	Commune	20 364 €	11 607 €		8 757 €	CD74 / CDAS (43%)	
3 et 6	Opération 4 chemins - Travaux fin	Investissement	Commune	60 134 €	34 276 €		25 858 €	CD74 / CDAS (43%)	
5	Budget participatif	Investissement	Commune	50 000 €	50 000 €				
6	Travaux sens unique + espaces partagés en ville - Moe et travaux	Investissement	Commune	1 000 000 €	1 000 000 €				? Fonds Leader ? Enveloppe territoriale CR AURA 40% ? DETR
TOTAL Fonctionnement				55 300 €	13 825 €	27 650 €	13 825 €		
dont C CSLA				55 300 €	13 825 €	27 650 €	13 825 €		
dont Commune				0 €	0 €	0 €	0 €		
TOTAL Investissement				7 390 498 €	7 355 884 €	0 €	34 614 €		
dont C CSLA				660 000 €	660 000 €	0 €	0 €		
dont Commune				6 730 498 €	6 695 884 €	0 €	34 614 €		
2026									
Tous	Salaire Cheffe de Projet	Fonctionnement	C CSLA	55 300 €	13 825 €	27 650 €	13 825 €	ANCT pour 27650€ BDT pour 13825€	
1	Déplacement de la médiathèque - Fin travaux	Investissement	Commune	30 000 €	30 000 €				? 30% DRAC ? X% CD74 (SIC) ? DETR
1	Complexe sportif : fin travaux	Investissement	Commune	1 000 000 €	1 000 000 €				? CR AURA ? DSIL/DETR ou ANS ? CD74 (CDAS ou équipement sportif)
1	Réaménagement mairie + MFS/CIAS : travaux fin	Investissement	Commune	400 000 €	400 000 €				CD74 (CDAS) ? Bonus relance ? DETR
1	Salle polyvalente - travaux fin	Investissement	Commune	800 000 €	800 000 €				ADEME ? Fonds Leader ? 40% CR AURA-enveloppe territoriale ? DETR
1	Déplacement de la crèche - travaux suite	Investissement	C CSLA	600 000 €	600 000 €				DETR - autre ?
3 et 6	Opération 4 chemins - frais acquisition / rbt EPF	Investissement	Commune	20 115 €	11 466 €		8 649 €	CD74 / CDAS (43%)	
5	Budget participatif	Investissement	Commune	50 000 €	50 000 €				
6	Travaux sens unique + espaces partagés en ville - Moe et travaux - fin	Investissement	Commune	2 000 000 €	2 000 000 €				? Fonds Leader ? Enveloppe territoriale CR AURA 40% ? DETR
TOTAL Fonctionnement				55 300 €	13 825 €	27 650 €	13 825 €		
dont C CSLA				55 300 €	13 825 €	27 650 €	13 825 €		
dont Commune				0 €	0 €	0 €	0 €		
TOTAL Investissement				4 900 115 €	4 891 466 €	0 €	8 649 €		
dont C CSLA				600 000 €	600 000 €	0 €	0 €		
dont Commune				4 300 115 €	4 291 466 €	0 €	8 649 €		
BILAN PROGRAMME PVD									
TOTAL Fonctionnement				497 258 €	161 470 €	183 581 €	152 207 €		
dont C CSLA				455 513 €	129 043 €	164 917 €	142 675 €		
dont Commune				41 745 €	27 708 €	9 225 €	4 812 €		
TOTAL Investissement				17 940 572 €	17 847 087 €	0 €	96 280 €		
dont C CSLA				1 550 000 €	1 550 000 €	0 €	0 €		
dont Commune				16 390 572 €	16 297 087 €	0 €	96 280 €		

Annexe 5 – Projet de territoire de la CCSLA (sous forme séparée)

Annexes 6 - Livrables des études réalisées dans le cadre de l'étude de revitalisation des bourgs-centres – sous forme séparée

- 6.1 Etude d'opportunité de réhabilitation ou création d'équipements publics structurants à l'échelle de la CCSLA
- 6.2 Mise à jour de l'étude urbaine, plan guide, schéma de mobilité active, études préopérationnelles de secteurs de projet stratégiques sur Faverges-Seythenex
- 6.3 Mise à jour de l'observatoire du commerce sur Faverges et Doussard
- 6.4 Favoriser la redynamisation commerciale du centre-ville de Faverges-Seythenex : stratégie et feuille de route
- 6.5 Etude patrimoniale du centre ancien de Faverges-Seythenex
- 6.6 Etude urbaine de Doussard